



# L'ARCHITECTURE *EN PAN DE BOIS*

Datations, techniques constructives  
et exemples de restauration  
des maisons en pan de bois

**RECUEIL DES INTERVENTIONS**  
**JOURNÉES D'ÉCHANGES -14 & 15 MAI 2012 VANNES**

# L'ARCHITECTURE EN PAN DE BOIS

Datations, techniques constructives  
et exemples de restauration  
des maisons en pan de bois

**JOURNEES D'ECHANGES**  
**AUTOUR DE L'ARCHITECTURE EN PAN DE BOIS**

RECUEIL DES INTERVENTIONS

**LUNDI 14 MAI ET MARDI 15 MAI 2012**  
**AU PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS - VANNES**

Ces deux journées d'échanges, consacrées à l'architecture en pan de bois, ont été l'occasion de mieux comprendre les caractéristiques de ce type de construction. Les exemples de restauration de Vannes et de Josselin, l'étude en cours de Vitré, l'analyse du logis de la Psalette à Nantes ont montré les multiples aspects de cet exceptionnel patrimoine en Bretagne. Avec la présentation du répertoire normand qui montre dans ce domaine des pratiques diverses, le public a découvert d'autres formes de pan de bois. Ces échanges ont aussi souligné la contribution des sources archivistiques et l'apport de la dendrochronologie, outils essentiels pour dater et mieux connaître ces maisons.

Ces deux journées s'inscrivent dans le partenariat que la ville a négocié en 2009, avec la région Bretagne, pour dresser l'Inventaire du patrimoine architectural de son secteur sauvegardé car notre cité compte un total de près de 183 maisons en pan de bois, la plupart très anciennes situées dans l'intra-muros. Ces échanges vont de pair également avec le processus de révision du périmètre du secteur sauvegardé, amorcé depuis 2011, dans le double objectif d'accroître son emprise et d'adapter sa réglementation aux nouvelles prises de conscience, tant historiques qu'énergétiques dans le cadre du développement durable. La première extension du périmètre a permis ainsi d'intégrer l'ensemble des maisons en pan de bois du faubourg Saint-Patern ainsi que celles édifiées sur le port.

Parce que ces journées auront eu le mérite de mettre l'accent sur un pan de notre riche patrimoine, nous remercions chaleureusement tous les intervenants et regrettons que certains d'entre eux n'aient pu pérenniser leurs échanges dans cet ouvrage.



# SOMMAIRE DES INTERVENTIONS

Pages 6 à 9

**LA RÉVISION ET L'EXTENSION DU PLAN  
DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR  
DU SECTEUR SAUVEGARDÉ DE VANNES**

**Jean-Alain Patry**

Pages 10 à 13

**LE PAN DE BOIS VITRÉEN**

**Sabrina Dalibard**

Pages 14 à 23

**LA RESTAURATION DES MAISONS  
17 ET 19 RUE SAINT-GUÉNHAËL À VANNES**

**Jean-Pierre Leconte**

Pages 24 à 29

**NANTES, LE LOGIS DE JEAN DE ROUVILLE  
DIT LA PSALETTE**

**Jean-Jacques Rioult**

Pages 30 à 45

**JOSSELIN, MAISON DES PORCHES  
21 RUE DE CLISSON, PROJET DE RESTAURATION**

**Marie-Suzanne de Ponthaud**

Pages 46 à 51

**LA MAISON EN PAN DE BOIS À VANNES  
À L'ÉPOQUE CLASSIQUE**

**Erwann Le Franc**

## AVANT-PROPOS

Seules 6 interventions sur 10 de ces journées d'échanges autour de l'architecture en pan de bois font partie de ce recueil, suite à la décision de communication prise par chaque auteur.

# PROGRAMME

## LUNDI 14 MAI

**10h00-10h30 : Jean-Alain Patry, architecte urbaniste de la Ville de Vannes : information sur la révision et l'extension du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du secteur sauvegardé.** Créé en 1966 et approuvé en 1982, le secteur sauvegardé de Vannes qui concerne la totalité de l'intra-muros et cinq îlots contigus est une démarche d'urbanisme qualitatif dont l'objectif est autant de conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne que d'en permettre une évolution harmonieuse au regard des nouvelles exigences.

**10h45-11h30 : Yves Lescroart, inspecteur général des monuments historiques honoraire et auteur de l'ouvrage « L'architecture à pans de bois en Normandie » : la construction à pans de bois en Normandie et Bretagne : convergences et différences.**

La Normandie et la Bretagne ont développé des pratiques diverses dans la mise en œuvre du pan de bois : aires urbaines et rurales, formes et fonctions, approches techniques. Au carrefour d'influences multiples, héritière de traditions séculaires, la Normandie conserve un répertoire couvrant une très large plage chronologique.

**11h45-12h45 : Sabrina Dalibard, chargée d'études d'inventaire, inventaire région Bretagne et Noëly Mégimber, architecte de la Ville de Vitré : le pan de bois vitréen :** présentation des caractéristiques du pan de bois vitréen (époques de construction et typologie...), et prise en compte de ce patrimoine particulier dans le cadre du secteur sauvegardé avec des exemples de restauration.

**14h30-15h15 : Claudie Herbaut, historienne du patrimoine : étude historique d'une maison du milieu du 16<sup>e</sup> siècle, dite « maison des porches », rue Olivier de Clisson à Josselin.**

Présentation d'une analyse croisée des sources d'archives et de l'État existant d'une maison des années 1540-1560. L'étude permet de retrouver l'usage et la distribution d'origine des pièces du logis, ainsi que la chronologie des transformations intervenues au cours des siècles suivants.

**15h30-16h15 : Jean-Pierre Leconte, architecte du patrimoine, chargé de la restauration des maisons 17 et 19, rue Saint-Guénhaël à Vannes.**

Les deux maisons situées aux numéros 17 et 19 de la rue Saint-Guénhaël sont très représentatives de ce paysage pittoresque de bâti médiéval à pan de bois, qui constitue l'essence de l'image de la ville de Vannes,



« Carcassonne de l'ouest... ». Actuellement en cours de restauration elles posent un certain nombre d'interrogations comme apportent aussi des éléments de connaissance sur le bâti vannetais de cette époque. L'exposé sera donc l'occasion de faire un point sur le travail en cours.

**16h30-17h30 : Yannick Le Digol, dirigeant de Dendrotech : Quand dendrochronologie rime avec archéologie.**

Si la dendrochronologie s'avère extrêmement précise pour dater le bâti ancien en bois, ses limites sont atteintes lorsqu'on a affaire à des éléments architecturaux réemployés par exemple. Car c'est bien l'abattage de l'arbre que permet d'identifier cette discipline, alors que l'évolution de la construction, ses adaptations, ses remaniements au fil du temps intègrent d'autres types d'observations qui ne relèvent plus seulement de la lecture du rythme de croissance des arbres anciens, mais aussi de l'archéologie du bâti et des matériaux. Appréhender le bois et la construction dans sa globalité suppose donc que les questions soient au préalable clairement posées afin que notre approche dendro-archéologique originale révèle toute sa pertinence et son efficacité.

**17h30-18h00 discussion et fin de la journée.**

## MARDI 15 MAI

**9h15-10h00 : Gérard Danet, historien du patrimoine : l'apport des sources archivistiques dans la connaissance du pan de bois.**

L'étude du pan de bois ne doit évidemment pas être limitée à la seule recherche documentaire. Elle doit croiser les données réunies par l'analyse du bâti et des sources archivistiques. A la fois matériau et technique de construction, le pan de bois est sans doute avant tout connu par les pignons sur rue de maisons urbaines, mais il a aussi été mis en œuvre dans les châteaux, les abbayes, du Moyen Âge à l'époque moderne, dans les campagnes comme à la ville.

La recherche archivistique sera donc dans un premier temps orientée vers les rentiers, aveux et déclarations de fiefs, puis vers des actes plus descriptifs. Outre les comptes pour le Moyen Âge, les marchés de construction passés devant notaires sont la source archivistique essentielle à l'étude du pan de bois, mais la conservation de ces actes notariés n'a été rendue obligatoire qu'à partir de 1539... Dans bien des cas, les archives révèlent les modalités de la commande, l'origine et la fourniture des matériaux, la qualité de la main d'œuvre tels les charpentiers, les terrasseurs et autres blanchisseurs, les techniques employées.

**10h15-11h00 : Jean-Jacques Rioult, conservateur en chef du patrimoine, inventaire région Bretagne : Nantes, le logis de Jean de Rouville**

**dit la Psalette, un exemple hors norme d'imbrication entre charpente et maçonnerie.** Cet hôtel de la fin du Moyen Âge présente plusieurs aspects singuliers parmi lesquels une remarquable et étonnante charpente lambrissée, le plafond en enrayure de son escalier, ainsi qu'un cabinet en pan de bois posé au sommet d'un de ses pignons, singularités qui ont justifié une importante opération de dendrochronologie réalisée en 2006.

**11h15-12h00 : Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques : présentation du programme de restauration de la maison dite « maison des porches », rue Olivier de Clisson à Josselin.**

**14h15-15h00 : Erwann Le Franc, enseignant d'histoire de l'art à l'université de Bretagne Sud. Lorient. Membre de l'équipe de recherche sur l'histoire de l'architecture moderne (ERHAM), centre André Chastel, université de la Sorbonne. Paris. La maison à pans de bois à Vannes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.** (Destructions, transformations et restaurations). Le patrimoine disparu est aujourd'hui peu pris en compte dans l'étude de la maison urbaine des temps modernes et celui transformé est souvent considéré comme mineur.

A partir d'observations sur le terrain et en nous appuyant sur des documents d'archives nous proposons d'examiner plusieurs cas. Nous regarderons comment certaines de ces maisons ont été intégrées dans des constructions nouvelles. Puis, la manière dont elles ont été rapiécées ou mises au goût du jour. Enfin, à quel moment s'amorce à Vannes le discours « du bien public » qui conduit les autorités à détruire les maisons ruinées ou dangereuses.

**15h30-17h00 : Catherine Toscer, conservateur en chef du patrimoine, inventaire région Bretagne et Claire Lainé, chargée de mission pour l'inventaire, Ville de Vannes : visite du faubourg Saint-Patern.**

Situé au nord-est des murailles de la ville, le faubourg Saint-Patern est l'un des plus anciens faubourgs de la ville comprenant de nombreuses maisons en pan de bois. La promenade architecturale proposée mettra l'accent sur quelques-unes d'entre elles et fera ressortir l'évolution historique de ce type de construction à Vannes.

Toutes les interventions ont été suivies d'un quart d'heure de discussion.

## LA RÉVISION ET L'EXTENSION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDÉ DE VANNES

**Jean-Alain Patry**  
architecte urbaniste, Ville de Vannes  
lundi 14 mai

C'est la loi du 4 août 1962 dite « loi Malraux » qui a permis la création des secteurs sauvegardés : l'objectif étant de permettre de définir des « plans de sauvegarde et de mise en valeur » afin de conserver les ensembles patrimoniaux les plus exceptionnels par leur intérêt architectural et urbain tout en permettant certaines évolutions de façon à éviter que ces quartiers se transforment en « musées en plein air ».

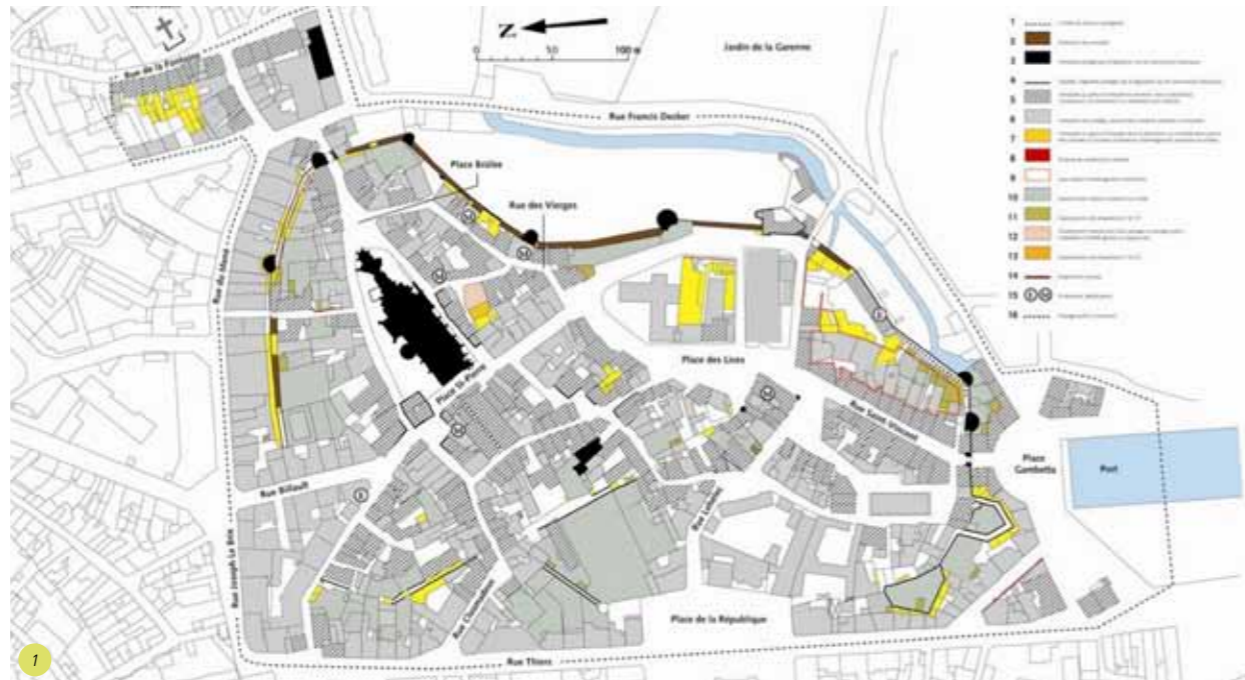
A l'origine, la création d'un secteur sauvegardé est une procédure d'état. L'architecte des bâtiments de France a un rôle primordial dans l'application des plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Toutes les demandes d'autorisation de travaux lui sont soumises. Il donne un avis conforme, qui oblige le maire de la commune concernée à suivre cet avis dans l'arrêté d'autorisation qu'il délivre. En France, on compte 96 secteurs sauvegardés dont cinq en région Bretagne : Rennes, Vitré, Dinan, Tréguier et Vannes.

Il existe d'autres lois plus anciennes pour la protection du patrimoine comme celles du 31 décembre 1913 concernant les monuments historiques, du 2 mai 1930 pour les sites classés et du 25 février 1943 à propos des abords des M.H.

### 1. LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR ACTUEL DE VANNES

Il a été créé le 19 août 1966 et approuvé le 9 mars 1982. Son étude a été confié à l'architecte Drieu La Rochelle. C'est un PSMV de la « première génération », initié dans les années 1960 et constitué d'un rapport de présentation très succinct, d'un plan renseigné et d'un règlement.

Le PSMV se développait sur une superficie de 20 hectares, (la commune faisant 3 309 ha dont 1 800 ha environ urbanisés à ce jour) et était composé d'environ 600 parcelles situées dans



la ville ancienne, entourée de ses remparts, et dans cinq îlots contigus dont les îlots Bily et du Moulin du Roy, côté port.

A Vannes, ce sont principalement les immeubles en pan de bois qui sont repérés comme « à conserver ». Les autres, comme ceux par exemple de la rue Billault, sont classés comme « immeubles non protégés, pouvant être conservés, améliorés ou remplacés ». Même classement pour la « halle aux poissons » (1886)

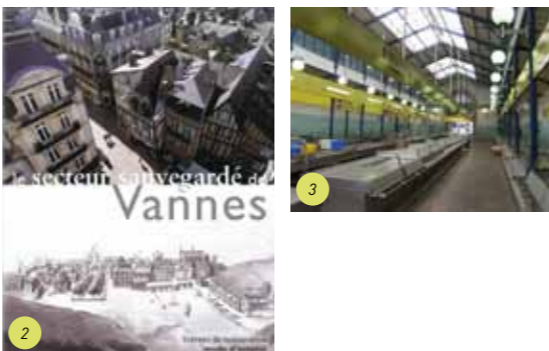
Photo 1 : plan du secteur sauvegardé

Photo 2 : plaquette du secteur sauvegardé de la ville de Vannes

Photo 3 : vue intérieure de la halle aux poissons

**Les autres protections : les protections au titre des monuments historiques (classés, inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques) :**

Parmi les 37 protections à Vannes, 26 sont situés dans le premier PSMV (dont la cathédrale, les remparts, trois hôtels particuliers et 17 maisons), hors ce premier PSMV, l'église Saint-Patern, la Préfecture, les chapelles Saint-Yves et des Ursulines, la Préfecture, l'Hôtel de Ville et les deux hôtels de Limur sont protégés ainsi que la croix Fitzgerald (dans le cimetière de Boismoreau) et le « portail » situé devant l'église Saint-Guen, éléments déplacés dont l'intérêt archi-



tectural est aujourd'hui considéré comme limité. L'architecte des Bâtiments de France envisage d'ailleurs à leur sujet une procédure permettant un périmètre de protection modifié.

Photo 4 : plan de protection au titre des MH

Photo 5 : croix Fitzgerald

Photo 6 : portail Saint-Guen

**La protection au titre des sites :**

Cette protection comprend l'ensemble urbain central des îlots autour de la Cathédrale, le site urbain composé de la majeure partie du secteur sauvegardé et le port jusqu'à la cale rive gauche, le site de l'église Saint-Patern et des îlots qui l'entourent, les trois sites contigus, à l'est du PSMV, des abords des remparts, de l'abreuvoir et des lavoirs de la Garenne.

Photo 7 : plan des sites inscrits

### 2. LES MOTIFS DE LA RÉVISION

Entre 2001 et 2005, la ville de Vannes a révisé son plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme (PLU). Par la suite, elle a souhaité, en accord avec les services de l'Etat (dont la DRAC) se lancer dans une procédure de révision et d'extension de son secteur sauvegardé et a confié au cabinet Ponant de Rochefort une évaluation du PSMV dont il est ressorti que personne ne remet en cause son utilité et qu'il représente une certaine « fierté » pour les Vannetais.

Photo 8 : plan des extensions ou diminutions du périmètre du secteur sauvegardé évoquées au cours des entretiens par le cabinet Ponant

Cependant, des insuffisances, nombreuses, ont imposé sa révision et la mise à jour du règlement de 1982 : l'absence de fiches d'immeubles comme aide à la décision, un périmètre trop restreint et une évolution de protection pour de nombreux immeubles datant souvent du 19<sup>e</sup> siècle.

Photo 9 : plan des abords du château de l'Hermine : les tâches jaunes montrent qu'un bilan doit être fait et que des précisions doivent être apportées.

Photo 10 : vue de l'immeuble Burton, rue Emile Burgault et rue Billault

Photo 11 : vue de l'hôtel de Francheville, 3 place des Lices

Concernant les alignements, les écrêtements et les modifications non réalistes, la « coupole » à supprimer de l'immeuble Burton dans le règlement existant est un exemple saisissant tout comme « la façade et la toiture à démolir et reconstruire pour les mettre en harmonie avec la partie du même immeuble contigu » de l'hôtel de Francheville.

Autre impératif, le développement durable : prendre en compte les objectifs d'isolation et énergétiques non prévus par le règlement existant tout comme préciser les usages et le respect des caractéristiques patrimoniales avec ces nouveaux matériaux et dispositifs.

Photo 12 et 12 bis : vues de la façade postérieure de l'immeuble 1 rue Alexandre le Pontois avant et après restauration

Photo 13 : vue du 26 rue du Port

Pour tenir compte de ces manques et de ces inexactitudes, le plan devait donc être corrigé et mis à jour.

### 3. LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION

**Les objectifs, nombreux et divers visent, à travers une meilleure connaissance du territoire, à :**

- disposer rapidement d'un document d'urbanisme actualisé qui soit un outil opérationnel pour le droit des sols et la protection patrimoniale,

- conserver toute l'initiative du projet urbain et la possibilité d'évolution dans la définition de la politique urbaine, dans le cadre du secteur sauvegardé, en cohérence avec le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) :

- meilleure gestion du secteur piétonnier,

- traitement des espaces publics dont, en prévision :

- la poursuite des aménagements du site du port : les places Gambetta et Théodore Decker,

- la place des Lices, la place Lucien Laroche et la rue des remparts

- les jardins des remparts et du château de l'Hermine.

Photo 14 : vue des aménagements du port et de son kiosque

Photo 15 : vue de la place des Lices

Photo 16 : vue des jardins du château de l'Hermine et des remparts

- dynamisation du centre-ville ancien. En 2011 une étude a été lancée afin de définir un nouveau plan de développement de l'offre commerciale en centre-ville, ce qui permettra à la Ville de bénéficier du concours du FISAC (le fonds d'intervention pour les services l'artisanat et le commerce)

- mieux connaître la réalité des logements, des commerces et leur occupation, afin d'assurer l'équilibre des différentes parties de la ville,

- actualisation et prise en compte des insuffisances du PSMV actuel.



**Poursuivre les travaux de restauration et de mise en valeur du patrimoine :**

- les remparts et leurs abords,
- une nouvelle campagne concernant 64 immeubles du quartier Saint-Vincent.

*Photo 17 : vue du plan du quartier Saint-Vincent pour la campagne de ravalement des façades*

**4. LE NOUVEAU PÉRIMÈTRE**

L'étude diagnostic a confirmé la pertinence d'englober les deux quartiers du port et de Saint-Patern, en examinant par ailleurs les possibilités d'extension dans les autres secteurs périphériques. L'entité du nouveau secteur sauvegardé est ainsi clairement identifiable, y compris pour les deux secteurs ajoutés, couverts précédemment par des sites inscrits : sa superficie est de 32,5 hectares (soit environ 800 parcelles). Il est donc composé du périmètre actuel (20 hectares) avec deux extensions :

- au nord-est, le quartier Saint-Patern dont deux îlots sont déjà dans le secteur sauvegardé. Le quartier est positionné sur l'emplacement de la ville antique. L'église actuelle Saint-Patern y fut reconstruite à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. De nombreuses constructions à ossatures bois témoignent toujours de l'urbanisation médiévale de ce quartier.
- au sud, le quartier du port tourné vers le Golfe du Morbihan, avec son ensemble d'ouvrages maçonnés (quais et cales). Rive droite, certains immeubles ont été construits entre le 15<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle (maisons de marchands). C'est aussi le quartier de différents établissements religieux anciens ou actuels avec les chapelles des Ursulines, du collège-lycée Saint-François-Xavier, des Carmes et du Père Eternel.

Ces dernières années, les travaux de requalification urbaine et la campagne de ravalement ont contribué à mettre en valeur ce site portuaire.

La totalité des emprises de voirie jusqu'à l'alignement opposé a été intégrée.

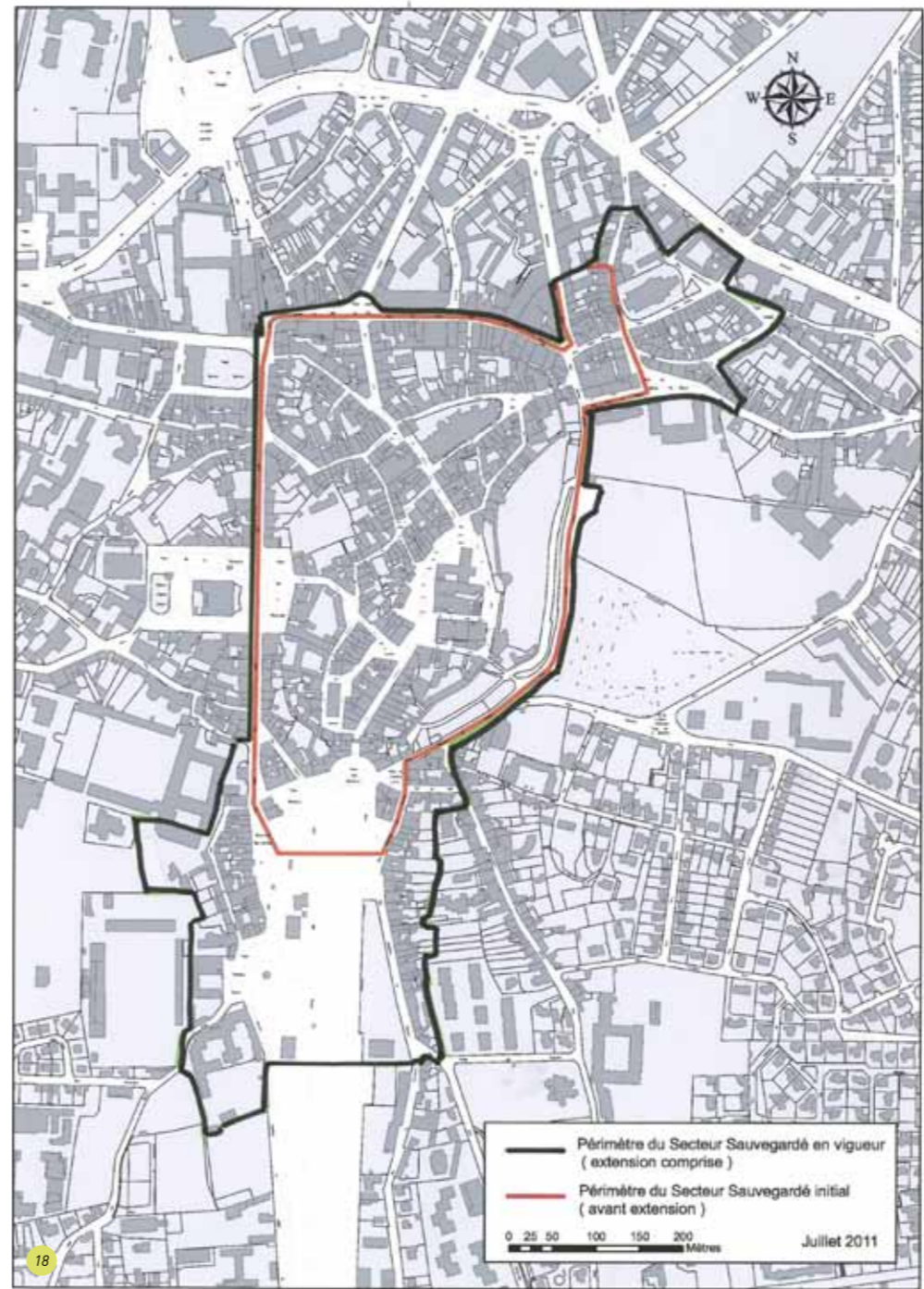
*Photo 18 : plan du nouveau périmètre du PSMV de Vannes*

**5. LA PROCÉDURE EN COURS**

La procédure de révision est une procédure longue sur plusieurs années : le travail le plus lourd, étant la réalisation de

fiches par immeubles. Les principales étapes sont les suivantes :

- 2008 : étude d'évaluation du PSMV de Vannes réalisée par M. Bruno Coussy, architecte urbaniste.
- 29 mai 2009 : délibération du conseil municipal pour demander la mise en révision du PSMV et de son périmètre
- 15 octobre 2010 : le CM approuve le nouveau périmètre
- 9 décembre 2010 : approbation de la commission nationale des secteurs sauvegardés pour la révision et l'extension du PSMV
- 8 juillet 2011 : arrêté du préfet du Morbihan portant extension et mise en révision du PSMV
- 22 juillet 2011 : arrêté portant institution et composition de la commission locale du secteur sauvegardé (composé d'élus, de représentants de l'Etat et de personnes qualifiées)
- 14 décembre 2011 : désignation de l'agence GHECO représentée par M. Bernard Wagon, architecte-urbaniste du patrimoine (assistée de Mme Valérie Rousset, historienne de l'Art et archéologue du bâti et Régis Le Bohec, historien du patrimoine). M. Wagon est intervenu pour la création des PSMV de Saint-Emilion et de Joigny et la révision des secteurs sauvegardés de Thiers et plus récemment d'Uzès.
- 26 janvier 2012 : réunion d'installation de la commission locale de la commission de secteur sauvegardé (2 à 3 réunions annuelles)
- printemps 2014 : remise des dossiers par les chargés d'étude
- automne 2015 : approbation par arrêté préfectoral du nouveau PSMV.



**CONCLUSION**

La ville de Vannes a décidé, en accord avec l'Etat, la révision et l'extension du PSMV de son secteur sauvegardé devenu trop ancien et obsolète : trop succinct, manquant d'informations ou de connaissances patrimoniales, inadapté aux problématiques actuelles (dynamisme économique, automobile, développement durable, confort). Elle souhaite donner un « nouveau souffle » à son secteur sauvegardé qui permette de mieux comprendre son projet urbain pour la ville ancienne au cœur d'une agglomération en fort développement et en évolution permanente. Il s'agit de mieux prendre en compte l'intérêt patrimonial de la ville ancienne qui fonde l'identité de Vannes, à la porte du Golfe du Morbihan, au fil du temps et des différentes époques historiques qui ont marqué son évolution.

La ville ancienne reste le cœur urbain dynamique et moteur de l'agglomération. Son identité doit être mieux cernée, analysée et connue. Ses caractéristiques morphologiques et architecturales doivent être respectées, tout en permettant le développement et l'adaptation aux besoins nouveaux.

Ainsi, la révision devra :

- assurer une meilleure cohérence des secteurs anciens en englobant les quartiers anciens de Saint-Patern et du port,
- accompagner la mise en valeur des espaces publics,
- permettre la poursuite et la mise en valeur de la préservation du patrimoine public et privé en apportant sa meilleure connaissance (fiches d'îlots, fiches à l'immeuble),
- prendre en compte l'intérêt architectural des constructions du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles,
- poursuivre la prise de conscience des habitants des enjeux culturels, touristiques, économiques et sociaux,
- apporter une meilleure connaissance de la situation immobilière des logements et des commerces, afin de contribuer à une évolution équilibrée,
- actualiser et préciser le règlement et le plan du PSMV,
- intégrer les préoccupations de développement durable, au niveau général (espaces publics et gestion de la vie collective) et au niveau particulier (état sanitaire des immeubles et économie d'énergie)

La Ville souhaite disposer d'un outil opérationnel pour le droit des sols et la protection patrimoniale qui lui permette également de poursuivre ses projets d'aménagement urbain.

*Photos : © J.-A. Patry*

## LE PAN DE BOIS VITRÉEN

**Sabrina Dalibard**  
chargée d'études d'inventaire,  
Inventaire région Bretagne  
lundi 14 mai

### PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE L'ENQUÊTE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Un inventaire du patrimoine du secteur sauvegardé de Vitré est en cours ; il est réalisé sous la direction du service de l'inventaire du patrimoine de la région Bretagne, en lien avec le service architecture et patrimoine bâti de la ville de Vitré et avec la collaboration des services de la ville concernés par le patrimoine local : services techniques, bureau d'études, service archives, service musées-patrimoine, service urbanisme. Cette opération, d'une durée de 3 ans, a également été mise en place en concertation avec les partenaires extérieurs qui interviennent sur la commune : le service territorial de l'architecture et du patrimoine d'Ille-et-Vilaine, le service départemental d'incendie et de secours, le Pact-Arim...

Un premier inventaire du patrimoine avait été réalisé en 2009 à l'échelle d'une rue du secteur sauvegardé, la rue Poterie. Il comprend un peu plus de 50 notices sur le patrimoine de cette rue, d'ores et déjà disponibles sur le site internet de la région Bretagne (<http://patrimoine.region-bretagne.fr>).

Le secteur sauvegardé est une démarche d'urbanisme qualitatif dont l'objectif est autant de conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne que d'en permettre l'évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines et en relation avec l'ensemble de la ville. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) est le principal outil de gestion de ce secteur.

A Vitré, ce dispositif a été approuvé le 30 avril 1976 ; l'étude du plan de sauvegarde et de mise en valeur a alors été confiée à Pierre Prunet, architecte en chef des monuments historiques. En 2008, le secteur sauvegardé de Vitré a été révisé suite à une étude réalisée par l'atelier d'architecture et d'urbanisme Blanc Duché.

Le secteur sauvegardé de la ville comprend l'ancienne ville close ainsi que trois anciens faubourgs, le Bourg-aux-Moines au sud-ouest, le Rachapt au nord-ouest et Saint-Martin à l'est. Il s'étend sur 38, 5 hectares, soit 1 % du territoire de la



commune et compte environ 1 200 constructions.

Pour préserver la richesse du patrimoine vitréen, plusieurs mesures de protection ont été mises en œuvre entre 1840 et aujourd'hui. Aujourd'hui, six monuments sont classés monuments historiques et soixante sept sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Parmi les monuments protégés, soixante sont des maisons dont une large majorité est construite en pan de bois. Elles sont réparties sur les rues de la Poterie, de Paris, d'Embas et Notre-Dame.

Mises en œuvre majoritairement entre 1926 et 1943, ces protections illustrent une reconnaissance du tissu urbain médiéval et la volonté, dès la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, de préserver l'identité du centre historique.

*Photo 1 : maisons, rue Notre-Dame*

Cette enquête d'inventaire du patrimoine répond aux enjeux et objectifs de sauvegarde et de valorisation du patrimoine



architectural et de développement local à partir du patrimoine. Ses objectifs sont multiples, d'une part, identifier et localiser le patrimoine du centre historique de Vitré mais également analyser toutes les constructions situées dans ce périmètre sans critère chronologique. Cette analyse est par ailleurs destinée aux personnes chargées de gérer le patrimoine, le but étant de contribuer, par une meilleure connaissance, à une meilleure gestion de ce patrimoine particulier. Elle est également destinée au plus grand nombre avec un objectif de mise à disposition et de valorisation des données collectées et des résultats de l'enquête d'inventaire.

### LE PAN DE BOIS VITRÉEN

#### Les datations

Le pan de bois vitréen se caractérise par des constructions qui témoignent des périodes marquantes de l'histoire de la ville.

Certaines demeures urbaines, en pan de bois, prouvent, tant par leurs dimensions que par la qualité des matériaux et des décors, combien la richesse des marchands d'Outre-Mer était grande.

À l'image de la rue Poterie, qui a conservé un grand nombre de maisons à pan de bois à porches, ou des rues d'Embas et de la Baudrairie, qui possèdent un ensemble d'immeubles datés des 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, le centre historique offre à voir un ensemble urbain de constructions à pan de bois relativement homogène.

Les constructions les plus anciennes en pan de bois datées remontent à Vitré à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, ce qui ne signifie aucunement qu'il n'existe pas de constructions plus anciennes. Ainsi, une construction située au numéro 30 de la rue de Paris dans le faubourg Saint-Martin porte-t-elle la date de 1496 sur l'un de ses murs coupe-feu. Certaines constructions de la ville close remontent à la même époque, c'est-à-dire la charnière des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, c'est le cas par exemple du numéro 30 de la rue d'Embas. Il est intéressant de noter que ces constructions en pan de bois de la fin du 15<sup>e</sup> siècle se trouvent indistinctement dans la ville close et dans les faubourgs.

Les caractéristiques architecturales de ces constructions à Vitré sont les suivantes : pan de bois assez simple mais soin particulier accordé aux pigeatres et aux entretoises, encorbellements relativement puissants...

Les constructions à pans de bois de la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle représentent une grande partie du corpus de

l'étude. Elles possèdent les mêmes caractéristiques que les constructions de la fin du 15<sup>e</sup> siècle, avec dans de nombreux cas, un décor un peu plus abondant, notamment sur les parties réalisées en pierre (fenêtres à meneaux et croisillons, baguettes croisées dans les angles supérieurs des fenêtres, linteaux de fenêtres saillants, portes en anse de panier, inscriptions et dates sur les murs latéraux...). Certaines constructions de la rue d'Embas, particulièrement le numéro 20, constituent de bons exemples de cette époque.

*Photo 2 : maison, 20 rue d'Embas*

Au cours de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle, le décor est sans aucun doute plus abondant sur les constructions à pans de bois de Vitré ; certaines maisons sont en effet constituées de poteaux couverts d'écailles, de corniches décorées de mufles de lion... Plusieurs maisons à pans de bois de la rue Baudrairie témoignent de cette époque de construction et d'un décor dont les motifs évoquent clairement la seconde Renaissance.

De nombreuses constructions à pans de bois de la ville sont datées de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle. Dans ces cas, la date portée est souvent associée à une marque de marchand ce qui atteste la fonction du commanditaire. Le commerce de la toile de chanvre fabriquée à Vitré, appelée « canevass », était en effet particulièrement florissant au 16<sup>e</sup> siècle. Un exemple de maison de ce type existe au numéro 14 de la rue Poterie ; sur la cheminée de l'étage de cette construction, se trouvent une marque de marchand et la date de 1563.

Dans ces constructions de la fin du 15<sup>e</sup> et du 16<sup>e</sup> siècle, la distribution est, dans une grande majorité des cas, assurée par un escalier en vis dans l'œuvre, plus rarement hors-œuvre, dans une tour. La forme et l'emplacement de l'escalier sont des éléments qui permettent de différencier les constructions du 16<sup>e</sup> siècle de celles du 17<sup>e</sup> siècle. En effet, la morphologie générale de ces bâtiments demeure plus ou moins la même au cours de ces deux siècles. Une maison agrandie au cours du 17<sup>e</sup> siècle au numéro 5 de la rue Baudrairie présente ainsi sur la rue un escalier de cette époque, en bois à balustres, alors qu'elle conserve son escalier en vis d'origine du 16<sup>e</sup> siècle. Le comble à la Mansart de certaines maisons (10 rue Poterie par exemple) permet également de faire remonter leur construction au 17<sup>e</sup> siècle.

*Photo 3 : maison, 10 rue Poterie*

L'enquête d'inventaire du patrimoine permettra sans aucun doute de réajuster certaines datations. Le corpus de l'étude étant très important, certaines datations pourront être affinées ou même remises en question grâce à la comparaison d'un grand nombre de constructions.

## Les grandes caractéristiques

Une des caractéristiques les plus visibles des constructions à pans de bois de Vitré est que, dans la majorité des cas, l'ensemble de la construction n'est pas réalisé en pan de bois. En effet, bien souvent, seule la façade sur rue est construite en pan de bois alors que les murs latéraux (gouttereaux en général) sont eux élevés en maçonnerie. Dans de nombreux cas, la façade sur rue n'est même que partiellement élevée en pan de bois puisqu'il est très fréquent que le rez-de-chaussée soit réalisé en grès de Vitré (numéro 28 rue Notre Dame).

*Photo 4 : maison, 28 rue Notre-Dame*

Autre caractéristique du pan de bois vitréen, sa relative simplicité. Ainsi, le pan de bois est-il assez peu travaillé en matière de positionnement mais également de décor des pièces de bois qui composent l'ensemble. Rares sont les maisons à pans de bois sur lesquelles existent des motifs de chevrons ou de croix de Saint-André par exemple. La maison du numéro 4 de la rue Baudrairie constitue une exception en la matière.

*Photo 5 : maison, 4 rue de la Baudrairie*

La simplicité du pan de bois vitréen s'explique vraisemblablement par le fait qu'il était très souvent enduit à l'origine. Les cartes postales du début du 20<sup>e</sup> siècle, nombreuses à représenter les rues du centre-ville de Vitré, nous donnent de précieux renseignements dans ce domaine. Ainsi, y voit-on certaines maisons « emblématiques » de la ville de Vitré telles que la « maison de l'Ile » (rue Poterie) recouverte à l'époque d'un enduit, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui bien qu'elle ait été restaurée assez récemment (années 1990).

Rue Poterie, de nombreuses constructions à pans de bois sont encore recouvertes aujourd'hui d'un enduit ou bien d'un essentage d'ardoise. Ces essentages d'ardoise ont été posés sur certaines façades à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle semble-t-il. La proximité des carrières des Lacs (Cornillé), dont le gisement de schiste a été exploité dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, n'est peut-être pas totalement étrangère à l'utilisation de ce matériau en façade. Une carte postale du début du 20<sup>e</sup> siècle représentant la maison du 10 rue Poterie montre en effet que l'étage était déjà recouvert d'un essentage d'ardoise à l'époque. Aujourd'hui, la façade de ce niveau est apparente, toutefois, la pauvreté de ce pan de bois ne laisse que peu de doute sur le fait qu'il n'était pas destiné à être visible.

*Photo 6 : « Maison de l'Ile », rue Poterie*

## Les typologies

A ce stade de l'enquête d'inventaire du patrimoine, il est difficile, voire dangereux, de tirer des conclusions sur les typologies de maisons à pan de bois de Vitré, cependant, certains phénomènes apparaissent d'ores et déjà comme récurrents et significatifs.

On constate très nettement que le bâti à pan de bois de l'aire d'étude est majoritairement issu de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, c'est-à-dire de la fin du 15<sup>e</sup> siècle, du 16<sup>e</sup> siècle et du 17<sup>e</sup> siècle. Cette relative homogénéité nous permet de dégager certaines typologies bien que de nombreuses découvertes restent sans doute à faire.

### - Les maisons à mur pignon sur rue.

Le cadastre napoléonien de la ville, réalisé en 1811, montre un parcellaire en lanière qui prouve l'existence de nombreuses maisons à pignon sur rue, tant dans la ville close que dans les faubourgs.

Ces maisons possèdent une façade sur rue en pan de bois et présente le plus souvent un fort encorbellement. Ce type de maison possède généralement deux à trois pièces en enfilade. La pièce sur rue du rez-de-chaussée était très souvent réservée à un usage commercial alors que les pièces du fond de la construction et des étages étaient réservées à l'habitation. L'escalier est assez fréquemment un escalier en vis dans l'œuvre.

### - Les maisons à mur gouttereau sur rue.

Quelques exemples de maisons à pans de bois à mur gouttereau sur rue existent à Vitré (30 rue d'Embas ou 25 rue Poterie par exemple), toutefois, ces exemples restent ponctuels. Contrairement au type précédent, ces maisons offrent une façade sur rue très large, ce qui permet de bénéficier d'un espace conséquent pour le commerce (largeur de l'étal). Au contraire, ces constructions sont très peu profondes et ne comptent généralement qu'une pièce en profondeur. Ces maisons sont souvent composées d'une grande pièce au rez-de-chaussée ouvrant sur la rue. Dans plusieurs cas, bien que ce rez-de-chaussée semble avoir servi de magasin ou d'ouvroir, il existe une cheminée sur l'un des pignons. Au même titre que les maisons à mur pignon sur rue, les étages de ces maisons étaient réservés à l'habitation.

*Photo 7 : maison, 30 rue d'Embas*



### - Les maisons à porche.

Le plan d'alignement de 1842 atteste l'existence à cette époque de nombreux porches à Vitré, particulièrement, rue Poterie, rue Notre-Dame et rue de Paris. Ainsi, le côté nord de la rue Poterie était-il bordé d'un bout à l'autre de porches qui permettaient de circuler en étant à l'abri des intempéries.

Les maisons à porches constituent un type particulier de maisons à pans de bois sur lesquelles le premier étage, en encorbellement, repose sur des piliers en pierre ou des colonnes en bois formant un porche. L'espace situé sous le porche servait à l'entreposage des marchandises proposées à la vente. Il existait des maisons à porche dans de nombreuses villes commerçantes en Bretagne, comme par exemple à La Guerche de Bretagne, à Dinan ou encore à Livré-sur-Changeon...

Bien qu'il en subsiste un nombre conséquent à Vitré, nombreux sont les porches qui ont été détruits à la fin du 19<sup>e</sup> et au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Actuellement, la partie est de la rue Poterie conserve encore un bel ensemble de porches. Vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la volonté d'élargir certaines rues de la ville a été fatale aux porches de ces maisons. De nombreux exemples ont disparus au cours du 19<sup>e</sup> siècle, lors de l'application des plans d'alignement.

Leur destruction était d'autant plus facile que, dans certains cas, seul le porche était construit en pan de bois alors que le reste de la construction était en maçonnerie. Après la

Photos : © région Bretagne

destruction du porche, la façade sur rue pouvait donc être simplement reprise. C'est la raison pour laquelle certaines façades de maisons de la rue Poterie semblent remonter à la fin du 19<sup>e</sup> siècle alors que l'arrière de la construction est ancienne (16<sup>e</sup> ou 17<sup>e</sup> siècle) (exemple du numéro 12 rue Poterie).

Un exemple de ce type est tout à fait révélateur, il s'agit de la maison du numéro 28 rue Poterie qui possède aujourd'hui une façade témoignant de la charnière des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Pourtant, la façade postérieure située au nord évoque sans aucun doute une construction de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle, tout comme des photographies de la fin du 19<sup>e</sup> siècle qui montrent la façade de cette maison composée d'un porche surmonté de deux étages en pan de bois. Par ailleurs, une cheminée exceptionnelle, provenant de cette maison et aujourd'hui conservée au musée du château de Vitré, nous donne de précieux renseignements sur les commanditaires d'une maison de ce type. Il s'agissait en effet de marchands de toile de chanvre de la ville : Lucas Royer et Françoise Gouverneur en 1583. La qualité et le décor exceptionnel de cette cheminée ainsi que les dimensions imposantes de la construction ne laissent aucun doute sur l'aisance financière de ces propriétaires.

Fait intéressant à noter, à Vitré, ces différents types de constructions à pans de bois sont aussi bien présents dans la ville close que dans les faubourgs.



## LA RESTAURATION DES MAISONS 17 ET 19 RUE SAINT-GUÉNHAËL À VANNES

Jean-Pierre Leconte  
architecte du patrimoine  
lundi 14 mai

Situé en plein cœur du quartier médiéval, en bordure de la rue de la Bienfaisance antérieurement rue des Trois Duchesses, ancienne voie qui montait de la rue des Vierges vers le porche sud de la cathédrale, à l'angle de cette rue et de la rue qui borde la face sud de cet édifice, l'ensemble des deux maisons des 17 et 19 rue Saint-Guénhaël fait partie du paysage et de l'image identitaire du vieux Vannes. Elles sont actuellement en cours de travaux, et l'avancement de l'étude liée à cette phase permet une meilleure connaissance de leur histoire et de leurs caractéristiques.

La première représentation connue correspond à un dessin d'illustration de l'ouvrage d'Albert Robida, La Vieille France, consacré à la Bretagne et publié vers 1895. Et l'ensemble est bien représentatif du charme accordé à cette vieille région si archaïque et si pittoresque avec ses vieilles demeures délabrées, qui semblent tout droit sorties du moyen âge.

Photo 1 : Vannes, carrefour Saint-Guénhaël. Dessin d'Albert Robida (La Vieille France, La Bretagne vers 1900, Paris)

La maison est représentée à partir de l'arrivée basse, en provenance de la Porte Prison qui donne accès à la ville close depuis l'est et le faubourg Saint-Patern.

Sur ce dessin se lit bien le côté très pittoresque, habité, enchevêtré et assez vétuste de ce petit ensemble urbain, avec ses échoppes en rez-de-chaussée, ouvertes sur la rue, le linge qui pend à la fenêtre, et ces ensembles de structures à pan de bois, marquées par le temps et si fortement perçues par l'imaginaire de l'époque comme l'image même de ces vieilles cités pleines de charme et grouillantes de vie et de mémoire, un peu hors du temps et en particulier du temps moderne, et de sa tyrannie.

Nous sommes tout à fait au cœur de cette valeur d'ancienneté évoquée par Alois Riegl, dans son ouvrage « le culte moderne des monuments, son essence et sa genèse » publié sensiblement à la même époque que l'ouvrage de Robida.

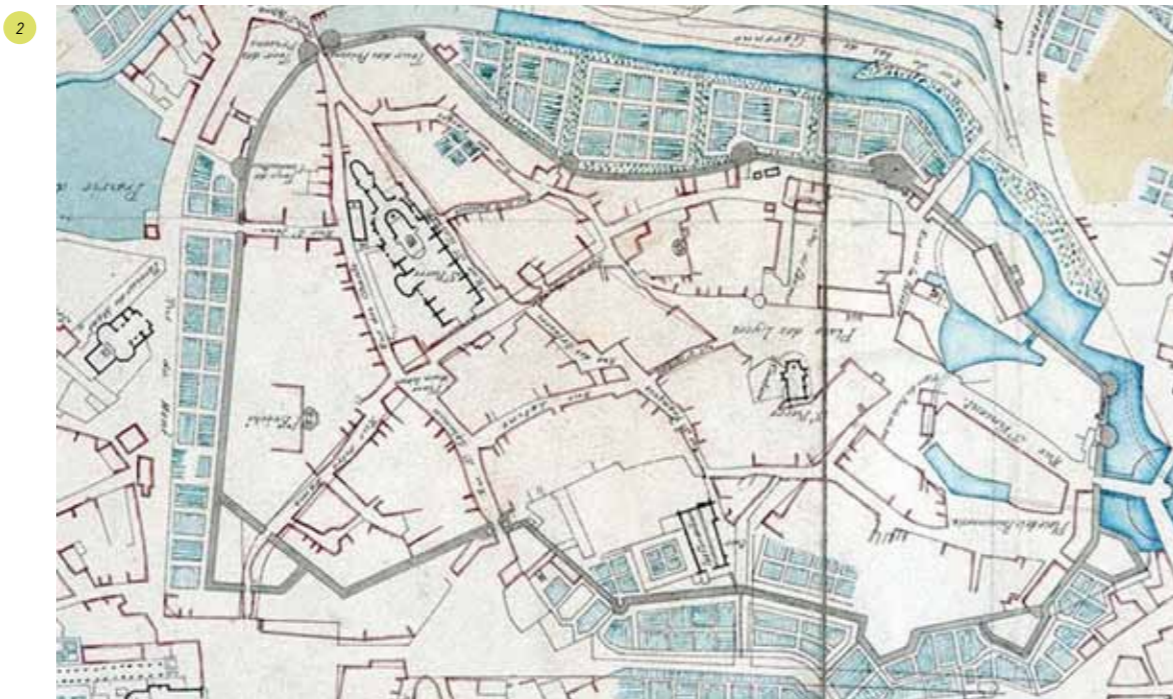
Et pourtant ce petit ensemble urbain, si pittoresque, n'a pas toujours ainsi fait vibrer les cœurs des amateurs de jolies choses. Ces rues étroites encombrées et si peu commodes, le côté vétuste voire insalubre de ces maisons a longtemps été perçu comme une lèpre à éradiquer. Un plan d'alignement de 1785, à une période où la raison triomphe sur le sentiment et où le passé n'est pas forcément envisagé sous le même angle favorable, indique ce qui aurait pu se réaliser, et dont témoigne aujourd'hui, la réalisation de la rue proche de la Monnaie.

Photo 2 : Vannes en 1785 avec indication des alignements projetés. Copie du plan d'embellissement de Maury : quartier du centre. Archives départementales du Morbihan.

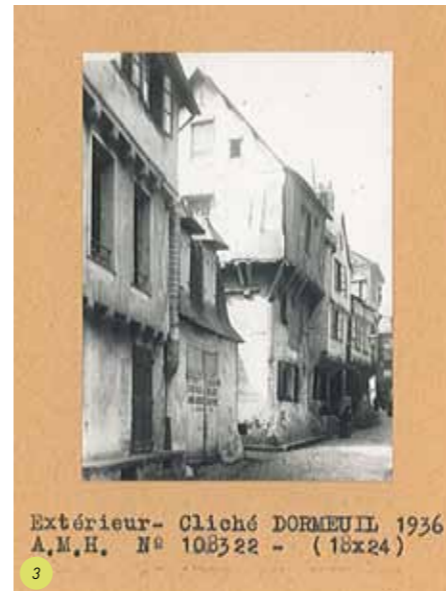
Mais à l'échelle d'une ville comme Vannes la mise en place d'un urbanisme aussi volontaire demandait sans doute des moyens au-delà des possibilités communales, nous ne sommes pas ici dans le Paris de l'Empereur avec un Préfet possédant des moyens d'action au service d'un projet national, et comme dans beaucoup d'autres villes de cette importance, les opérations d'alignement ont épargné l'essentiel de ces vieux quartiers, ce que l'évolution des sensibilités a encore conforté avec la mise en place de ces secteurs protégés



1



2



Extérieur- Cliché DORMEUIL, 1936  
A.M.H. N° 108322 - (18x24)

3

éditée par Malraux en 1962, face à l'emballlement du temps. Aujourd'hui ces ensembles font l'objet d'un suivi très attentif, leur sauvegarde et valorisation sont considérées comme un objectif national tout autant que comme une fierté communale. Et on peut dire qu'il y a sur ce point un très large consensus qui implique l'État et ses services mais aussi les autres collectivités territoriales, région, départements et villes qui toutes s'impliquent fortement dans l'effort que requiert la revalorisation, la reconquête et parfois même le simple maintien de ces ensembles de bâtiments très anciens et donc aussi fortement usagés.

A ce titre les deux bâtiments actuellement en cours de restauration sont un exemple intéressant et une bonne illustration des questions et difficultés que soulève cet exercice du maintien de ces patrimoines très anciens.

Les deux maisons sont protégées au titre de la législation des monuments historiques. La plus basse, celle de l'angle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en janvier 1929, celle qui suit et lui est mitoyenne, juste un petit peu plus haut dans la rue a aussi été inscrite en juin 1933 puis classée en 1943. Les énoncés administratifs indiquent que la maison basse est datée du XVI<sup>e</sup> siècle, la maison haute, elle, est donnée pour construite au XIV<sup>e</sup> siècle, dates approximatives correspondant à une analyse sommaire des bâtiments à cette époque encore largement enduits.

Photo 3 : vue sur la rue Guénhaël vue en perspective. Photographie d'Auguste Dormeuil, 1936. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Ministère de la Culture.

Peu d'études viennent ensuite affiner cette approche. Les bâtiments sont à l'époque de leur protection très vétustes et menacent ruine. Le jour se lit au travers des pans de bois. Ce sont des édifices privés où demeurent des gens de conditions modestes, artisans, commerçants, personnes âgées. Les propriétaires ne peuvent faire face aux obligations de maintenance et sollicitent le concours de la ville. Celle-ci après bien des hésitations va finir par prendre le relais des particuliers défaillants et va se retrouver propriétaire de l'ensemble, poussée par les services de l'État qui veille à la sauvegarde de l'aspect pittoresque de ce vieux quartier qui borde directement la cathédrale.

Le souci est alors un souci de sauvegarde du cadre de la rue, et c'est à ce titre que l'État va aussi intervenir, y compris en poussant au classement la plus petite des deux maisons ce qui permet à la Ville de bénéficier d'un concours financier plus conséquent de l'État.

Mais la sauvegarde est une sauvegarde des silhouettes qui s'encombre peu de la valorisation ou de l'étude des intérieurs

ou de la structure elle-même des bâtiments ou de leur architecture.

La maison n° 19 est achetée par la Ville en 1944, à la suite de débats contrastés et nourris sur l'opportunité de se porter acquéreur d'un bien aussi détérioré, de faible surface, frappé d'alignement et obligeant à de lourds investissements de travaux sans retour économique correspondant.

Photo 4 : vue avant travaux, première partie 20<sup>e</sup> siècle. Archives municipales de Vannes.

Les Beaux-Arts ne veulent pas prendre en charge l'acquisition d'un immeuble « qui n'a aucun caractère national » et demande à la Ville de s'engager pour assurer sa préservation et surtout « le cadre de la rue Saint-Guénhaël » La position des services de la Ville est plutôt restrictive. C'est le plaidoyer de Caubert, architecte, qui va en fin de compte emporter l'adhésion du conseil.

Le 3 août 1943 celui-ci déclare au conseil :

« Il est inutile, je pense, d'attirer votre attention sur le caractère unique de la rue Saint-Guénhaël. Il est inutile aussi de revenir sur le caractère touristique de notre ville, et nous ne devons pas laisser s'échapper une occasion de conserver, à nos rues, leur vieux cachet.

Il y a quelques 80 ans, lorsque Viollet Le Duc a proposé à la ville de Vannes de dégager ses remparts, il s'est trouvé des édiles pour combattre le projet et ce fut une autre ville, Carcassonne, qui en a été la bénéficiaire. Cette ville a maintenant une réputation mondiale qui aurait pu être la nôtre. Ferons-nous la même erreur et laisserions-nous nos vieilles maisons tomber sous la pioche des démolisseurs.

Il nous faut prendre une décision et je vous demande qu'elle soit favorable.

Il n'y a pas pour l'esthétique d'une ville de question d'argent ou de finances qui puisse compter et j'espère que nous ne nous y arrêterons pas. »

La Ville décide donc d'acheter. L'État classe l'édifice ce qui permet de participer aux côtés de la Ville à l'effort d'acquisition.

Dès 1948, la maison fait l'objet de travaux de confortement avec réfection des toitures et façades conduits sous le contrôle des services de l'État. Le pan de bois supérieur est repris et les intervalles entre pièces de bois sont remplis de briques plâtrières hourdées d'un mortier assez riche, comme cela se fait à l'époque. La charpente est refaite à neuf et restituée dans sa silhouette extérieure, avec réfection également à neuf de la couverture.

La maison n° 17 très vétuste et elle aussi menaçant ruine,

est achetée en 1953, après une longue suite de mises en demeures et expertises, qui toutes soulignent l'état d'extrême vétusté et délabrement de l'édifice.

Photo 5 : vue avant travaux, 1954. Archives municipales de Vannes.

Devant l'incapacité des propriétaires à faire face aux obligations d'une remise en état, la Ville se porte acquéreur et décide d'engager des travaux de réfection. Ces derniers sont décrits par l'architecte des bâtiments de France, Monsieur René Legrand et seront suivis pour leur exécution par Monsieur Thievard directeur des services techniques de la ville de Vannes. Ils consistent essentiellement en un confortement des pans de bois par contreventement métallique intérieur. Les remplissages sont repris comme pour la maison précédente en briques plâtrières et mortier riche. Les dispositions intérieures des trois premiers niveaux sont assez radicalement modifiées avec suppression de l'escalier précédent, modification des cloisonnements et mise en place d'un aménagement fonctionnel et utilitaire permettant l'usage de ces trois niveaux en bureaux. Des planchers neuf recalés sont mis en place et les reprises des structures porteuses sont dissimulées sous de faux plafonds. Le dernier niveau sous comble n'est plus desservi que par une trappe et est laissé en l'état.

Tel était l'état de l'ensemble lorsque dans les années 2005, la maison de droite, la plus vétuste venait de perdre son ancienne occupante, décédée. La maison de gauche, transformée en bureaux pour sa partie basse avait été occupée par l'association des fêtes médiévales, et par des associations de commerçants, mais avec une utilisation de fait sporadique et séquentielle. L'ensemble avait aussi de fait vieilli et nécessitait à nouveau de gros travaux. La Ville a pris la décision de s'en séparer, confiant à l'initiative privée la charge et la responsabilité de la gestion de cet ensemble.

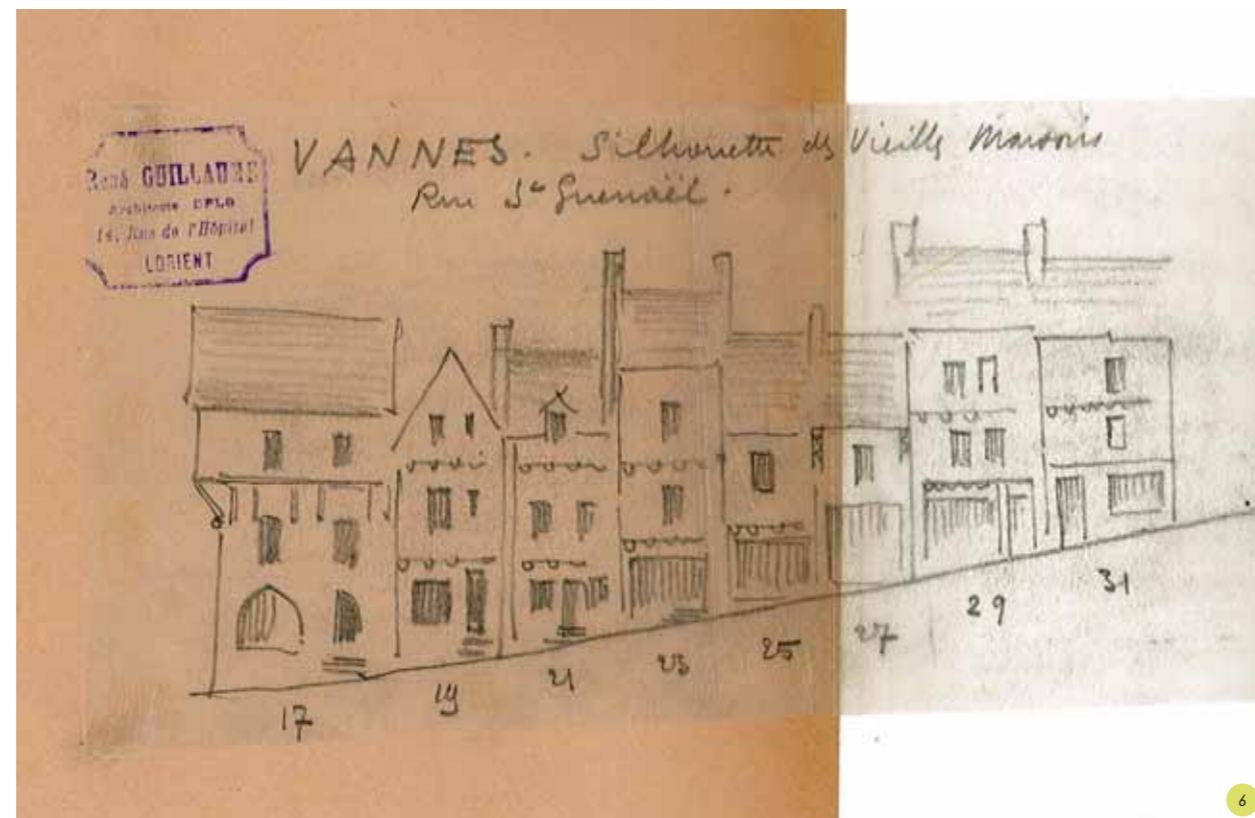
Photo 6 : silhouette des vieilles maisons rue Saint-Guénhaël. Dessin de René Guillaume. Archives municipales de Vannes.

Le démarrage d'une réflexion d'étude a, comme souvent en l'occasion, relancé le travail de recherche et de compréhension sur l'histoire et la genèse de ces deux bâtiments. Travail utile et nécessaire. Si Vannes est depuis 1982 dotée d'un règlement de secteur sauvegardé, ce document édité dans une période déjà ancienne (création en août 1966) n'a pas été nourri de recherches historiques à la parcelle, les études restent encore très sommaires et ce malgré les récentes avancées liées au travail des services de l'inventaire et du service patrimoine de la ville de Vannes. Et le travail reste encore largement à faire pour dépasser l'approche sensible

et sentimentale qui a présidé à beaucoup de ces conservations et enrichir le travail de connaissance et donc aussi celui de la maintenance et de la conservation et valorisation d'un corpus mieux approfondi.

L'étude en cours, menée en relation étroite avec ces services comme avec ceux de la conservation régionale des monuments historiques, et les services territoriaux de l'architecture, est donc aussi un jalon dans cet effort collectif d'approfondissement.

Sur ce sujet de la maison à pan de bois, comme de façon générale sur l'étude de l'habitat urbain vernaculaire, la connaissance progresse depuis déjà plusieurs années. Il n'est que de citer l'ouvrage de Daniel Leloup sur la maison à pan de bois en Bretagne, publié en 2002, ou les cents maisons médiévales en France publié en 1998 aux éditions du CNRS, sous la direction de Yves Esquieu et Jean-Marie Pesez, ou encore les travaux de Monsieur Pierre Garrigou, Grandchamp, sur les demeures médiévales, publiés en



6



5

1954



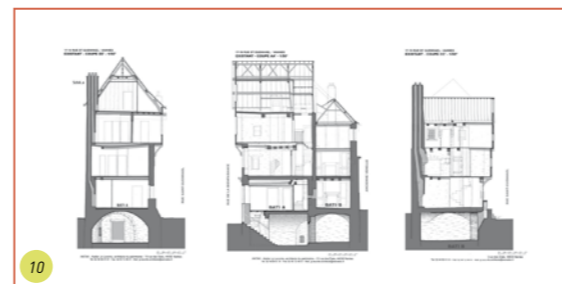
8



9



10



1992 aux éditions remparts, pour donner une idée rapide du développement en cours de ces recherches, et de l'intérêt qu'elles suscitent. Sur Vannes il faut aussi rappeler le travail essentiel mené par Albert Dégez et publié en 1980 par la société polymathique. De même doit être évoqué le progrès et la diffusion de l'usage possible de la dendrochronologie qui permet aujourd'hui des éléments d'approche et de datation particulièrement éclairants de ces édifices. Sont aussi à souligner l'avancée de l'archéologie médiévale et des techniques de l'archéologie du bâti. Tout ceci entrouvrant des portes de recherches et des avancées possibles.

Ce qui en même temps nous amène à souligner les limites de notre propre étude, menée dans des conditions assez classiques de chantier, sur un chantier privé, avec des maîtres d'ouvrages privés, très impliqués dans leur démarche, mais avec aussi, encore aujourd'hui en France, une nette césure entre les démarches scientifiques directement accompagnées et gérées par l'État et le travail de terrain, même consciencieux effectué par des équipes comme les nôtres.

Mais reprenons la genèse du dossier. Vendu en 2005, l'ensemble va faire l'objet en 2006 d'une première étude diagnostic confiée à Gérard Danet, historien du patrimoine, qui va pour les relevés, s'appuyer sur le concours de Madame Brasse-Apajalahti, architecte. L'étude de Gérard Danet, utile compilation des documents d'archives concernant ces deux maisons, fait d'abord ressortir l'unité foncière qui correspond à l'ensemble : si en élévation il y a bien deux maisons, avec deux entrées et deux distributions, le cellier est unique. Et l'observation attentive des deux bâtiments laisse aussi apparaître des imbrications complexes au niveau de la circulation centrale jouxtant le mur mitoyen central.

Gérard Danet dans son étude cite deux textes qui attestent de l'existence de la maison en 1470, date où la cathédrale est elle-même en reconstruction. Un autre acte de 1677 indique que la maison est cette fois divisée en deux entités bien distinctes. Ses observations l'amène à dater du XVII<sup>e</sup> siècle la surélévation de la maison de l'angle, période de grande reconstruction où « le chapitre cathédrale fait reconstruire plusieurs maisons prébendales dès les années 1680 : ces maisons sont souvent qualifiées de vétustes voire en état de délabrement ». Il donne aussi copie des documents conservés au service des bâtiments de France, documents permettant de se faire une première idée des travaux entrepris au début du vingtième siècle.

Et enfin son étude souligne l'existence de questions archéologiques importantes comme celles concernant la trace possible d'une ancienne galerie en pignon du premier étage et

l'existence à ce niveau de ce qui semble être la trace d'une grande baie obturée.

Photo 7 : dessin Pier Luigi Perricolo architecte, 2005 premier projet de restitution.

Sur la base de cette première approche historique, le maître d'ouvrage va confier à Monsieur Pier Luigi Pericolo, architecte du patrimoine, l'établissement d'un premier projet de restauration, portant et sur les intérieurs et sur les extérieurs de l'édifice. L'idée est de reprendre totalement la structure des pans de bois, qui a beaucoup souffert du remplissage en brique, trop étanche. Et aussi de reprendre complètement les distributions internes avec l'idée de créer au premier niveau deux commerces, si possible communiquant, de tirer partie à usage commercial du cellier en sous sol et de réorganiser les étages, y compris au niveau comble pour permettre la création de trois logements à usages locatifs.

Le permis de construire établi sur ces bases reçoit l'assentiment des services de l'État, et est donc accepté le 22 octobre 2007.

Le propriétaire nous a alors sollicités, pour une demande de prise en charge, sur ces bases, de la maîtrise d'œuvre des travaux. La phase de préparation et mise au point qui en a découlé, menée avec la présence sur place d'entreprises spécialisées et avec la possibilité de déposes, sondages et investigations beaucoup plus conséquentes que dans la phase initiale réalisée, a permis de conforter certains points comme aussi d'effectuer des découvertes qui ont peu à peu infléchi la démarche de projet.

C'est cette approche pragmatique liée au chantier et à ses possibilités qui fait le fond de la présentation ici effectuée.

Nous avons commencé par reprendre et compléter les relevés qui avaient accompagné le dossier de permis de construire en adoptant une forme de dessin plus proche du relevé analytique que du dessin architectural proprement dit. Ce travail nous a permis d'affiner les observations et de rentrer dans une compréhension fine des données existantes de l'édifice.

Photo 8 : relevé études antak Jean-Pierre Leconte architecte, 2009 état avant travaux.

Photo 9 : relevé études antak Jean-Pierre Leconte architecte, 2009 état avant travaux de restauration.

Photo 10 : relevé études antak Jean-Pierre Leconte architecte, 2009 état avant travaux de restauration.

Passée cette première phase nous avons pris l'option de commencer l'approche par la maison de droite, plus petite, plus facile à cerner et sur laquelle pouvait de façon prudente et raisonnable, être testée et mise au point la méthode, comme les mesures envisagées. Nous avons donc fait déposer systématiquement les éléments de décor parasite, faux plafond, cloisons modernes, enduits ciment recouvrant les parois. Nous avons fait déposer avec soin les décors menuisés qui en fond de chacune des pièces des premiers niveaux masquaient les anciennes cheminées de pierre, assez bien conservées, malgré les désordres ayant affecté les maçonneries des conduits et avaloirs.

Photo 11 : maison, 19 rue Saint-Guénhaël, rez-de-chaussée, lambris de vant cheminée mur sud et premier étage, cheminée mur sud après dépose lambris d'habillage.

Le dégagement du pan de bois a révélé l'état de fatigue des ouvrages. La partie basse visiblement la plus ancienne avait ses poteaux principaux engagés dans les maçonneries et là aussi le résultat des rejointoiements trop riches et enfermant les bois dans une gangue trop étanche se sont fait sentir. Même chose pour les bois des parties hautes très largement dégradés, et pour lesquels il a fallu prendre la décision de procéder à des remplacements importants.

L'ensemble du pan de bois a donc été démonté. Les assemblages de la partie basse, structure ossature et plancher haut du rez-de-chaussée, apparemment conservés dans leur authenticité, ont été relevés et photographiés avec attention. L'essentiel de la structure a sur ce point été sauvée et des greffes exécutées sur les faces internes ont permis d'assurer à l'ensemble une stabilité structurale satisfaisante, tout en conservant la structure et l'épiderme des pièces d'origine. Les pièces de bois principales du plancher haut du rez-de-chaussée étaient encore en place, mais altérées sur la partie arrière de l'édifice, à proximité des cheminées, où des traces de feu pouvait être observées. Une pièce de bois plus récente avait été mise en place pour pallier à ce désordre, cet élément a été repris en conservant l'essentiel des pièces de bois d'origine.

Photo 12 : maison, 19 rue Saint-Guénhaël, rez-de-chaussée, plancher haut partie arrière avec traces de feu.

La structure de ce niveau, ossature extérieure et plancher ainsi largement conservés, a pu être datée par dendrochronologie et se situerait aux alentours de 1423, ce qui est une date de grande antériorité et affine l'analyse d'Albert Dégez, architecte des bâtiments de France, qui dans son ouvrage sur les maisons à pan de bois sur Vannes, publié en 1980 par

la Société polymathique du Morbihan, repère l'édifice page 46 et lui attribue une ancienneté liée au principe constructif avec fort débord de l'encorbellement du premier étage.

Les pans de bois ainsi que les galandages ont été repris en fuseaux de châtaignier enrobés d'argiles et pailles comme cela avait ponctuellement été repéré sur les parties basses conservées ainsi que sur le premier étage repris au XVII<sup>e</sup>.

Photo 13 : maison, 19 rue Saint-Guénhaël, façade sur rue, premier étage, pans de bois et remplissage par quenouilles.

La technique a été conservée avec une légère adaptation : au niveau des pans de bois démontés, la technique locale consiste en une rainure sur un pan de l'ossature et en petit trou effectué sur la face opposée, trou dans lequel est placée la pointe du fuseau qui se bloque ensuite par basculement dans la rainure faisant face. Ici pour des questions de mise en œuvre et de garantie de meilleure tenue et étanchéité les entreprises ont préféré effectuer une double rainure : petite entorse aux règles de la restauration ou continuité de l'adaptation des traditions comme cela s'est fait en continuité sur ces immeubles ? Point à porter à un possible débat.

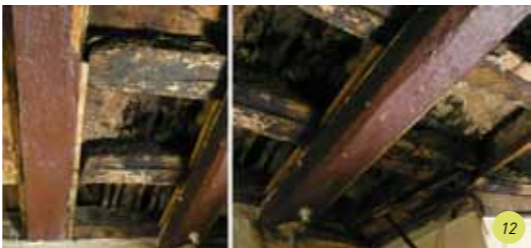
Toujours au niveau de la reprise de ce pan de bois des traces de peinture bleue avaient été repérées en sous face des consoles et ont servi de base pour la mise en couleur effectuée.

Photo 14 : maison, 19 rue Saint-Guénhaël, pans de bois : traces de couleur et essai de réinterprétation.

La maison a ainsi été restituée, le toit légèrement avancé pour assurer la protection des façades selon les dispositions traditionnelles sur ce type de façades et dans le centre du pignon a été restituée une petite baie centrale qui avait disparu lors des travaux précédents, mais était repérable sur les photos anciennes comme sur le dessin de Robida. L'escalier en vis est conservé et les cheminées de pierre ont été restaurées et conservées apparentes. Les menuiseries ont été partiellement réparées ou reprises à l'identique, pour les plus abimées, celle du dernier étage. Elles sont à petit bois, de type XVII<sup>e</sup>, s'ouvrant vers l'extérieur, et leur disposition semble bien correspondre à la reprise XVII<sup>e</sup> de la partie haute du pan de bois : modernisation ou reprise après incendie ?

Photo 15 : maison, 19 rue Saint-Guénhaël, état des bois et des menuiseries

Une analyse plus fine des textes, non plus à l'échelle de la parcelle, mais sûrement à celui de l'îlot, voire même de l'ensemble du quartier cathédrale, permettrait peut être d'avancer sur ces pistes, et de mieux éclairer la compréhension de l'immeuble lui-même.



La distribution par escalier à vis en bois traditionnelle a été conservée. Le traitement de la baie du rez-de-chaussée, sans doute avec des volets bois rabattants, dans l'esprit général de l'échoppe conservée est à l'étude.

### La maison de gauche :

Photo 16 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël. Photographie de Georges Estève, 1922. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Ministère de la Culture. État avant restauration.

Le bâtiment d'angle, correspondant au n° 17 de la rue Saint-Guénhaël et à l'angle de la rue de la Bienfaisance, est de fait plus complexe. Au moment de sa protection la lecture en était sans doute difficile, l'aspect de l'édifice et sa structure étant largement dissimulés par les enduits qui le recouvraient, ainsi que le montre la photo ci-jointe prise en 1922 par Mr Estève pour le compte du service des monuments historiques.

La partie basse est alors pratiquement totalement enduite, la partie haute apparaît encore en assez bon état, contrairement à la maison n° 19, un peu en retrait et dont le pan de bois semble plus dégradé.

Les campagnes de travaux des années 50 vont sur ce point aussi être assez radicales avec dégradation complète des enduits et rejointoiement des pierres au mortier de ciment, y compris sur le petit moellonnage, donnant par contre un écorché de l'épiderme rendant lisibles les traces de ces transformations, comme les caractéristiques de ces maçonneries.

Photo 17 : Maison, 17 rue Saint-Guénhaël, rez-de-chaussée, arcs en tiers point et trace de maçonneries appareillées.

Ces mesures vont en particulier faire apparaître la modénature des arcs en tiers point de la partie gauche de la façade rue Saint-Guénhaël ainsi que l'appareillage en moyen appareil assez soigné dans lequel est intégrée cette arcature.

Sans doute sur ces bases nouvelles, et grâce à la lecture ainsi rendue possible de ces éléments d'architecture, Albert Dégez, architecte des bâtiments de France, indique, page 103 de son ouvrage, que la maison de l'angle lui semble reconstruite sur des bases du 13<sup>e</sup> siècle.

Cette indication, importante, s'est peu à peu trouvée confirmée par les éléments progressivement dégagés au cours des travaux.

Initialement propriété de la ville de Vannes, la maison de gauche a longtemps été utilisée par le comité des fêtes médiévales et décoré dans l'esprit qui préside à cette manifestation : décor d'inspiration médiévale et faux pan de bois peint

sur les cloisons du rez-de-chaussée, le tout masquant les redistributions modernes mises en place par la Ville dans les années 50.

Photo 18 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, rez-de-chaussée, décor intérieur néo rustique, état avant travaux.

Aux étages des doublages en brique plâtrières, des cloisonnements modernes et des faux plafonds masquaient totalement les reprises et confortements mis en place, comme aussi les dispositions anciennes. Ce qui correspond aux pratiques de ces années d'après guerre et caractérise une bonne partie des maisons vannetaises, y compris à pan de bois, modernisées à cette époque : il reste sans doute encore beaucoup à découvrir de la ville ancienne et de dispositions constructives aujourd'hui masquées...

Photo 19 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, premier étage, état des aménagements avant travaux de restauration.

Avec la modification des distributions générales et le remplacement de l'escalier plus ancien attesté dans les plans d'état des lieux avant travaux conservés au service territorial de l'architecture et du patrimoine, par un escalier moderne type années cinquante, le comble n'était plus desservi que par une trappe. Non utilisé il avait gardé ses distributions et dispositions anciennes, d'ailleurs très altérées, avec trace d'incendie au niveau de la structure haute de la charpente, conservée mais noircie, sous un plafond de plâtre ancien lui-même à la limite de la rupture.

Photo 20 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, comble, état des anciens galeats conservés, avant travaux de restauration.

Sur l'ensemble de l'édifice ont été appliquées les mêmes mesures que celles qui avaient concerné le bâtiment mitoyen : dépose des doublages faux plafonds et éléments masquant les structures et décors anciens. Une bonne partie de ces déposes avaient déjà été effectuées dans la phase d'étude préalable à notre arrivée. Nous les avons poursuivies et systématisées. Conservation des éléments de distribution plus anciens et cloisonnements correspondants à la phase de transformation et surélévation. Repérages, relevés et annotations sur tous ces éléments et repérage attentif des structures.

Dans cette phase d'analyse les premières décisions prises ont concerné le pan de bois. Comme sur la partie haute de la maison voisine les reprises avaient ici aussi consisté en un remplissage des pans de bois en brique et mortier riche, mais ici de façon systématique. (Sur la petite maison voisine les deux premiers niveaux de pan de bois avaient conservé

un remplissage traditionnel de fuseau et quenouille correspondant à la réfection XVII<sup>e</sup>). Sous les doublages et dans les interstices non étanches l'humidité avait commencé à attaquer les bois et par endroit existait des traces d'attaques par champignons. De plus sur cette maison, en angle, les dispositions des bois plus complexes et plus fragiles, avaient travaillé et souffert, les bois s'étaient progressivement déformés et la façade présentait des dévers importants, en particulier sur le pignon est. Sur la façade côté rue Saint-Guénhaël, les supports des entrants hauts s'étaient affaissés, sollicitant les charpentes dont un des arbalétriers, celui du centre, avait en pied lâché.

Mais le plus important désordre s'observait en plancher haut du premier étage en sous face de la surélévation en bois où la solive principale de coyer s'était rompue et avait entraîné une descente de l'ensemble de la surélévation en ossature bois sur cet angle. D'où sans doute l'importance des désordres signalés dans les rapports d'expertise antérieurs à l'achat de l'édifice et où l'on parle de pièces d'où le jour se devine à travers les parois.

Sur ce point les réparations effectuées par la Ville et ses services suite au rachat de l'édifice avaient consisté en une simple, mais complexe de mise en œuvre, consolidation en l'état. La façade avait été bloquée dans ses déformations et doublée d'une ossature métallique qui de l'intérieur retenait le tout. Et sur le coyer, point clef de la structure de cet édifice, un confortement lourd et complexe, par doublage en profil d'acier de fortes sections avait été mis en place. Cette mise en œuvre, efficace mais disgracieuse, se payait du prix de la nécessité d'un doublage qui ramenait la hauteur de la pièce à des standards contemporains, masquait la structure initialement destinée à être apparente de ce plancher et modifiait totalement le volume et la perception de cet espace.

*Photo 21 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, plancher haut du premier étage, reprise de l'enrayure effectuée dans les années 1950, état avant travaux de restauration.*

La décision a donc été prise, compte tenu de l'importance des travaux à engager globalement pour la reprise de la structure générale, de restaurer le coyer et de supprimer l'ossature métallique de doublage. La structure a donc été largement reprise, en particulier sur le pignon, où les assembles avaient beaucoup joué, où les pièces de bois étaient très altérées voire pour nombre d'entre elles rompues, et où la part de remplacement a dû être importante. Sur la façade côté rue il a été possible de sauvegarder une part plus importante des éléments d'origine. Les assemblages ont été repris, certains désordres et affaissements qui posaient question en

terme de stabilité générale légèrement repris ou compensés. Mais le parti a été de conserver à l'édifice l'ensemble des déformations qui en marquaient l'ancienneté et les traces du temps et de l'usage, et ce au prix de prouesses de l'équipe de charpente, les ateliers Perrault, qui possèdent l'art et la manière de marier interventions de reprise et conservation de l'esprit de l'édifice.

*Photo 22 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, plancher haut du premier étage, reprise de l'enrayure, et rétablissement des baies trilobées, état en cours de restauration.*

La reprise complète du coyer en particulier est un ouvrage de charpenterie complexe et de grande précision. L'ensemble a nécessité la dépose complète du pan de bois, après relevés, mesures et repérages des pièces, y compris des déformations et dévers, transport en atelier, vérification, reprises ponctuelles, remplacements locaux des pièces trop dégradées, remontage et ajustage en atelier, démontage et remontage sur place. Un gros travail et quelque part aussi un travail d'exception...

*Photo 23 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, façade sur rue, état du pan de bois dégagé avant reprises.*

La charpente a été conservée et reprise sur place, ce qui a permis de garder la couverture arrière. Une lucarne attestée par les dessins assez précis et fidèle de Robida a été recrée et remise en place.

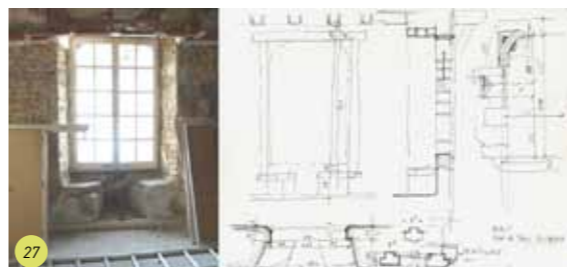
*Photo 24 : Maison, 17 rue Saint-Guénhaël, charpente reprise de pied d'arbalétrier.*

Le débord des toits en pignon a été aussi restitué. La suppression progressive dans le temps de ces saillies, diminue la protection des bois des façades et contribue beaucoup à la fragilisation de ces édifices. Pour des raisons de pérennité nous les avons réintroduit en nous inspirant des dispositions encore observables sur la ville.

Au niveau des maçonneries le travail de dépose et de dégagement a aussi amené son lot de découvertes.

La partie de pan de bois de la maison de gauche, correspondant à une surélévation effectuée au XVII<sup>e</sup>, surmonte un ensemble maçonné, assez homogène dans sa structure de plancher bois (plancher haut du rez-de-chaussée et plancher haut du premier étage...) mais très complexe quant à sa partie maçonnerie (murs périphériques et faces internes des murs arrières).

Nous avons déjà signalé la facture très particulière des baies du rez-de-chaussée, en particulier celle côté angle de la rue Saint-Guénhaël avec son profil en tiers point et sa modénature bien particulière d'esprit XIII<sup>e</sup>, les mêmes modénatures



se lisent d'ailleurs sur la flèche Nord du massif occidental de la cathédrale dont la tour date de cette même période.

*Photo 25 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, baies du rez-de-chaussée dégagement des maçonneries parties basses.*

La même modénature se lit sur la partie basse de la baie du rez-de-chaussée en pignon, rue de la Bienfaisance, baie qui donne accès au cellier et baie dont la partie supérieure a été ultérieurement modifiée.

La baie de droite du rez-de-chaussée côté rue Saint-Guénhaël est, elle, en plein cintre mais comprend une pile centrale, avec des pierres à modénature identique à celle de l'arc.

La baie de gauche est inscrite dans un moyen appareil de qualité, celle de droite est surmontée d'une maçonnerie de petit moellon et son raccord sur la partie droite, côté maison mitoyenne est assez hasardeux...

A l'étage trois baies surmontent les arcades inférieures, deux sont ouvertes : une en pignon, une côté rue Saint-Guénhaël au dessus de l'arc brisé. Une deuxième baie de même dimension et de même type, sur cette façade, est murée.

La première étude attribuait les écoinçons sculptés des angles de ces baies, à une réutilisation tardive de pierres récupérées sur le chantier voisin de reconstruction du chœur de la cathédrale, et considérait donc ces baies comme des créations ou agrandissement de cette époque.

*Photo 26 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, baies du premier étage, état avant intervention avec traces conservées de l'état antérieur.*

Là aussi les dégagements effectués à l'intérieur de l'édifice ont amené à des inflexions sensibles de l'analyse. Tout d'abord la suppression des doublages et habillages ont fait apparaître à l'intérieur, dans l'ébrasure de ces deux baies, l'existence de coussièges, parfaitement liés aux maçonneries.

*Photo 27 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, premier étage, coussièges dégagés après piquage des enduits de plâtre.*

L'examen attentif des écoinçons a montré que l'on était en présence de pierres parfaitement homogènes avec les maçonneries d'ensemble de la baie, et montrant d'une part des traces de rainures, en partie haute, rainures pouvant être mises en relation avec une fermeture par panneaux de verre, et d'autre part une interruption de cette rainure, au centre du motif, avec buchage de la pierre en cet endroit... L'analyse montrait aussi que l'élément central de la plate bande était hétérogène par rapport à l'ensemble de l'appareillage de la baie, et que sur chaque jambage se lisait à égal niveau la trace d'une pierre de plus petite hauteur dont l'extrémité

avait été buchée. Le report de ces éléments relevés sur un dessin ont vite permis de retrouver le dessin d'origine de ces baies trilobées, que les historiens situent dans cette région sur une période assez précise et dans la deuxième période du XIV<sup>e</sup> (aux alentours de 1380...).

*Photo 28 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, premier étage, restitution de la baie trilobée, détail, baies, mur est.*

Toujours au même niveau et dans la même pièce, le dégagement des doublages du mur du fond a fait apparaître les parties basses d'une cheminée et les piles entourant le foyer d'origine. La partie haute a disparu, le manteau a été détruit, un second foyer plus petit se lit à l'intérieur des traces de l'ancien foyer conservé. La forme très particulière des jambages latéraux avec le fort tore circulaire posé sur des bases classiques et orné en partie haute de décor végétal évoque pour les historiens consultés l'esprit des cheminées XIII<sup>e</sup> dont peu d'éléments sont aujourd'hui encore conservés en Bretagne. L'absence de conservation des éléments supérieurs et le brouillage des maçonneries du manteau rendent difficiles le prolongement de cette démarche, mais la probabilité semble bien établie.

Toujours sur le même niveau, se lit une baie en plein cintre ouvrant sur le pignon. Cette baie est murée côté extérieur. Sur cette face les pierres appareillées en périphérie semblent buchées, un peu comme si la face externe faisant saillie avait été ultérieurement ravalée pour pouvoir être enduite. En dessous de cette baie existent des corbeaux de pierre qui pourraient faire penser à l'existence d'une galerie. Gérard Danet dans son étude préliminaire suggère l'existence d'une galerie qui aurait pu courir sur l'ensemble des façades. Au vu des découvertes ultérieures nous penchons plutôt pour l'hypothèse d'un accès extérieur à cet étage de l'édifice, par une galerie en façade et éventuel degré sur l'arrière. Plaiderait pour cette hypothèse ce qui semble apparaître des caractéristiques de l'édifice : maison importante, en pierre, avec des modénatures soignées, cheminée de qualité, pouvant se rattacher à l'idée d'un logis canonial ou d'une résidence urbaine. Boutique indépendante au rez-de-chaussée. Cellier ouvrant sur la voie principale...

Autre élément pouvant donner poids à cette hypothèse, la découverte à l'intérieur des maçonneries du pignon, rue de la Bienfaisance, d'un égout vertical, percé à l'intérieur des pierres côté mur arrière, et débouchant en partie basse par un petit exutoire sculpté. Cet égout pourrait correspondre à un petit lavabo, pouvant avoir été situé dans la niche ancienne, mais modifiée qui se trouve à gauche de ce qui aurait pu être une baie d'entrée... cette disposition étant semble-t-il

classique des dispositions que l'on retrouve dans les manoirs de la même époque.

Enfin l'analyse de la structure des planchers et en particulier du coyer et du solivage des deux premiers niveaux ont fait apparaître une très grande homogénéité des bois datés pour l'ensemble de la première partie du XV<sup>e</sup> siècle, la partie supérieure étant elle et de façon aussi parfaitement homogène datée de la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle.

Or l'étude attentive du pan de bois supérieur a montré que les pièces de charpente en débord, correspondant au plancher haut du premier, et datées du XV<sup>e</sup>, pièces qui soutenaient la surélévation construite au XVII<sup>e</sup> en porte à faux, avaient été coupées et raccourcies lors de cette nouvelle intervention. Elles semblaient avoir été sectionnées à environ une vingtaine de centimètres, ce que révélait la suppression de l'arondi final et la mise à nu de traces d'anciennes mortaises.

*Photo 29 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, détail de l'encorbellement, deuxième étage, façade nord sur rue Saint-Guénhaël.*

Le rétablissement de cette avancée antérieure la situait dans l'alignement du pan de bois de la maison voisine, comme si avait existé préalablement à cette reprise et surélévation sur deux niveaux un ancien pan de bois, peut être contemporain de la reprise des planchers et donc aussi de la maison mitoyenne. Les traces de la charpente, conservée entre ces deux maisons, pourrait d'ailleurs donner crédit à cette analyse : à l'intérieur du panneau charpenté séparant les deux bâtisses se trouve conservée une ancienne ferme, très déformée, un peu plus basse, et qui pourrait peut être correspondre à cet état intermédiaire.

*Photo 30 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, disposition des charpentes partie haute cage d'escalier, côté maison n°19.*

Dans cet esprit, nous aurions eu en même temps que la reprise et le rehaussement de la partie pan de bois au début du XVII<sup>e</sup>, une modification des distributions intérieures avec création d'un couloir d'entrée distribuant un escalier nouveau. Les tracés conservés en plan sur les dessins de l'état avant travaux XX<sup>e</sup> semblent indiquer un escalier tournant en bois typique de l'architecture de cette époque, type dont on trouve nombre d'exemples et références dans la ville ancienne. Pourraient correspondre à cette transformation l'ouverture des baies supérieures, à cadre bois, ayant entraîné la condamnation de la deuxième baie maçonnée de la grande pièce, et la création à chacun de ces niveaux d'un petit cabinet dont les menuiseries et cloisonnement encore conservés font référence aux techniques de cette période. L'escalier distribuait à chaque étage un petit sanitaire desservi à

mi-hauteur et relié par une colonne verticale à une fosse se trouvant en cave.

Correspondrait aussi vraisemblablement à cette transformation la modification de la baie du rez-de-chaussée, élargie pour la circonstance, et reprise en son centre par une colonne susceptible de reprendre les charges et poussées.

Tout ceci reste conjoncturel, l'édifice est complexe, la partie basse n'est pas encore totalement dégagée. La relation au cellier reste à approfondir, et le temps du chantier est aussi un temps d'actions, d'observations et de remarques. Tout ceci va donc mûrir, se compléter et sans doute en partie continuer à s'éclaircir.

Sur cette maison et en fonction des traces de peintures repérées sur les pièces anciennes, la mise en couleur se situera dans la gamme des teintes plus chaudes inventoriées : ocre jaune ou lie de vin.

*Photo 31 : maison, 17 rue Saint-Guénhaël, pans de bois trace de couleur sur la partie haute côté est.*

Restera aussi sûrement une part d'incertitude et de mystère, et donc d'interprétations possibles... Reste que les observations effectuées donnent poids aux intuitions formulées par Albert Dégez : nous sommes ici pour la maison de l'angle sur un très vieil édifice urbain, sans doute une des plus vieilles sinon la plus vieille maison à ce jour étudiée sur Vannes, avec vraisemblablement un cellier d'origine et une partie de l'angle maçonné pouvant être daté du XIII<sup>e</sup> siècle. Ensuite dans cette ville, très affectée au XIII<sup>e</sup> siècle par un tremblement de terre de grande ampleur, soumise à de nombreux sièges et destructions dans le XIV<sup>e</sup> siècle, largement rebâtie dans les siècles suivants, ayant à répondre au XVII<sup>e</sup> à des pressions de populations amenant à des adaptations et reconstructions partielles, comme à des surélévations nombreuses, cet ensemble de deux maisons témoigne-t-il de la complexité de cette longue histoire. Ils en gardent les traces comme les stigmates... Et c'est sans doute aussi ce qui leur donne valeur, richesse et qualité mémorielle assez exceptionnelle.

Le parti de la restauration en cours va donc être de garder mémoire de cette complexité en évitant d'unifier trop artificiellement ce qui existe de la complexité des traces de cette histoire. Pour autant les traces visibles de la "noblesse" antérieure du bâtiment vont être ponctuellement restituées, en particulier en ce qui concerne les baies géminées du premier étage.



*Photo 32 : maison, 19 rue Saint-Guénhaël, couple de touristes japonais s'intéressant aux travaux en cours (photo J.P. Leconte été 2012).*

Sur le traitement des rez-de-chaussée la recherche est toujours en cours, en relation avec une réflexion sur l'usage possible d'un tel bâtiment : logements et commerces comme dans le projet initial ou plutôt lieu d'évocation et de visite comme le suggère l'intérêt et la curiosité perçus dans le temps du chantier.

Mais déjà à ce stade, l'analyse et la relecture de ce bâtiment donnent des indications sur le domaine général du bâti vannetais de même type : sous ces façades souvent hâtivement voire même brutalement, mais aussi sommairement reprises et sous les habillages modernes qui très souvent en défigurent les intérieurs peuvent subsister des dispositions anciennes, intéressantes et relativement épargnées.

Comme de suggérait Dégez, sur Vannes l'étude de l'architecture à pans de bois reste encore largement à faire et approfondir. Elle ne peut être que le fruit d'un travail d'équipe associant les historiens et les différents services et tirant comme ici profit des découvertes que permet souvent le temps du chantier. Le travail à effectuer reste encore important.

Pour notre part et sur ce cas particulier nous tenons à rendre hommage et à remercier pour leur aide, intérêt et conseils, outre les intervenants précédemment et nommément cités, le service patrimoine de la ville de Vannes, les services régionaux de l'inventaire, le service patrimoine du conseil général, avec son actif et présent directeur Diego Mens, les services territoriaux de l'architecture, Christophe Garreta, chef de service, parfois sceptique, voire un peu inquiet, mais toujours sympathiquement présent et la conservation régionale des monuments historiques et à son conservateur attentif, Henri Masson. Tous nos remerciements aussi à Madame Lainé, Madame Toscer, Monsieur Riout et Monsieur Lescroart qui nous ont particulièrement aidé de leurs conseils... et aussi pour les équipes du chantier : les maçons et tailleurs de pierres de l'entreprise Quélin, les formidables charpentiers des Ateliers Perrault, les toujours précieux couvreurs de l'entreprise Le Neveu, les menuisiers des Ateliers Perrault et les peintres de l'Acanthe... sans oublier l'appui précieux de Yannick Le Digol et de toute l'équipe de Dendrotech qui s'est investie à nos côtés et a apporté et son appui scientifique et aussi celui de son expérience de son intérêt et de ses conseils. Et bien sûr en remerciant pour leur confiance, leur investissement et leur engagement sans faille les maîtres d'ouvrage de ce projet, Messieurs Grégoire et Michard, attachés à restituer à la ville cet intéressant témoin de son histoire.

*Photos : © J.-P. Leconte sauf p. 14 [2] région Bretagne, p.15 [4], p. 16 [5 et 6] ville de Vannes*

## LE LOGIS DE JEAN DE ROUVILLE DIT « LA PSALETTE » À NANTES.

Un exemple hors norme d'imbrication  
de la charpenterie et de la maçonnerie.

Jean-Jacques Riout  
conservateur en chef du patrimoine  
Inventaire du patrimoine culturel,  
région Bretagne  
mardi 15 mai

Cet hôtel de la fin du Moyen Âge situé immédiatement au sud de la cathédrale de Nantes, présente plusieurs aspects singuliers parmi lesquels une remarquable et étonnante charpente lambrissée, le plafond en enrayure de son escalier, ainsi qu'un cabinet en pan de bois posé au sommet d'un de ses pignons.

Photo 1 : vue générale du logis. © P. Prunet

Ces trois structures ont fait l'objet d'une campagne de dendrochronologie réalisée en 2006 par le laboratoire Dendrotech qui a permis de démontrer que, contrairement à une tradition sans fondement qui situait cet édifice vers 1500, il datait en réalité des années 1462-65, datation par ailleurs conforme au style de la modénature et des décors sculptés. Lors de l'étude des structures menée conjointement avec Yannick Le Digol, la découverte d'armoiries inédites, dans la voûte du dais qui surmonte un rarissime siège intégré dans le mur de la cage d'escalier, a permis d'identifier le commanditaire de l'édifice : ce dernier, Jean Gougeul de Rouville, personnage hors du commun issu d'une influente famille de Normandie, fut vice-chancelier du duc François II et joua un rôle politique et diplomatique de premier plan dans les dernières décennies de l'État breton.

Le logis présente aujourd'hui deux corps parallèles mais décalés, l'un, à l'ouest, en avancée, l'autre, à l'est, en retrait, qui est le corps principal, ces deux corps étant articulés par une tour d'escalier polygonale.

Photo 2 : plan de masse du logis sur le cadastre de 1834. © Y. Le Digol

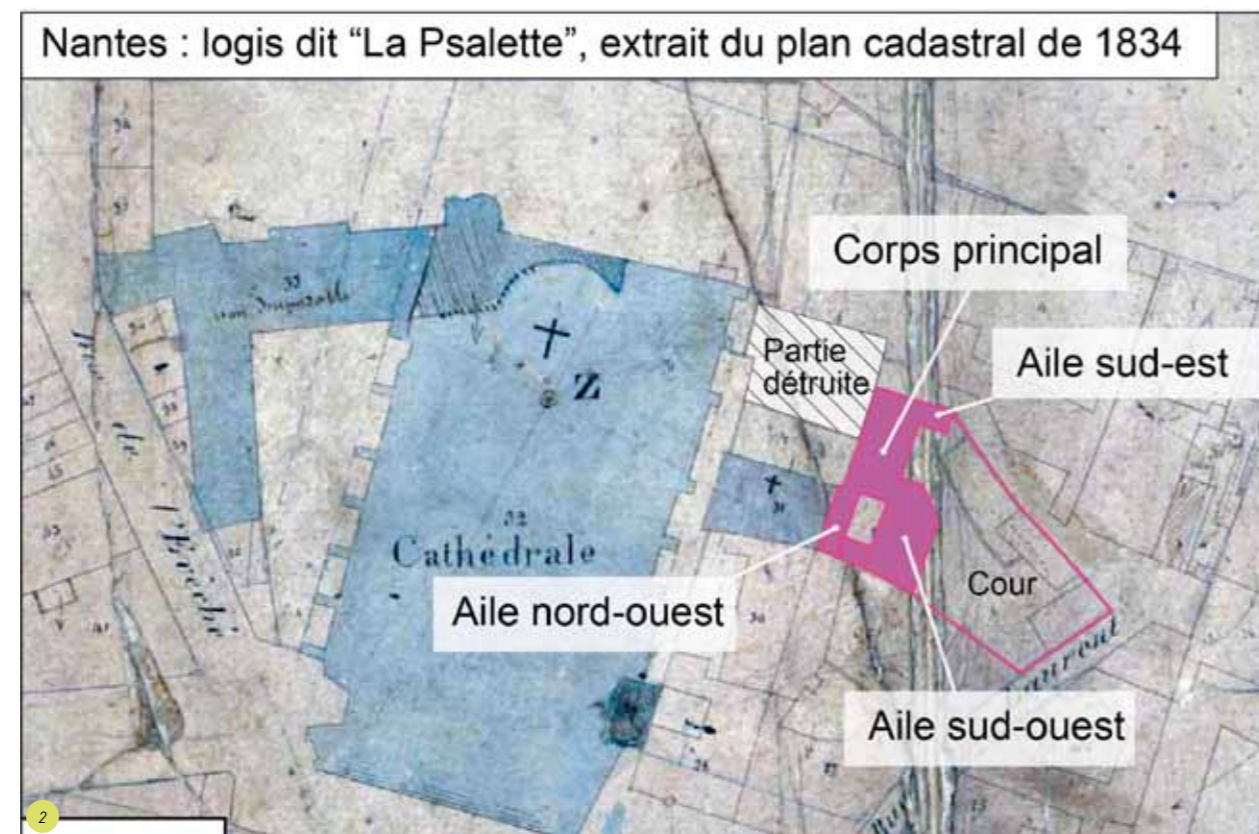
Derrière l'aile ouest existait une petite cour étroite fermée au nord, du côté de la cathédrale, par une troisième aile qui fut détruite lors des travaux de restauration de l'édifice dans les années 1930. Les arrachements de cette aile disparue sont

encore parfaitement visibles actuellement au nord-ouest du logis. Une autre petite aile, de plan carré, collée contre l'angle sud-est du corps principal, et interprétée comme un ajout tardif postérieur au programme du logis gothique, fit également les frais de la restauration drastique de l'entre-deux guerres.

A l'intérieur du logis, outre l'exceptionnelle charpente mentionnée plus haut, se découvrent plusieurs structures de bois tout à fait surprenantes dans leur conception, parmi lesquelles les murs nord et ouest des deux pièces qui surmontent la vis d'escalier ainsi que le plafond en enrayure qui surmonte ce même escalier.



1



Nantes : logis dit "La Psalette", extrait du plan cadastral de 1834

Corps principal

Partie détruite

Aile sud-est

Aile nord-ouest

Cour

Aile sud-ouest

2



3

## LE PIGNON EST DU CORPS PRINCIPAL

A l'angle sud-est du logis, le surplomb du mur de façade du corps principal, dont l'encorbellement est porté par deux corbeaux de granit parfaitement taillé, atteste que ce pignon était à l'origine en pan de bois.

Photo 3 : vue générale du pignon est du logis. © Y. Le Digol

L'encorbellement du mur est marqué uniquement entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Au dessus, le pignon en pan de bois s'élevait directement au même aplomb entre le premier et le second étage. Cette particularité était probablement due au fait que comme la plupart des planchers du logis ainsi que le sommet de la tour d'escalier, les planchers de la partie est du logis de Rouville, remplacés au XIX<sup>e</sup> siècle par des structures modernes, devaient être initialement construits en enrayure, cette construction qui met au même niveau les différentes pièces de bois horizontales ne requérant pas en façade la superposition en encorbellement d'un corps de sablières et d'entretoises.

Près du toit la partie supérieure du mur gouttereau sud présente un retrait périphérique encore bien visible malgré l'érosion du tuffeau. Ce retrait devait permettre de bloquer les jambettes qui recevaient la base des arbalétriers et des liens courbes constituant l'avancée de la ferme de tête, conformément à un système répandu au XV<sup>e</sup> siècle tel qu'on peut encore le voir, à Nantes, sur une maison de la rue Bossuet ainsi que sur une autre maison dans la rue de la Juiverie.

Ce choix du pan de bois pour le pignon est du logis de Rouville s'imposait d'autant plus que le mur arrière de cette partie de l'édifice, au nord, était adossé à un autre corps de logis disparu figuré sur le cadastre de 1834. D'autre part, l'implantation d'une petite aile au sud-est de la façade principale ne permettait de ce côté que l'ouverture d'une fenêtre étroite tandis que le pignon est, en pan de bois, pouvait sans difficulté être ouvert et compenser ainsi largement le déficit d'éclairage des pièces. Ainsi les deux chambres superposées de la partie est du corps principal devaient être largement éclairées de ce côté par une grande baie à plusieurs sections semblable à celles que l'on peut voir dans de très nombreuses façades des maisons à pan de bois.

## UNE PETITE AILE DISPARUE

Considérée à tort comme une verrue tardive, la petite aile sud-est, fut détruite lors des travaux des années 1920-1930.

La raison d'être de cette aile - qui ne fut pas comprise par l'architecte chargé de la restauration du bâtiment - était qu'elle touchait par son angle sud-ouest le puits du logis. La base est encore visible aujourd'hui dans le square aménagé lors de ces importants travaux. Une photographie ancienne conservée dans les collections de la société d'histoire et d'archéologie de Nantes et de Loire-Atlantique confirme ce fait et montre qu'une pompe à bras avait été installée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Photo 4 : le logis dit « la Psalette », gravure du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle  
Coll. part. © P. Prunet

Une gravure représentant l'hôtel vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sans doute une des plus fidèles, mentionne dans l'angle formé par cette petite aile et le mur d'enceinte de la cour, un édicule en appentis dont la porte, fermée de l'extérieur par un cadenas, confirme qu'il s'agissait bien du puits.

Cette même gravure figure en outre dans l'appareil de pierre de taille au rez-de-chaussée, un arc de décharge à claveaux rapprochés. Cet arc, nettement décentré vers la gauche de l'aile et parfaitement au droit de l'ancien puits, devait surmonter une petite baie permettant depuis l'intérieur du logis de puiser l'eau et d'alimenter ainsi les cuisines occupant le rez-de-chaussée du corps principal du logis. L'hôtel de Saint-Aignan à Nantes, édifié à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, a conservé un dispositif similaire de puits d'attache accessible à la fois depuis la cour et la cuisine.

Dans le parement du mur actuel du corps principal, se voit encore la trace des anciennes portes de communication entre ce dernier et l'aile détruite. Les représentations anciennes montrent que de ce côté les pièces du rez-de-chaussée et du premier étage ne sont éclairées que par une demi-croisée dont l'ouverture est frôlée par la petite aile disparue. Seule subsiste à son emplacement d'origine la demi-croisée du premier étage ; celle du second étage, dont se devine encore l'ancien percement, a été déplacée vers l'est lors des travaux des années 1930, à la place d'une ancienne porte de communication. Tous ces éléments attestent de l'existence de l'aile sud-est dans le programme originel du XV<sup>e</sup> siècle.

L'observation des deux pignons est et ouest du corps principal montre que ces derniers actuellement remontés en maçonnerie, étaient primitivement en grande partie en pan de bois, de même que les faces ouest et est l'aile sud-est disparue. Ainsi le logis présentait-il dans son état originel l'étonnante association d'une façade principale, aspectée au sud, édifiée dans un bel appareil de pierre de taille de tuf-

feau, avec comme point de mire sa tour d'escalier polygonale l'apparentant à un véritable petit manoir urbain, et des faces latérales en pan de bois, celle de l'ouest ouvrant sur une petite cour étroite, celle de l'est en revanche donnant sur le rempart de la ville. Au sommet de l'angle sud de l'aile ouest, un petit cabinet en pan de bois essenté d'ardoise, posé immédiatement en avant de la tour d'escalier et qui paraît au premier abord presque incongru s'avère comme on le verra plus loin totalement solidaire de la conception originelle de l'édifice...

L'absence de trace de chaînage à l'angle sud-est du corps de logis principal permet d'avancer l'hypothèse que, comme le pignon est examiné plus haut, le mur oriental de cette aile disparue était lui aussi en pan de bois. Un très léger retrait du parement du mur qui monte jusqu'au sommet, devait servir à «caler» le plus parfaitement possible ce pan de bois. A l'opposé, à l'ouest, l'autre face de l'aile était forcément elle aussi en pan de bois, compte tenu du très faible intervalle permettant de faire passer un mur entre la fenêtre de la chambre du premier étage, incontestablement en place, et l'ancienne porte de communication du second étage dont l'emprise murée est encore visible dans la façade actuelle du logis. Une élévation restituée de la façade sud du logis de Rouville permet de vérifier cette hypothèse.

Photo 5 : élévation et coupe restituée sur la façade sud. © J.-J. Rioult et Y. Le Digol

On peut en outre s'étonner que l'on n'ait pas conçu en pan de bois les trois faces de cette aile et se demander les raisons du maintien d'une face sud en maçonnerie, totalement aveugle. En l'absence de tout témoignage, l'usage communément réservé à ces petites pièces associées aux chambres des logis médiévaux, apporte peut-être un élément d'explication. Ces « garde-robes » sont souvent pourvues de petites cheminées destinées à chauffer l'eau du bain que l'on prend dans des baquets de bois. Certes la gravure du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle représente l'aile disparue coiffée d'un petit toit à croupe, mais il est tout à fait possible que cet état ne fut pas celui d'origine qui pouvait fort bien comporter un petit pignon de maçonnerie ainsi qu'une souche de cheminée. La juxtaposition de deux faces en pan de bois et d'un pignon de maçonnerie élevé sur la hauteur de deux étages appelle également à s'interroger sur le mode de liaison entre pan de bois et maçonnerie. Si l'on considère que les deux faces en pan de bois devaient s'élever comme le pignon est sans encorbellement entre le premier et le second étage il est fort probable que les planchers de cette petite aile, comme la plupart des autres structures horizontales du logis, devaient être construits en

enrayure ou du moins comprendre un système de tirants solidement ancrés dans les deux faces en maçonnerie.

### LE PIGNON OUEST DU CORPS PRINCIPAL

A l'opposé du logis, le pignon ouest du corps principal, actuellement entièrement en maçonnerie, était également à l'origine pour partie en pan de bois. Son observation est rendue aujourd'hui aisée par la disparition d'une aile nord-ouest, détruite lors des travaux des années 1920-1930. Au niveau du deuxième étage, un collage très net, près de l'angle que forme le pignon avec le mur postérieur de l'aile sud-ouest, montre que toute la partie supérieure a été remontée en maçonnerie, probablement lors d'importants travaux effectués sur le logis au XVII<sup>e</sup> siècle pour le diviser en plusieurs appartements.

Photo 6 : vue du pignon ouest du logis. © P. Prunet

Ce collage fait apparaître en outre une « pile » de maçonnerie surmontée de trois blocs en pierre de taille formant console, deux en granite et un en tuffeau, principe qui rappelle de façon troublante mais dans le plan du mur, l'encorbellement des murs latéraux qui encadrent les façades en pan de bois des maisons médiévales. En réalité, cette apparente « pile » n'est que l'extrémité du mur gouttereau sud de la salle haute du logis et cette étrange disposition était destinée à porter l'extrémité d'un corps de sablière intérieure, en fort encorbellement, qui reçoit dans l'angle sud-ouest de la salle haute du logis, du côté de l'arrivée de l'escalier principal, la partie inférieure du versant de charpente.

Photo 7 : vue de la partie ouest de la salle haute avec l'encorbellement des sablières. © Y. Le Digol

Cette charpente, datée par dendrochronologie entre 1462 et 1465 a conservé la quasi-totalité de sa structure d'origine dont les fermes sont marquées d'ouest en est. L'absence de la ferme marquée I qui devait se trouver à l'aplomb de l'actuel pignon ouest confirme cet état originel en pan de bois. En contrebas, à mi hauteur, un corbeau de granite encasté dans l'extrémité du mur ne peut guère s'expliquer que comme destiné à porter soit de petits poteaux soulageant les têtes de poutre de l'ancien pignon en pan de bois, disposition équivalent dans une structure de maçonnerie à celle des pigeâtres, fréquemment rencontrée dans les façades de pans de bois comme dans la maison dite du gouverneur, rue du Jerzual à Dinan.

Photo 8 : coupe longitudinale restituée. © J.-J. Rioult et Y. Le Digol



Il est également possible voire probable que ce corbeau de pierre, qui a toujours son équivalent au même niveau, à l'intérieur de l'aile nord-ouest du logis, ait correspondu à une longue coursière en encorbellement, doublant à l'extérieur le couloir supérieur à l'ouest de la salle haute et destinée à mettre en relation directe ....

Dans la partie gauche du même pignon, à l'endroit où ce dernier vient rejoindre l'aile nord-ouest disparue, l'équivalent du collage ci-dessus décrit est remplacé curieusement par un pan coupé en maçonnerie solidaire du reste du remontage et permettant de relier la salle haute du corps principal et l'aile détruite par un passage en biais. L'absence de pendant au collage parfait de l'angle opposé ne signifie pas pour autant que la paroi de pan de bois du pignon du corps principal se retournait sur le corps postérieur. L'examen des deux portes de communication avec l'aile postérieure disparue montre qu'à la différence des portes d'origine du logis, du XV<sup>e</sup> siècle, surmontées d'arrière-vousures clavées, ces dernières sont pourvues d'un arrière-linteau plat qui les date bien du remontage du XVII<sup>e</sup> siècle, et qu'elles furent probablement percées pour répondre à une modification de distribution.

La question qui se pose alors est celle des raisons qui avaient poussé le constructeur du XV<sup>e</sup> siècle à adopter là encore de ce côté du logis la solution d'une paroi en pan de bois ? La réponse à cette question est à chercher à l'intérieur du logis : en fait c'est très probablement l'importance de l'encorbellement (près d'un mètre) formé par le corps de sablières et d'entretoises destiné à amortir la retombée du versant sud de la charpente qui a entraîné dans toute cette zone le recours au pan de bois. Une autre structure importante en pans de bois présente à l'intérieur du logis vient à l'appui de cette hypothèse.

### LES PAROIS NORD ET OUEST DES PIÈCES HAUTES DE L'ESCALIER

Entièrement en pierre de taille de calcaire, la tour d'escalier à pans coupés est édifiée comme l'ensemble de la façade sud du logis, dans un appareillage soigné en pierre de taille de tuffeau tandis que les encorbellements en escalier renversé, qui supportent les deux pièces hautes superposées au sommet de la tour, sont constitués de solides blocs de granite. Cet aspect extérieur tout de maçonnerie ne laisse pas présager qu'à l'intérieur du logis cette fois, les murs nord et ouest des pièces qui surmontent l'escalier sont constituées de parois en pans de bois. Dans la première pièce haute, qui

conserve une exceptionnelle cheminée sculptée d'un semis d'hermine (seule subsistante aujourd'hui) une solide paroi de pan de bois puissamment contreventée par de grandes pièces en écharpe constitue le mur nord. Au milieu une porte d'origine accolée au poteau de gauche.

Photo 9 : vue du pan de bois de la pièce haute. © Y. Le Digol

Cette porte qui bute aujourd'hui sur la charpente de la salle haute était destinée à donner accès à une tribune ou un couloir supérieur permettant de relier la pièce haute au comble de l'aile détruite, au nord-ouest du logis.

L'implantation de ce pan de bois, en encorbellement par rapport au mur gouttereau sud séparant la salle haute de la cage d'escalier, est bien visible sur une coupe qui représente l'articulation du sommet de l'escalier avec la charpente du corps principal.

Photo 10 : coupe transversale restituée. © J.-J. Rioult et Y. Le Digol

Les poutres du plafond de cette pièce haute venaient s'assembler par de fortes queues d'aronde au sommet des poteaux principaux de ce pan de bois intérieur. Au pied de la partie droite de cette même paroi se voit le pied de deux chevrons de la charpente de la salle, le plus à droite, recevant une pièce transversale destinée à enjamber la masse de la vis secondaire, tandis que de larges mortaises, dans la partie supérieure du poteau et la poutre qui le surmontent, conservent la trace d'un aisselier disparu. Ainsi ce pan de bois intérieur, associé à l'enrayure du plafond de la pièce, devait participer d'une structure en cage destinée à contrebuter les poussées latérales du versant de toiture du corps de logis principal

### LE PLAFOND EN ENRAYURE DE L'ESCALIER

Au lieu d'être couvert par des dalles rayonnantes ou une voûte en palmier comme il est habituel dans les riches demeures de l'époque, l'escalier est ici surmonté d'un simple plafond construit en enrayure. Cet état pour le moins surprenant est néanmoins fidèlement représenté sur une gravure du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Photo 11 : vue du plafond en enrayure de l'escalier. © Y. Le Digol

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, l'étonnante charpente à deux volumes de la salle haute a nécessité la mise en œuvre de l'encorbellement formé par le prolongement des poutres de l'enrayure de l'escalier. Ainsi l'enrayure du sommet de

l'escalier apparaît bien comme une réponse technique étroitement liée au choix de reporter en avant du mur sud, dans la partie ouest de la salle, la descente du versant de charpente. Cette structure puissante permet de concilier la présence de plusieurs portes juxtaposées liée aux exigences d'une distribution ramassée avec la descente du versant de toit, tout en évitant de fragiliser l'édifice. Au regard de cette nouvelle lecture, le petit arc de triomphe mentionné plus haut, loin d'être un ornement gratuit, apparaît au contraire, associé au solide garde corps qui ferme la montée de l'escalier comme constituant un contreventement triangulaire et un renfort faisant face à l'angle nord-ouest de la cage.

### LE CABINET EN ENCORBELLEMENT

Ce petit cabinet posé sur l'angle de l'aile ouest du logis fait suite à la première pièce haute de la tour : on y accède par une porte d'origine dont le jambage gauche est monté en même temps que le piédroit de la belle cheminée de cette pièce. Les pans de bois de ce cabinet ont été très probablement renouvelés au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle, toutefois l'enrayure sur laquelle il repose, encastrée au sommet du mur, de même que l'importante console de granite qui le soutient, dont la mouluration fait écho à celle des encorbellements du sommet de la tour d'escalier, attestent de l'authenticité de cette étonnante disposition. En contrebas du cabinet, une sablière finement sculptée qui lui semble bien structurellement liée a d'ailleurs été datée par dendrochronologie de l'origine de la construction.

*Photo 12 : vue de la sous face du cabinet en encorbellement et de la sablière sculptée. © Y. Le Digol*

Sur la face supérieure de ses culots sculptés de feuilles retournées, de larges mortaises aujourd'hui vides se trouvent dans le même alignement que de petites queues d'aronde au-dessus dans le plancher de l'enrayure : la corrélation de ces éléments permet d'imaginer à cet endroit des jambettes moulurées destinées à trianguler la structure qui justifient par là-même l'existence de la sablière. En outre, des blochets assemblés à tenon et mortaise au droit des culots de la sablière, plaquée contre le parement extérieur, révèlent que cet assemblage curieux devait traverser l'épaisseur du mur pour se retrouver au même niveau sur le parement intérieur du mur. Ainsi le cabinet installé au sommet du pignon de l'aile ouest apparaît comme une structure en équilibre, en porte à faux sur l'extérieur et sur le vide de la grande salle d'audience de l'aile ouest.

*Photo 13 : élévation et coupe restituée façade sud*

Depuis ce cabinet une autre porte ouvrait sur une coursière de bois, en encorbellement sur le vide de la grande salle de l'aile sud-ouest, structure dont il subsistait des vestiges en 1930. Ainsi que l'on a pu l'envisager plus haut, cette coursière intérieure pouvait se poursuivre à l'extérieur, contre le pignon ouest du corps principal et doubler à ce niveau le couloir supérieur surplombant la salle haute pour peut-être permettre de rejoindre directement les combles de l'aile disparue, au fond de l'arrière cour.

### CONCLUSION

Cette approche du logis de Rouville, focalisée sous l'angle des modes constructifs, fait resurgir l'importance des structures de bois qui dans un logis luxueux et hors norme et malgré sa façade principale en pierre de taille, devaient représenter plus d'un tiers des pans de murs. Les raisons de cette association parfois quelque peu déroutante sont très probablement d'abord structurelles comme le montre la relation étroite qui existait entre la charpente, les plafonds du logis presque tous construits en enrayure et les parois de pans de bois. Dans cette logique, et comme dans tout édifice en pans de bois, les murs ne peuvent être compris que dans leur lien avec les structures horizontales et les charpentes, fonctionnant de manière systémique comme une véritable « cage ». Le recours au pan de bois, en particulier dans les pignons du logis est aussi sans doute ici lié à une recherche de lumière, cette structure permettant comme dans les simples maisons urbaines l'adoption de vitrages continus... Enfin, l'association du pan de bois et de la maçonnerie, dont la liberté atteint ici presque des limites, montre son adéquation pour répondre, dans un espace urbain contraint aux exigences d'un programme architectural complexe. Dans une logique créatrice libre propre à l'époque gothique, cette savante imbrication entre maçonnerie et charpenterie a permis de mettre le programme architectural au service d'une distribution sophistiquée requise par la qualité exceptionnelle du commanditaire directement lié à l'exercice du pouvoir breton.





## MAISON DES PORCHES 21 RUE DE CLISSON - JOSSELIN PROJET DE RESTAURATION

Marie-Suzanne de Ponthaud  
architecte en chef des monuments historiques  
mardi 15 mai

### INTRODUCTION

L'histoire mouvementée de la maison Maurice, dite maison des porches, située rue de Clisson à Josselin a engendré des altérations et une perte de cohérence quant à la lecture de la disposition d'origine. Ces modifications, dont en particulier la fermeture du porche, ont entraîné de graves altérations structurelles, notamment le fléchissement de la structure bois en partie médiane de la poutraison.

De nombreux éléments du programme culturel à intégrer au sein de cette maison restant en suspens. L'objectif est de restituer son architecture et de rendre fonctionnels et accessibles les espaces. Par conséquent, les questions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont prises en compte dans cette phase détaillée.

Photo 1 : vue de la façade avant  
Photo 2 : vue de la façade arrière

### PROTECTION MONUMENT HISTORIQUE

Peuvent être protégés au titre des monuments historiques les immeubles dont la conservation présente un intérêt public au point de vue de l'histoire ou de l'art, en application de la loi du 31 décembre 1913 (modifiée).

Deux niveaux de protection (donnant chacune des droits et des devoirs) :

#### L'inscription

- Arrêté signé par le préfet de région après avis de la CRPS (commission régionale du patrimoine et des sites).
- Travaux soumis à l'avis de l'ABF (architecte des bâtiments de France) et pouvant faire l'objet de subventions.

#### Le classement

- Arrêté signé par le ministre de la Culture après avis de la

commission supérieure des monuments historiques sur proposition de la CRPS (commission régionale du patrimoine et des sites).

- Travaux soumis à autorisation de la DRAC et devant être réalisés sous la maîtrise d'œuvre d'un ACMH (architecte en chef des monuments historiques) ou un architecte pouvant justifier de références équivalentes.

#### Le cas de la Maison des Porches :

Classement au titre des monuments historiques de la façade sur rue, par arrêté du 9 mars 1939.

. Inscription de la toiture à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de la toiture, par arrêté du 17 mai 1939.

Cas représentatif des problèmes rencontrés pour les travaux lors de protections partielles, la façade étant intimement liée aux planchers, la couverture à la charpente, etc.

Photo 3 : vues de la façade principale en 1934 (archives du service territorial de l'architecture et du patrimoine)

### LES TRAVAUX SUR UN ÉDIFICE CLASSÉ

#### LES TRAVAUX DE RÉPARATION :

- Sont réalisés sous la direction d'une maîtrise d'œuvre spécialisée ou par défaut de l'ABF (qui en définit la nature en accord avec le propriétaire).
- Travaux bénéficiant généralement d'aides de l'État.

#### Le cas de la Maison des Porches :

1962 - 1963 : Restauration de la façade commerciale réalisée sous la direction d'Albert Dégez, architecte des bâtiments de France.

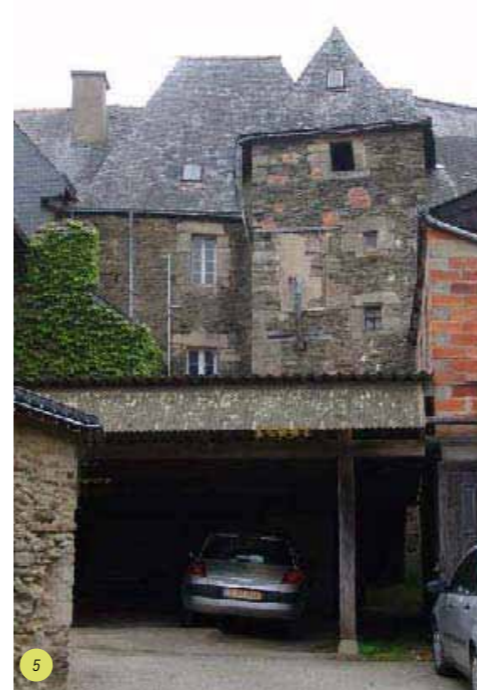
Photo 4 : dessin original du projet de la nouvelle devanture commerciale, en 1947 par R. Rivau

#### LES TRAVAUX DE RESTAURATION :

Sont réalisés sous la direction d'une maîtrise d'œuvre spécialisée désignée par consultation selon le code des marchés publics : architecte en chef des monuments historiques ou architecte pouvant justifier des compétences équivalentes.

Plusieurs étapes :

- 1/ Étude diagnostic (anciennement appelée étude préalable) Permet de comprendre l'édifice et ses pathologies pour



définir le programme de travaux le plus adapté.

L'étude comprend entre autre :

- des relevés dimensionnels (plans, coupes, etc.),
- des recherches historiques (évolution architecturale, travaux récents...),
- un repérage et une analyse des désordres,
- une proposition de travaux,
- un chiffrage.

L'étude est soumise à l'approbation du ministère de la Culture qui assure le « conseil scientifique et technique » et entre autre à l'avis de l'Inspection générale des monuments historiques.

2/ Accords financiers entre le propriétaire (commune) et les éventuels autres financeurs sur un programme et un budget  
Dans le cas de la Maison des Porches : ministère de la Culture et de la Communication (DRAC), conseil général et conseil régional.

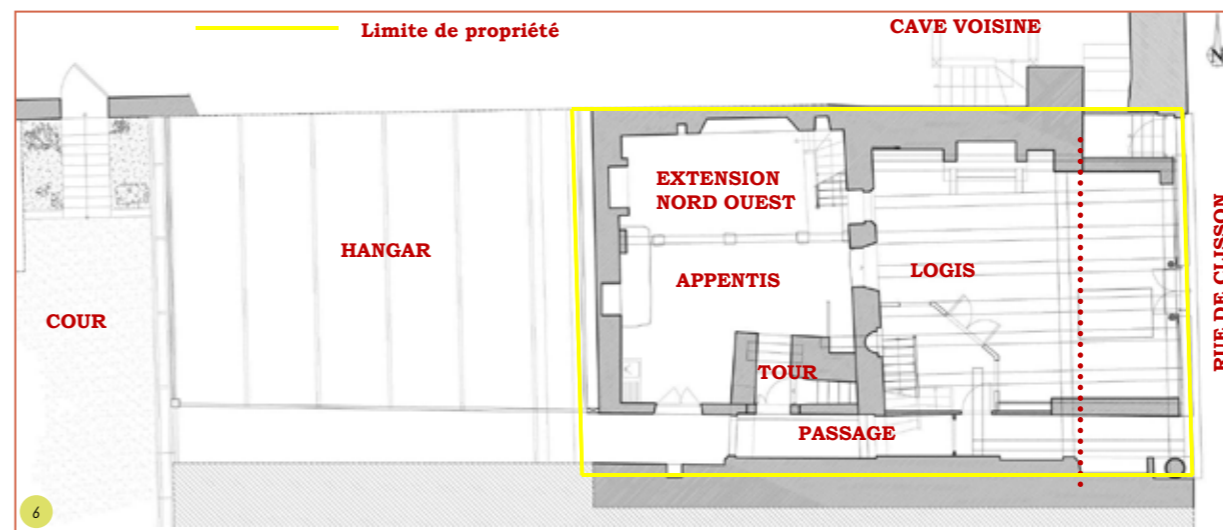
#### 3/ Choix d'un maître d'œuvre

par consultation selon le code des Marchés publics

#### 4/ Réalisation du dossier de consultation des entreprises

Document technique définissant très précisément les travaux et comprenant :

- un rapport de présentation,
- un CCTP,
- un avant-métré,
- une estimation détaillée,
- des dessins d'exécution,
- un bordereau à remplir par les entreprises,
- etc.



#### 5/ Demande d'autorisation de travaux

#### 6/ Consultation des entreprises

#### 7/ Chantier de restauration

#### Le cas de la Maison des Porches

Photo 5 : Vue de la façade arrière

2007 : Achat de la maison par la commune de Josselin.

2008 : Commande et réalisation d'une étude préalable à la restauration (Marie-Suzanne de Ponthaud - architecte, Claudie Herbaut - historienne du patrimoine et Patrice Combes - économiste).

2009 :

- Approbation de l'étude par la DRAC et l'inspection générale des monuments historiques

- Mise en place du pan de financement (ministère de la Culture, région Bretagne, département du Morbihan, commune de Josselin).

2010 : Commande et réalisation du DCE (dossier de consultation des entreprises).

2011 : Consultation des entreprises.

2012 : Lancement des travaux.

Photo 6 : Plan d'ensemble

## 2008 ÉTUDE PRÉALABLE À LA RESTAURATION

### LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE PRÉALABLE

L'étude préalable à la restauration avait pour but de connaître au mieux l'édifice afin de proposer un projet de restauration adapté au monument, à ses pathologies et à son programme d'utilisation (office de tourisme et espace muséographique).

Elle se compose :

- de documents graphiques en plans, coupes et élévations permettant d'appréhender l'édifice, de localiser les désordres et travaux proposés, de quantifier les travaux, etc...
- d'une recherche historique permettant de retracer l'évolution de l'édifice depuis sa construction (réalisée par Claudie Herbaut),

- d'une analyse architecturale de l'édifice synthétisant les observations faites grâce aux relevés et aux recherches architecturales (et aux sondages réalisés sur site)
  - d'un historique des travaux réalisés depuis la protection afin de s'inscrire dans une continuité d'interventions,
  - d'une étude sanitaire permettant de localiser et d'analyser l'origine des désordres,
  - d'un projet de restauration,
  - d'un chiffrage des travaux avec un découpage en tranches fonctionnelles (réalisé par Patrice Combes).

Photo 7 : état actuel

### RÉALISATION DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

Réalisation sur site de dessins côtés à l'aide d'un mètre, d'un télémètre laser, d'une perche télescopique, etc...

Photo 8 : 3 dessins

Mise au propre des documents à l'aide de logiciels de dessins (Autocad). Le relevé permet déjà un début d'analyse entre autre grâce au repérage d'épaisseurs de murs (murs porteurs épais, murs porteurs moins épais, cloisons, à la superposition des éléments, etc...

Photo 9 : plan de la cave

Photo 10 : plan du rez-de-chaussée

Photo 11 : façade arrière, façade avant

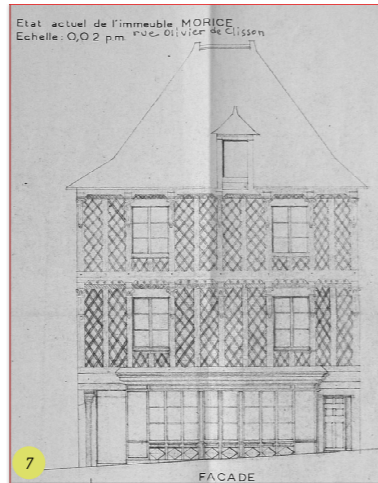
### DESCRIPTION DES EXTÉRIEURS

Le logis sur rue est de plan presque carré. La porte principale ouvre sur un ancien couloir devenu un passage traversant suite à l'ouverture d'une porte dans le mur ouest de la tourelle d'escalier.

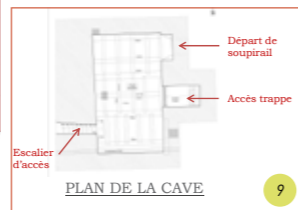
La maison, composée de deux niveaux, est couverte par un toit en pavillon à croupes. Une lucarne de type gerbière ajoutée au XIX<sup>e</sup> siècle est probablement à l'origine du recul du coyau, visible de par la disposition actuelle des sablières.

La pièce principale au rez-de-chaussée de la maison est construite sur cave. L'accès se faisait par un escalier droit présent sous le porche. Actuellement, une trappe est incorporée dans le plancher de la salle.

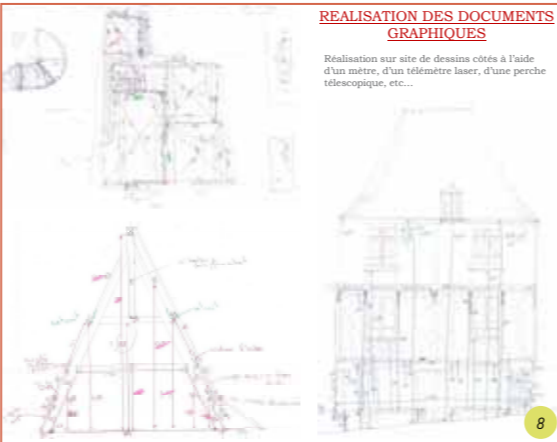
La façade principale en pan de bois en encorbellement est soutenue au rez-de-chaussée par une poutre filante qui repose sur trois systèmes différents : un pilier hors œuvre en granit au niveau au sud, deux poteaux bois de faible section de part et d'autre de la porte de la devanture du XIX<sup>e</sup> siècle et un encastrement dans le pignon de la maison mitoyenne au nord.



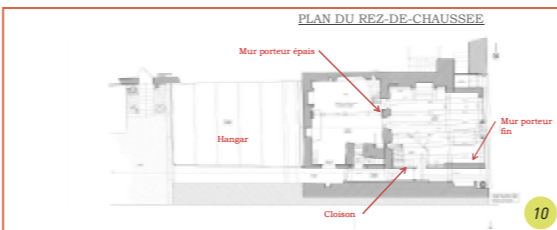
7



9



8



10



11

Façade avant  
 Photo 12 : vue de la lucarne  
 Photo 13 : vue d'une fenêtre du 2<sup>e</sup> étage  
 Photo 14 : vue d'une fenêtre du 1<sup>er</sup> étage  
 Photo 15 : vue d'ensemble  
 Photo 16 : vue de la porte du passage  
 Photo 17 : vue de détail du pilier et du linteau décoré du passage  
 Photo 18 : vue de détail  
 Photo 19 : vue de la porte de droite

Façade arrière  
 Photo 20 : vue de la tourelle  
 Photo 21 : vue du raccord entre le corps de logis et la tourelle  
 Photo 22 : vue d'ensemble  
 Photo 23 : vue du raccord entre le corps de logis et la tourelle  
 Photo 24 : vue de détail de l'élévation de la tourelle. Noter les portes d'accès aux latrines condamnées

### FAÇADE AVANT



### FAÇADE ARRIÈRE



### DESCRIPTION DES INTÉRIEURS

Le rez-de-chaussée abrite un local commercial au droit de la façade en pan de bois. L'ancien porche est donc effacé. L'accès s'effectue par la porte principale de la devanture. Au fond de cet espace, se trouve l'escalier d'accès aux étages, isolé par une cloison vitrée. L'ancienne cour est aujourd'hui occupée par une extension sommaire, couverte de bacs acier. Cette pièce est un lieu clé stockage pour le matériel. Adossée au logis, une tourelle abritait l'escalier de desserte des niveaux de la maison.

La pièce principale du rez-de-chaussée possède une cheminée contemporaine de la construction qui a subi quelques dégradations, notamment au niveau du bandeau mouluré. Cette pièce est reliée à un appentis par une baie ancienne. Or, la superposition avec les plans anciens, notamment avec le cadastre de 1832, révèle l'existence primitive d'un bâtiment ancien qui a été remplacé par les actuels garages. Le rez-de-chaussée est le témoin de l'évolution du lieu : modification des accès dus à l'ouverture du passage sur cour, installation d'un sanitaire dans l'épaisseur de la maçonnerie, création d'un niveau de plancher uniquement accessible par une échelle de meunier (extension nord).

Aux étages, l'espace est divisé en deux par une cloison à pans de bois disposée ouest-est. Sa mise en œuvre répond au principe constructif du pan de bois avec pour chacune d'elles - en superposition d'un étage sur l'autre - deux poteaux de sections importantes. Les descentes de charges reposent ainsi sur le solivage du plafond du rez-de-chaussée. A chaque niveau, les pièces au nord sont elles-mêmes re-divisées par un second cloisonnement.

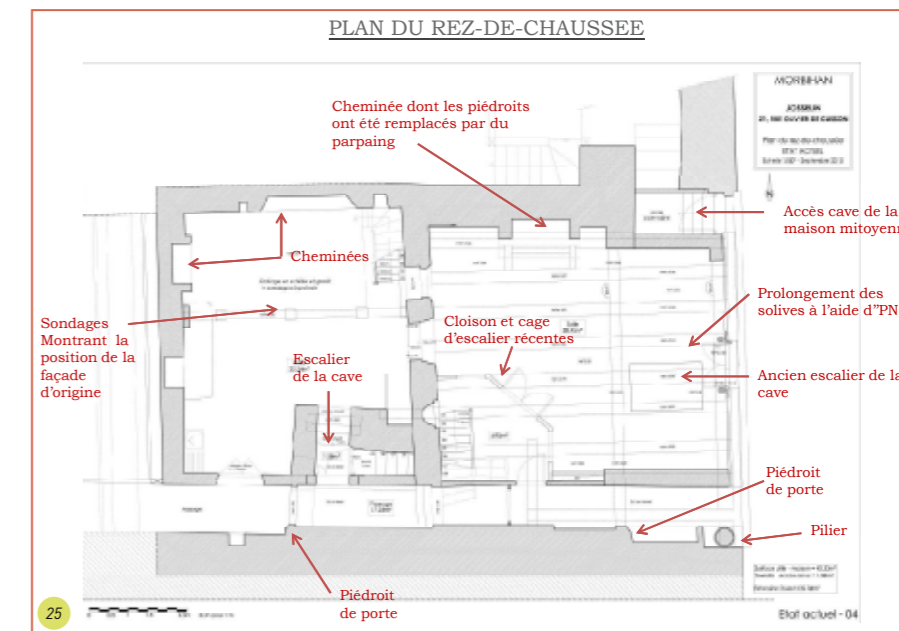


Photo 25 : plan du rez-de-chaussée

Au premier étage, une ancienne porte est remarquable car elle permet de comprendre l'ancienne liaison entre les logis par une coursière. Cette porte est actuellement une baie simple sans réseau, de même dimension que celle du second étage.

Chaque pièce possède une grande cheminée, ce qui porte leur nombre à trois, la quatrième cheminée n'étant plus visible au niveau du mur nord du second étage. Des traces de polychromie laissent supposer un ensemble peint.

L'accès aux étages s'effectue actuellement par un escalier en bois qui a remplacé celui qui occupait la tourelle maintenant aménagée en pièces d'eau. Seule subsiste la vis secondaire aménagée dans l'angle de la façade postérieure de la maison et de la tour, accès final aux combles. Des graffitis visibles sur l'enduit de cet escalier témoignent de la restauration de la charpente au XIX<sup>e</sup> siècle.

## LA CAVE



Photo 26 : escalier d'accès  
Photo 27 : vue de l'escalier d'accès  
Photo 28 : vue d'ensemble de la cave  
Photo 29 : vue d'un glacis de soupirail

## LE REZ-DE-CHAUSSÉE - pièce avant



Photo 30 : vue de l'escalier logé dans un angle de la pièce  
Photo 31 : vue vers la vitrine  
Photo 32 : vue d'une niche creusée dans le mur du fond  
Photo 33 : vue de l'escalier d'accès à l'étage  
Photo 34 : vue de la porte arrière  
Photo 35 : vue de la trappe d'accès à la cave

## LE REZ-DE-CHAUSSÉE - pièce arrière



Photo 36 : vue de l'escalier logé dans un angle de la pièce  
Photo 37 : vue vers la pièce avant  
Photos 38 et 39 : vues de la porte donnant sur la pièce avant et de l'escalier d'accès à l'étage  
Photo 40 : vue de l'étage

## LE REZ-DE-CHAUSSÉE - passage



Photos 41 à 44 : Vues de différentes portes du passage traversant  
Photo 45 : Vue vers la rue  
Photo 46 : Vue depuis l'arrière  
Photo 47 : Vue de la liaison mur maçonné et cloison rapportée

## LE 1<sup>er</sup> ÉTAGE

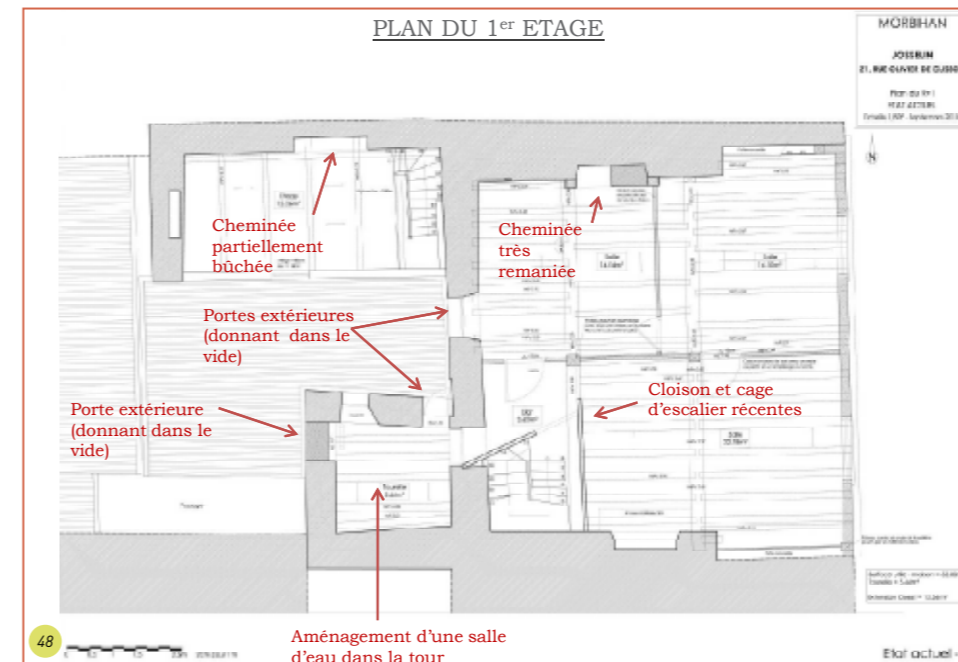


Photo 48 : plan  
Photo 49 : vue de l'état des enduits et planchers  
Photo 50 : vue de deux portes en plein cintre dans la tourelle  
Photos 51 à 55 : vues de détails de portes, fenêtres et d'une cheminée

## LE 2<sup>e</sup> ÉTAGE

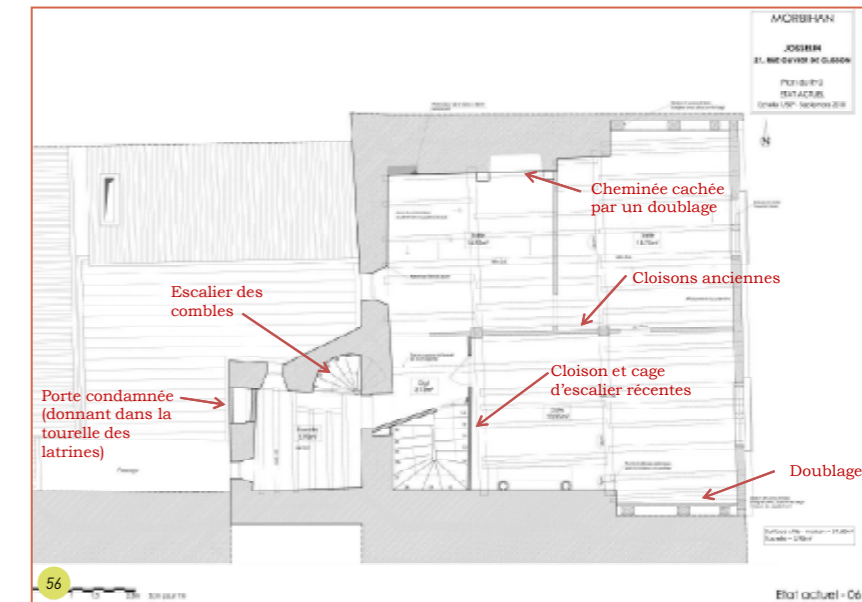


Photo 56 : plan du 2<sup>e</sup> étage  
Photo 57 : vue d'une salle d'eau installée dans la tour  
Photo 58 : vue d'un arrière linteau de la façade arrière  
Photo 59 : vue d'un about de poutre  
Photo 60 : vue du départ de l'escalier du comble  
Photo 61 : vue de deux piédroits de cheminée

## LES COMBLES

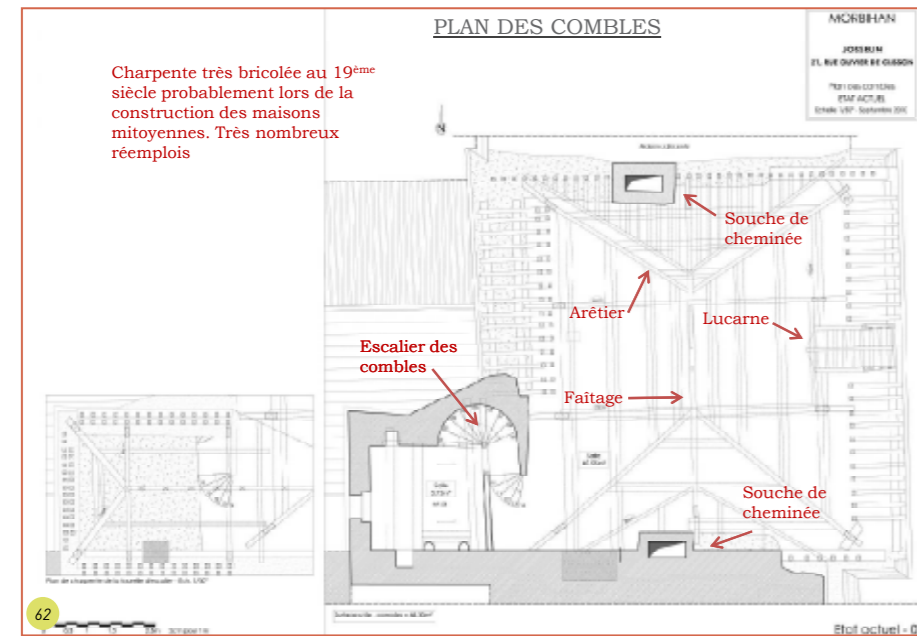
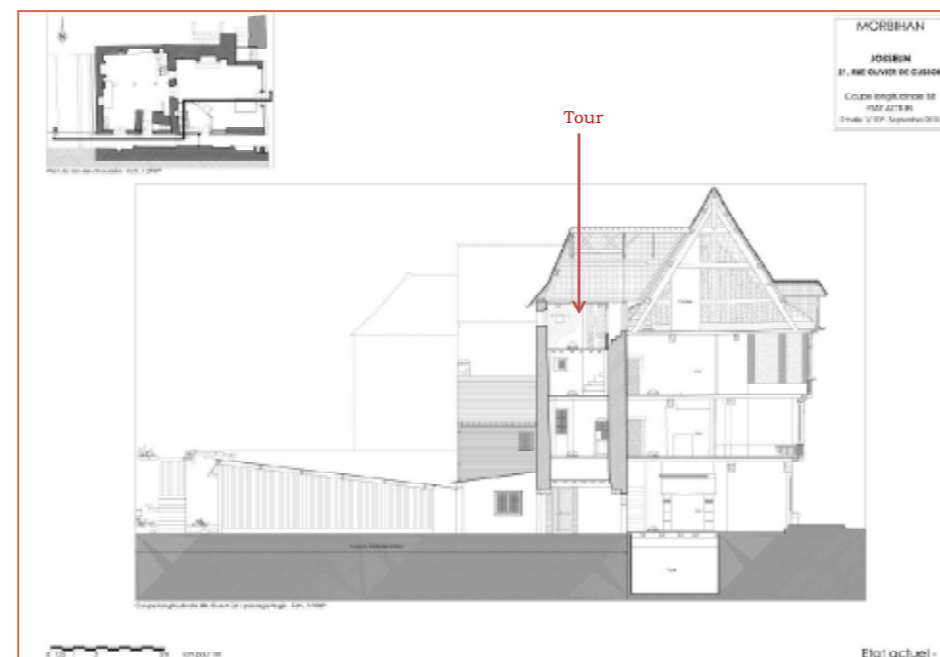
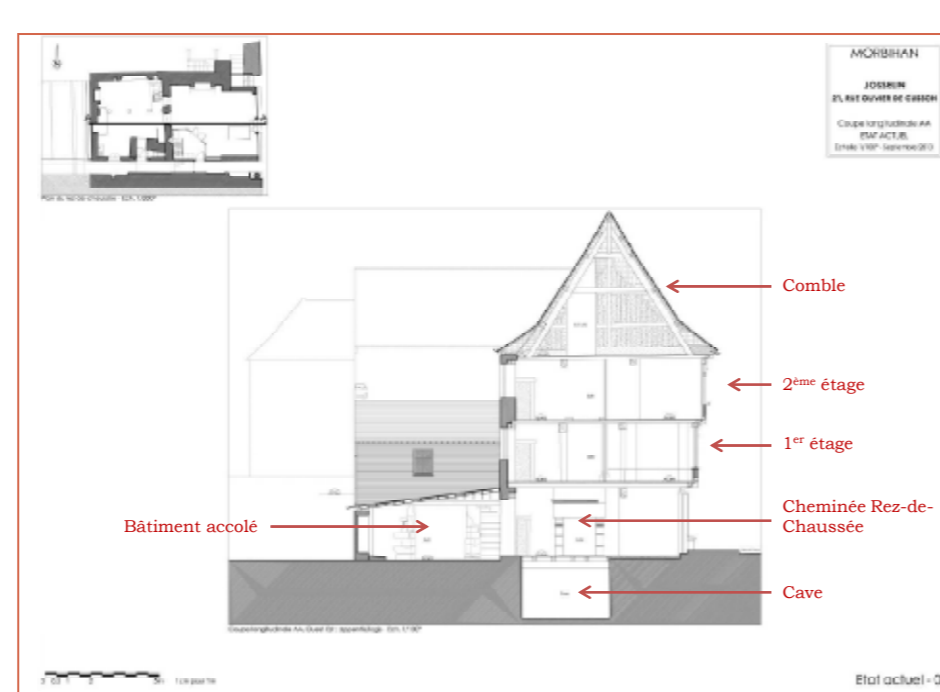


Photo 62 : plan des combles  
 Photo 63 : vue de détail d'une sous-face de versant  
 Photo 64 : vue de la jonction entre le grand comble et la charpente de la tourelle  
 Photo 65 : vue d'ensemble vers le nord  
 Photo 66 : vue d'une date inscrite par un charpentier ou un couvreur

## COUPE LONGITUDINALE



## RECHERCHES HISTORIQUES

Les recherches historiques ont été réalisées par Claudie Herbaut, historienne du patrimoine.

Cette étude a mis en évidence :

- La présence jusqu'en 1760 de la Cohue face à la maison dans la zone la plus large de la rue.
- La matérialisation du passage sur les plans anciens, en particulier le cadastre de 1832.
- L'apparition de la dénomination « maison du porche » dès 1584 indiquant qu'il s'agissait vraisemblablement d'une maison à porche telles que celles recensées par Daniel Leloup dans son ouvrage « les maisons à pans de bois de Bretagne ».
- Une description donnée par un acte de vente de 1765 évoquant une coursière arrière.

Photo 67 : plan cadastral de 1832

## LES TRAVAUX RÉCENTS

**1939** : Relevé de la maison par René Guillaume, architecte en chef des monuments historiques, et rédaction de devis et d'un rapport de restauration. Ce projet permet le classement de la façade mais est abandonné en raison de la guerre.

**1943** : Restauration de la façade (dégagement du pan de bois, restitution des meneaux et traverses du second étage, etc...) réalisés sous la direction de René Guillaume, architecte en chef des monuments historiques.

Photo 68 : relevé de René Guillaume 1934  
 Photo 69 : cliché de René Guillaume 1934  
 Photo 70 : cliché de 1947 (STAP)

## RAPPROCHEMENTS AVEC D'AUTRES MAISONS CONTEMPORAINES DE JOSSELIN

En complément des recherches d'archives, des éléments ont pu être datés soit de part leur modénature très caractéristique d'une époque, soit par comparaison avec des maisons contemporaines.

Photos 71 à 73 : JOSSELIN - maison des porches (modénatures typiques du 16<sup>e</sup> siècle)  
 Photo 74 et 74b : JOSSELIN - maison 3 rue Le Berd et détail du décor sculpté sur un encorbellement

Photo 75 : JOSSELIN - maison des porches (détail du décor sculpté sur un encorbellement)  
 Photo 76 : JOSSELIN - maison des porches (détail consoles prismatiques des cheminées des étages typiques du 15<sup>e</sup> siècle)

## ET AVEC DES MAISONS À PORCHES D'AUTRES VILLES BRETONNES

Typologie de maisons urbaines répandue en Haute Bretagne (Vitré, Dinan, Fougères, etc...).

Le principe est de libérer un espace de circulation sur rue sous l'étage de la maison.

Le porche est matérialisé par une série de poteaux placés à l'aplomb de la façade supérieure.

La partie ainsi réservée est placée sur le domaine public et peut servir de boutique.

La façade du rez-de-chaussée se trouve de ce fait en retrait.

Photos 77 et 78 : VITRE - maisons faisant face à l'église Notre-Dame  
 Photos 79 et 80 : DINAN - rue de l'Apport  
 Photos 81 et 82 : VITRE - détails de piliers et de sous-face de maisons à porches

## OBSERVATIONS ET SONDAGES

Des sondages ont été réalisés dans le cadre de l'étude pour :

- sonder des abouts de poutres,
- comprendre les principes constructifs et relever les assemblages entre bois,
- ouvrir ponctuellement des portes condamnées,
- avoir accès aux zones cachées par des doublages,
- etc.



Photo 83 : 2<sup>e</sup> étage : dépose du plancher pour dégager des abouts de solives et relever leur jonction avec les pieds de charpentes

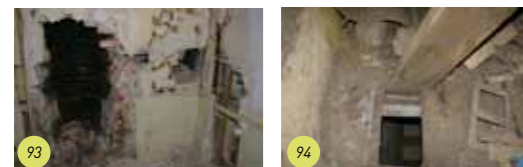
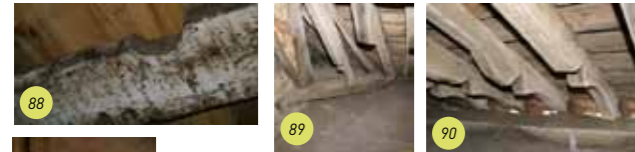


Photo 84 : 1<sup>er</sup> étage : dégagement du pilier de droite d'une cheminée  
 Photo 85 : 1<sup>er</sup> étage : dégagement du parement intérieur du pan de bois  
 Photo 86 : rez-de-chaussée : mortaise qui recevait la jambe de force du pilier central disparu du porche  
 Photo 87 : 2<sup>e</sup> étage : dépose de l'habillage en plâtre d'une poutre pour en connaître la section, l'assemblage dans le poteau, et l'état éventuel de dégradation  
 Photo 88 : 2<sup>e</sup> étage : trace d'empochement sur le solivage haut de la tourelle prouvant l'existence ancienne d'un noyau d'escalier  
 Photos 89 et 90 : combles : réemploi de coyaux découpés dans le chevronnage  
 Photo 91 : 2<sup>e</sup> étage : recherche d'une éventuelle porte sous l'enduit  
 Photo 92 : 1<sup>er</sup> étage : réalisation d'un sondage montrant la dégradation, de l'empochement de la poutre  
 Photo 93 : 1<sup>er</sup> étage : dégagement du foyer et du piédroit de droite de la cheminée noyé dans la cloison  
 Photo 94 : 2<sup>e</sup> étage : dépose du plancher pour observer la jonction « entrain-arbalétrier »

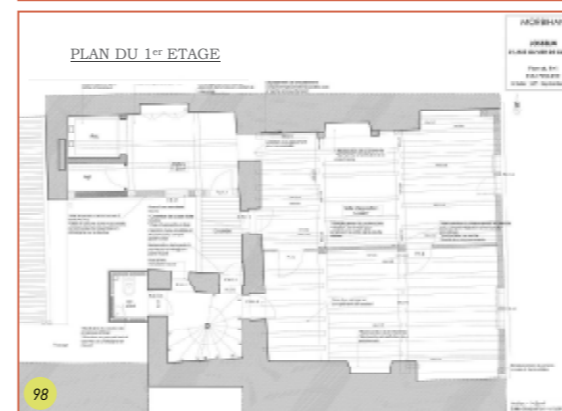
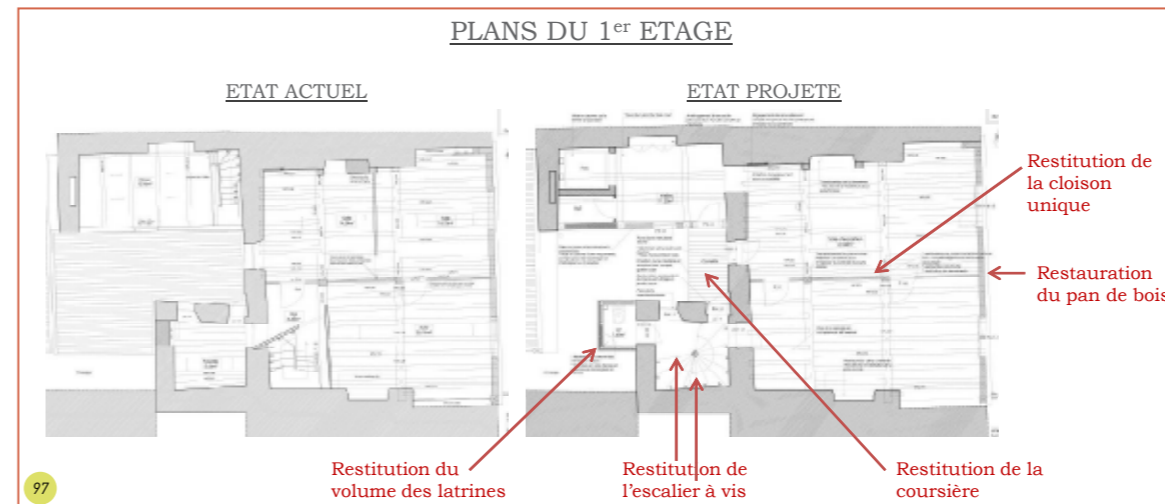
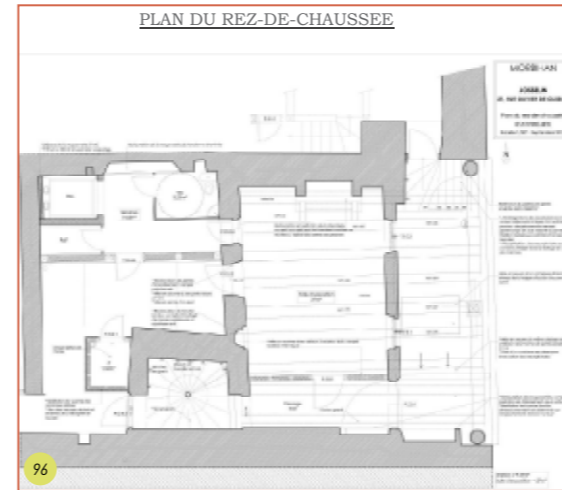
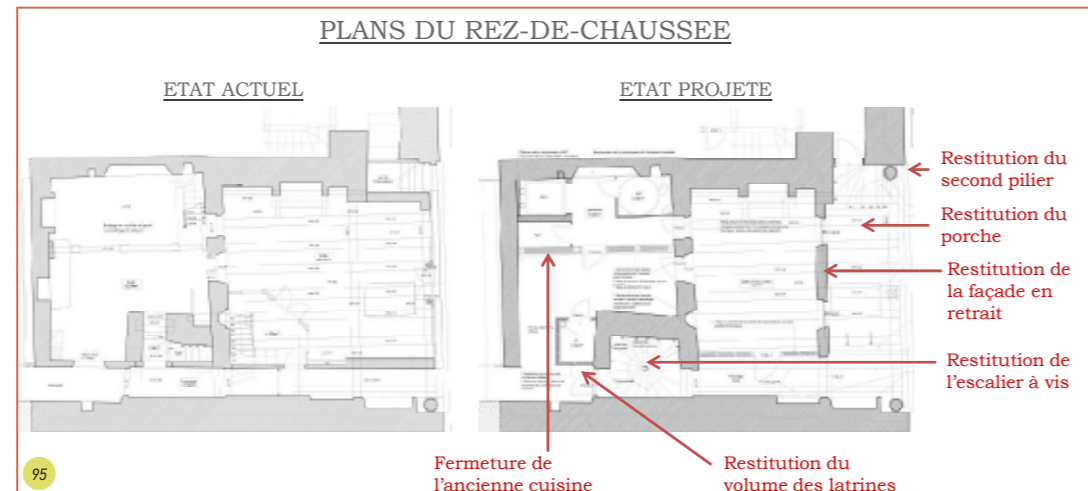
## LE PROJET DE RESTAURATION

L'étude diagnostic permet à l'architecte d'ausculter et de comprendre le monument à travers son histoire, son évolution et ses pathologies, avec si nécessaire l'aide de spécialistes (bureaux d'étude, laboratoires, etc.). Elle a pour but de définir le programme d'intervention le plus adapté aux besoins de l'édifice.

Elle peut s'assimiler au diagnostic d'un médecin cherchant à comprendre la maladie de son patient en apprenant à le connaître (hygiène de vie, hérédité, etc.) et à l'aide de différents moyens d'auscultation (analyses, radios, IRM, etc.) pour trouver le traitement le plus adapté.

Le projet de restauration de la maison des porches vise à retrouver la cohérence de l'édifice au niveau de ses plans de niveaux et de ses deux façades. Il comprend :

- La restitution du porche en liaison avec la rue comprenant le remontage en maçonnerie de la façade en retrait avec réouverture des soupiraux de la cave et création de fenêtres axées sur les soupiraux, la restitution du pilier en granit de droite disparu et du poteau central en bois. Le projet prévoit la création d'un nouvel accès à la cave mitoyenne.
- La réouverture du passage latéral avec complément des portes mutilées et passage sous l'escalier. La porte en plein cintre donnant sur le porche sera fermée par une menuiserie à panneaux réutilisant les éléments de la porte actuelle de la cave mitoyenne bricolée à l'aide d'éléments de réemploi.



- La démolition de l'appentis ouest et la modification du volume de l'extension nord (ancienne cuisine) avec habillage extérieur en essentes de châtaignier.

- La restitution de la tourelle des latrines (après réouverture des portes d'accès) et de la coursière de liaison entre la tour d'escalier et l'appentis nord. Les façades de la tourelle des latrines et de l'appentis nord, dont on ne possède pas de témoin seront restituées en essentes de bois dans un total respect de la charte de Venise.

- La restitution de l'escalier à vis de la tour desservant les niveaux du logis.

- La restauration générale des planchers et des pans de bois, avec conservation maximale des bois et pose de parquets en planches larges irrégulières.

- La restauration de la façade arrière et des souches de cheminées : restauration des encadrements de baies, des fenêtres et portes.

- La restauration de la charpente : remplacement des bois altérés, la révision des assemblages, réfection de la lucarne avec des proportions plus adaptées, restitution des coyaux avec abouts découpés, etc ...

- La réfection de la couverture en ardoises comprenant le réemploi des ardoises anciennes jugées dans un état correct.

- La restauration des intérieurs : restauration des structures de planchers, restauration des cheminées, suppression des escaliers rajoutés, réfection des enduits, etc.

## Plans du rez-de-chaussée

Principales modifications :

- La restitution du porche et de la façade en retrait (ainsi que de la trappe d'accès à la cave).
- La suppression des escaliers modernes et la restitution de l'escalier à vis dans la tourelle.
- La démolition de l'appentis et la création d'une façade couverte en essentes de châtaignier pour clore l'ancienne cuisine (emplacement des poteaux retrouvés lors des sondages dans le sol).
- La restitution de la tourelle des latrines elle aussi en structure bois habillée d'essentes de châtaignier.
- La restauration de l'ensemble des structures (murs, planchers, cheminées, parquets, enduits, menuiseries, etc).

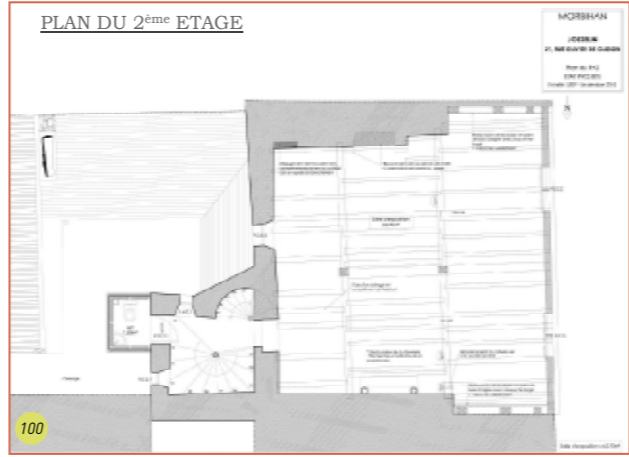
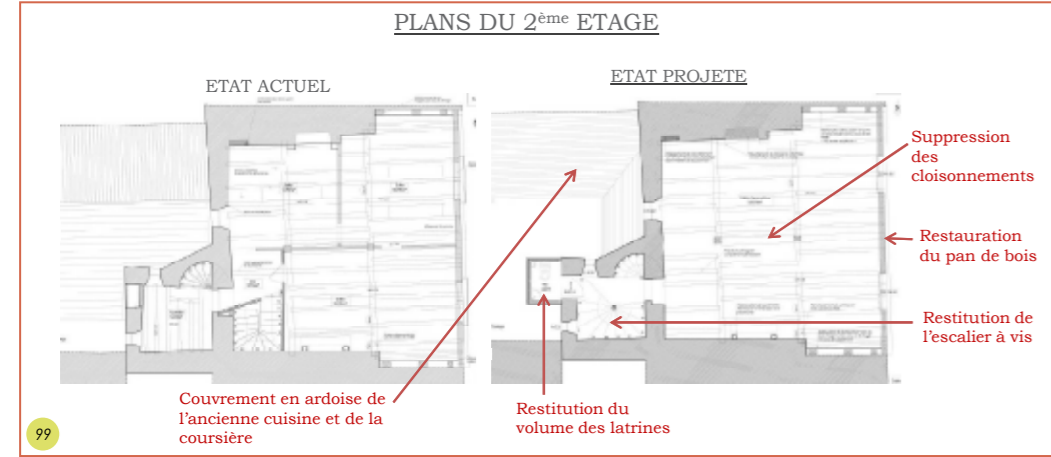
Photo 95 : plan du rez-de-chaussée, état actuel, état projeté  
 Photo 96 : plan du rez-de-chaussée

## Plans du premier étage

Principales modifications :

- La restitution de deux espaces uniques avec une cloison centrale.
- La suppression des escaliers modernes et la restitution de l'escalier à vis dans la tourelle.
- La réouverture des portes extérieures et la restitution de la coursière de circulation.
- La restitution de la tourelle des latrines en structure bois habillée d'essentes de châtaignier.
- La restauration de l'ensemble des structures (murs, planchers, cheminées, parquets, enduits, menuiseries, etc.).
- La restauration de la façade en pan de bois.

Photo 97 : plan du 1<sup>er</sup> étage, état actuel, état projeté  
 Photo 98 : plan du 1<sup>er</sup> étage



### Plans du 2<sup>e</sup> étage

#### Principales modifications :

- La restitution de l'espace unique.
- La suppression des escaliers modernes et la restitution de l'escalier à vis dans la tourelle.
- Le couvrement en ardoises de l'ancienne cuisine et de la coursière.
- La restitution de la tourelle des latrines en structure bois habillée d'essentes de châtaignier.
- La restauration de l'ensemble des structures (murs, planchers, cheminées, parquets, enduits, menuiseries, etc.).
- La restauration de la façade en pan de bois.

Photo 99 : plan du 2<sup>e</sup> étage, état actuel, état projeté  
 Photo 100 : plan du 2<sup>e</sup> étage

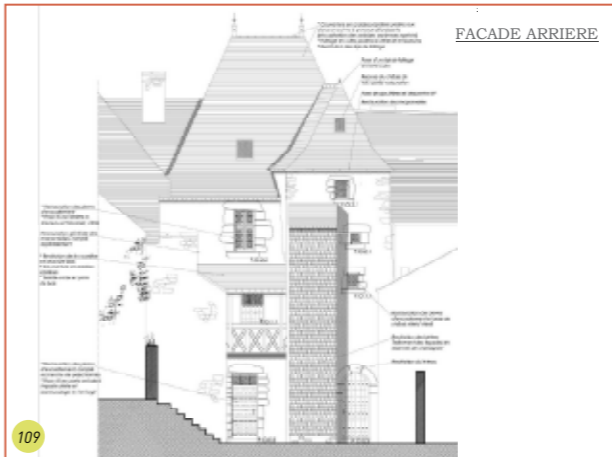
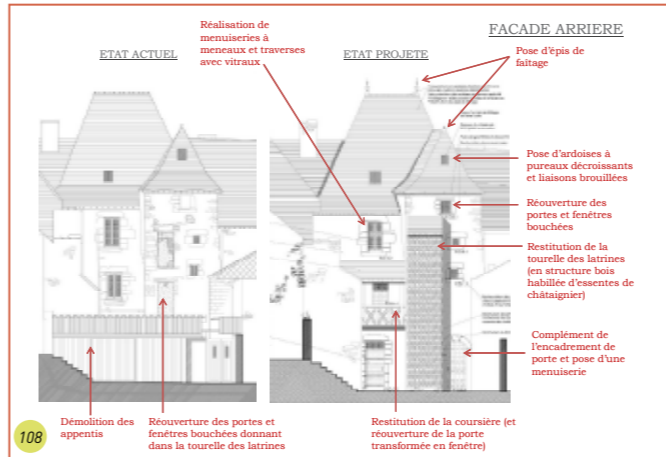
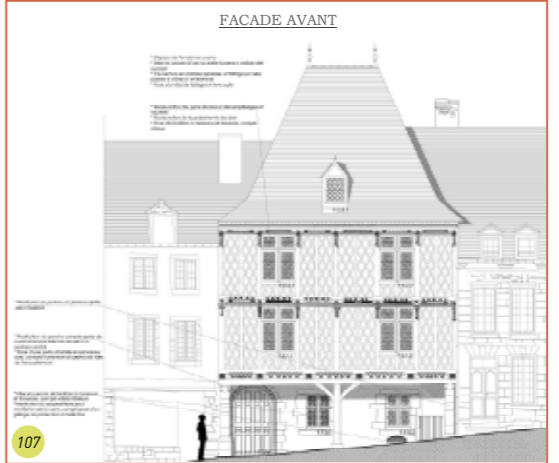
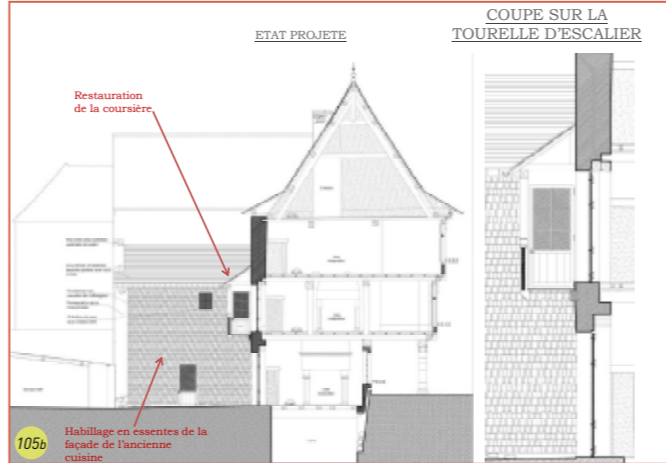
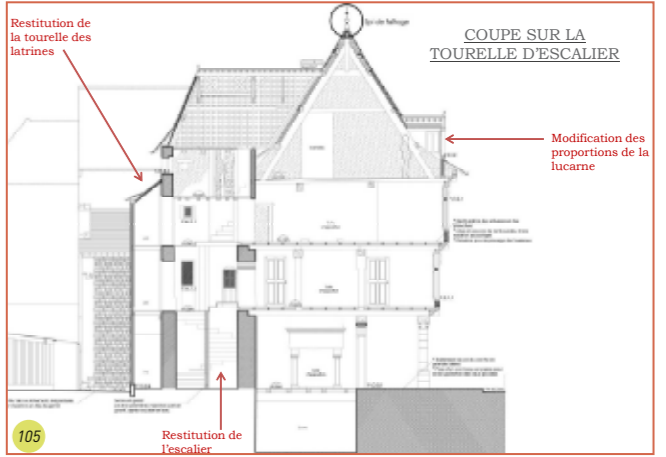
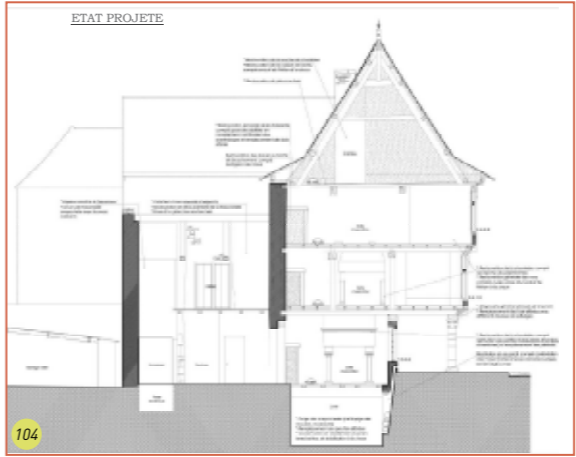
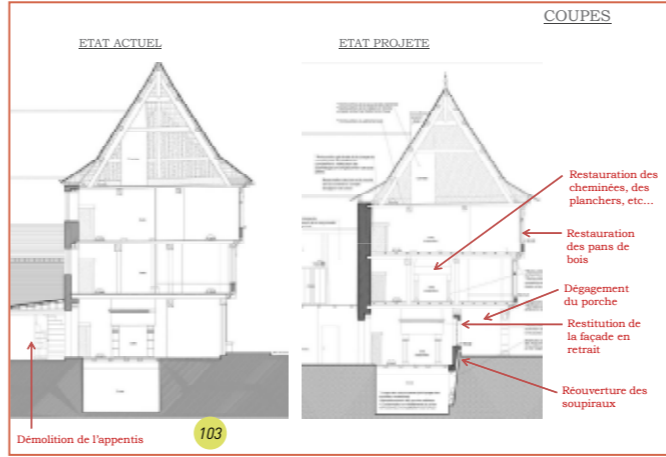
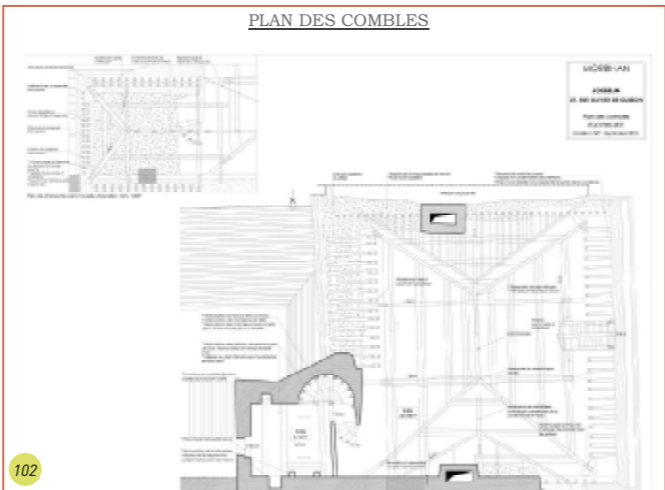
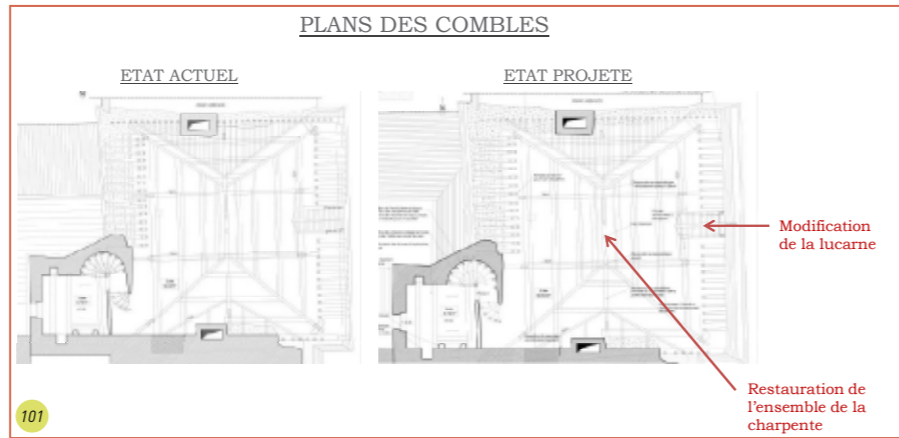
### Plans des combles

#### Principales modifications :

- La restauration de la charpente en réemployant tous les bois réutilisables.
- La modification de la lucarne.
- La pose d'ardoises d'Angers épaisses à pureau décroissant et liaison brouillée.
- La pose d'épis de faîtage.
- La restitution de la tourelle des latrines elle aussi en structure bois habillée d'essentes de châtaignier.

- La restauration de l'ensemble des structures (souches de cheminées, planchers, menuiseries, etc.).

Photo 101 : plan des combles, état actuel, état projeté  
 Photo 102 : plan des combles  
 Photo 103 : coupe, état actuel, état projeté  
 Photo 104 : coupe sur l'ancienne cuisine  
 Photo 105 : coupes sur la tourelle d'escalier, état projeté  
 Photo 106 : façade avant, état actuel, état projeté  
 Photo 107 : façade avant,  
 Photo 108 : façade arrière, état actuel, état projeté  
 Photo 109 : façade arrière



## LES CONTRAINTES D'AMÉNAGEMENT

Si le but premier de la restauration est de redonner au monument une présentation cohérente et digne de son intérêt historique et esthétique, il est nécessaire et même indispensable qu'elle permette de lui redonner aussi un rôle fonctionnel.

En effet, restaurer une coquille vide serait un acte stérile et caduque à plus ou moins long terme, tout édifice inoccupé se dégradant inéluctablement.

Dans le cas de la maison des porches, le projet de la commune serait d'aménager au rez-de-chaussée un **office de tourisme** et dans les étages des **espaces d'expositions temporaires**.

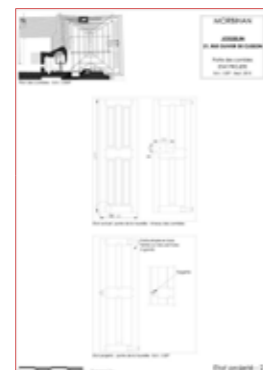
L'aménagement en ERP (édifice recevant du public) implique pour le maître d'œuvre de respecter des normes structurales, thermiques, acoustiques, de sécurité et d'accessibilité souvent contradictoires avec les contraintes de restaurations. En effet, même si certaines dérogations peuvent être obtenues au nom de l'authenticité du monument, des compromis sont indispensables pour obtenir les sésames des bureaux de contrôle et commissions diverses.

Parmi ces compromis, on peut citer :

- l'intégration dans les murs et planchers des lots techniques, isolations thermiques et acoustiques, etc...
- l'installation de nombreux boîtiers et accessoires devant être visibles (blocs de secours sur les portes, détecteurs en plafonds, boîtiers de secours rouges, alarmes, etc...),
- les calculs de surcharges d'exploitation clés différents niveaux de planchers (en fonction de leur affectation) nécessitant d'éventuels renforts ou modifications de sections,
- l'élargissement d'encadrements de portes, la gestion de seuils pour le passage de fauteuils roulants et l'ouverture des portes vers l'extérieur pour faciliter l'évacuation du public,
- l'implantation d'un ascenseur,
- la création de sanitaires en nombre suffisant compris des sanitaires accessibles aux PMR (personnes à mobilité réduite),
- etc.

## 2010 DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

## 2012 LANCEMENT DU CHANTIER



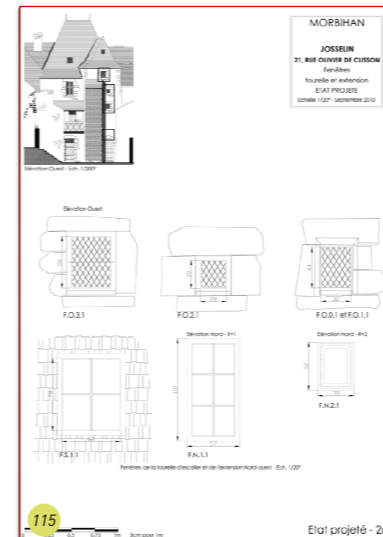
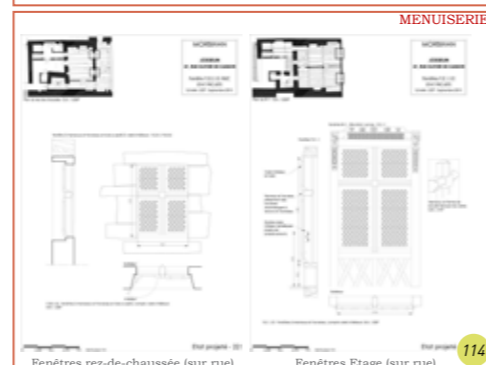
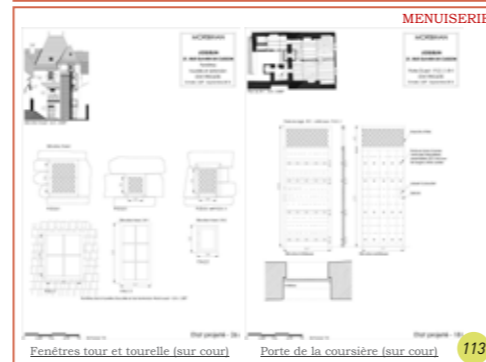
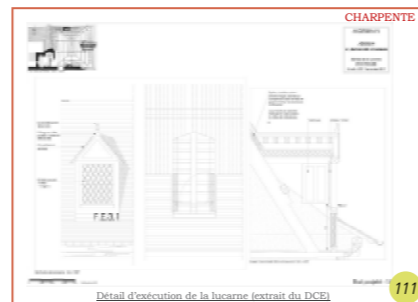
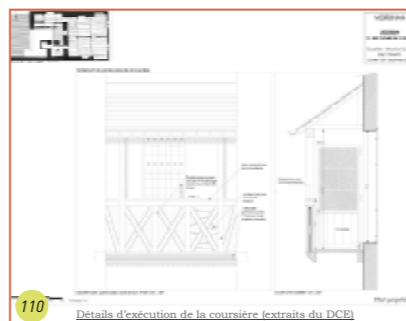
### LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le DCE a pour but de lancer une consultation conformément aux règles du code des marchés publics pour tous les lots nécessaires à la bonne exécution des travaux. Il se compose :

- d'un **rapport de présentation** permettant aux entreprises de comprendre le but et la philosophie des travaux à réaliser,

- de **documents graphiques** en plans, coupes et élévations permettant de localiser les travaux et de dessiner d'exécution des ouvrages à créer,
- d'un **CCTP (cahier des clauses techniques particulières)** décrivant pour chaque lot avec précision les tâches à réaliser (matériaux, mise en œuvre, localisation, etc...),
- d'un **dossier photographique**,
- d'un **calendrier prévisionnel** de réalisation des travaux,
- d'un **CCAP (cahier des clauses administratives particulières)** décrivant le contexte juridique de déroulement du chantier,
- d'un **avant-métré**, document calculant toutes les quantités de matériaux à mettre en œuvre pour chaque tâche (cubes de bois, surfaces de couvertures, surfaces d'enduits, etc...),
- d'un **BPTJ (bordereau de prix unitaires)** sur lequel les entreprises proposent leurs prix unitaires par prestation.

Photo 110 : charpente  
Photo 111 : charpente  
Photo 112 : menuiserie  
Photo 113 : menuiserie  
Photo 114 : menuiserie



## LA CONSULTATION DES ENTREPRISES ET LE CHANTIER

La consultation des entreprises se déroule en plusieurs étapes (publication dans la presse, visite et réponse entreprises, commission d'ouverture des plis, offres, attribution des marchés).

Elle a concerné les lots :

- Lot n° 1 : Maçonnerie-Pierre de Taille
- Lot n° 2 : Charpente
- Lot n° 3 : Couverture
- Lot n° 4 : Menuiserie-Ferronnerie
- Lot n° 5 : Vitraux
- Lot n° 6 : Peinture-Polychromie

Les lots techniques et lots non subventionnés au titre des monuments historiques (électricité, plomberie, carrelages, chauffage, etc.) feront l'objet d'une autre consultation.

La pose des installations de chantier et des échafaudages a débuté en mai 2012 et est prévue sur une durée de un an (travaux de restauration exclusivement).

- Photo 115 : fenêtres tour et tourelle (sur cour)
- Photo 116 : panneau de chantier
- Photo 117 : échafaudages
- Photos 118 à 120 : démolition des appentis à l'arrière et curetage des intérieurs
- Photo 121 : curetage des intérieurs pour enlèvement des ajouts 20\*
- Photo 122 : couverture arrière en ardoises épaisses prévues déposées en récupération
- Photo 123 : sondages pour mettre à jour les bases de moulures et seuils de portes noyés dans les sols
- Photo 124 : dépose et stockage du dallage de la cour arrière après démolition des appentis



125



126



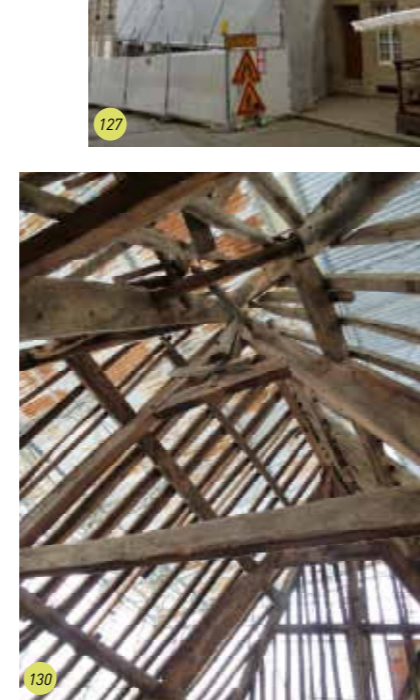
127



128



129



130



131



132



133



134

Photo 125 : vue du parapluie en cours de préparation au sol  
 Photo 126 : vue du parapluie en cours de montage  
 Photo 127 : vue d'ensemble de l'échafaudage et du parapluie terminés  
 Photo 128 : vue de la charpente après dépose de la couverture  
 Photo 129 : réalisation d'échantillons de joints et d'enduits  
 Photo 130 : vue de la charpente après dépose de la couverture  
 Photos 131 et 132 : vues de l'état de dégradation des planchers et abouts de poutres  
 Photo 133 : reprises de maçonnerie et de percements en cours  
 Photo 134 : vue du pan de bois après enlèvement du torchis  
 Photos 135 et 136 : découverte d'un pan de bois noyé dans la maçonnerie de la façade arrière  
 Photo 137 : détail de l'état de dégradation des bois de la façade  
 Photos 138 et 139 : fenêtre à plis de serviettes découverte derrière une cloison  
 Photos 140 et 141 : vues de l'état de dégradation des assemblages entre les planchers et la façade  
 Photos 142 et 143 : vues de la charpente déposée



135



136



137



138



139



140



142



141



143

### À SUIVRE

Photos : © M.-S. de Ponthaud sauf mentions particulières



## LA MAISON EN PAN DE BOIS À VANNES À L'ÉPOQUE CLASSIQUE

**Erwann Le Franc**  
**équipe de recherche sur l'histoire de l'architecture moderne (ERHAM)**  
**centre André Chastel – Université de la Sorbonne**  
**mardi 15 mai**

Quand on évoque la maison en pan de bois on pense immédiatement au Moyen Âge, aux bicoques gondolées et vermoulues, aux vieilles maisons qui s'affaissent. Ce mythe de la maison médiévale forgé au XIX<sup>e</sup> siècle reste encore de nos jours profondément ancrée dans les mentalités. Si bien que l'on doit encore en 2012 rappeler comme cette vision est inexacte.

Car longtemps, la connaissance de cet habitat s'est fondée sur l'analyse des façades et leur classement dans grands styles traditionnels de l'histoire de l'art. Le style « gothique » a participé à la création de ce mythe de la maison médiévale. Puis, le style Renaissance caractérisé par l'apparition d'un vocabulaire antiquisant au XVI<sup>e</sup> siècle, (bien qu'il ait été moins étudié). En dehors de ces deux périodes pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire à l'époque classique, tout s'obscurcit<sup>1</sup>. Le décor porté disparaît, l'encorbellement aussi, la maison perd en cela les caractéristiques les plus remarquables des époques précédentes.

En outre, les transformations menées au fil des propriétaires, les modifications du rez-de-chaussée, de la toiture, l'accroissement d'étage ou l'ajout d'extensions rendent souvent cet habitat incompréhensible d'autant qu'une analyse archéologique est rarement possible.

Longtemps aussi, la permanence de certaines formules a défié les possibilités de classement et a bousculé la logique d'évolution traditionnelle, qui fait que la Renaissance succède au gothique. Car des typologies « gothiques<sup>2</sup> » se maintiennent sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, voire après<sup>3</sup>. En définitive, des typologies anciennes se perpétuent et côtoient, parfois recouvrent, des typologies nouvelles, l'ensemble constituant un écheveau difficile à dérouler.

Dans des années 1920 seulement, on comprend que cette classification par style est inopérante pour catégoriser et dater les maisons, car bon nombre d'entres elles sont pos-

térieures à leur époque de construction supposée. Dans le meilleur des cas, la façade a conservé une certaine unité, mais très souvent celle-ci a subi des transformations importantes. C'est à Raymond Quenedey que l'on doit vers 1926 une méthode de classement fondée, notamment, sur l'étude technique d'assemblage de la charpente en pan de bois qu'il applique à la ville de Rouen<sup>4</sup>. Issue des principes de l'archéologie, cette méthode faite d'observation sur le terrain et de comparaison a été reprise avec succès par Albert Degez pour son étude publiée en 1980 sur le colombage vannetais<sup>5</sup>. Depuis lors, notre connaissance des maisons en pan de bois s'est largement étoffée et les recherches de Daniel Leloup y ont contribué largement<sup>6</sup>.

Dans cette continuité, nous avons choisi pour cette étude de rappeler la typologie des maisons de Vannes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en fondant notre analyse sur ces travaux antérieurs. Puis, nous appuierons notre développement sur la documentation d'archives afin d'esquisser une approche renouvelée de l'habitat en pan de bois au XVII<sup>e</sup> siècle. Enfin, dans cette optique nous nous intéresserons à la typologie des escaliers qui perpétuent dans la maison urbaine l'art de la charpenterie, alors en recul.

- (fig.1) Maison datée 1602 - 1 rue des Chanoines  
(fig.2) Maison datée 1565 - 2 rue du Port  
(fig.3) Maison, 6 place du Martray à Pontivy (1624)  
(fig.4) Planche du traité d'architecture de Pierre Le Muet, *Masnière de bastir pour toutes sortes de personnes* (1623)

1. Pourtant l'essentiel du corpus existant aujourd'hui recouvre partiellement ou totalement cette période.  
2. Le terme est sans doute inapproprié mais il n'en existe pas d'autre pour le moment.  
3. Albert Degez écrit : les genres et les styles semblent se chevaucher, se doubler, se dépasser en une joyeuse bousculade – Ce phénomène de persistance du gothique n'est pas propre à l'architecture civile ni limité géographiquement au vannetais. Pour la période qui nous intéresse ici citons deux exemples archaïques : la maison 1 rue des Chanoines à Vannes (fig.1), datée par l'inscription 1602 qui affiche une typologie du XVI<sup>e</sup> siècle (fig.2), comme la maison « du Sénéchal », 9 place du Général de Gaulle à Landerneau exemple semblable à la date extrême de 1664.  
4. Raymond Quenedey, *L'Habitation rouennaise : étude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaines*, Paris, 1926, réed. Gérard de Monfort, 1998 : « En établissant des tableaux où figurent les caractères de l'habitation, on constate la manière dont ces différents caractères se correspondent les uns aux autres ] [C'est ce système que nous avons suivi pour la détermination des dates à assigner aux différentes formes ». p. 11  
5. Albert Degez, *Le colombage vannetais*, Société Polymathique du Morbihan, Vannes, 1980.  
6. Daniel Leloup, *Maisons en pan de bois de Bretagne. Histoire d'un type d'architecture urbaine*, Douarnenez - Rennes, ArMen / Le Chasse-Marée - Éditions Ouest-France, 2002 - *Le village du Mont-Saint-Michel. Histoire d'un patrimoine mondial*, Grenoble-Douarnenez, Glénat-Chasse-Marée, 2004 - *Les maisons à Pondalez. L'habitat urbain des nobles commerçants à Morlaix du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Morlaix, Morlaix et Patrimoine, 2005, Les éditions du musée de Morlaix - *Maisons à colombages de France*, Grenoble-Douarnenez, Glénat-Chasse-Marée, 2007.



Les deux exemples ci-dessus (figures 3 et 4) possèdent la même physionomie mais ils sont fondamentalement différents. La maison de Pontivy (1624) prolonge une tradition artisanale de charpenterie très ancienne. Le mur gouttereau, l'encorbellement, le pignon sur rue et la ferme débordante, les petites fenêtres (elles ont été modifiées). La planche que propose Pierre Le Muet (1623), seul exemple en pan de bois du traité, est un modèle repris et modernisé, plus rationnel. Il pourrait correspondre à une architecture à programme mais il n'est pas conçu par son auteur pour être construit. Il sert à illustrer un discours et expliciter son vocabulaire. Il est possible que le sens de cette illustration n'ait pas toujours été bien interprété par les architectes.



## LA TYPOLOGIE DES MAISONS AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

« Faîtes, lattes, chevrons, montants, courbes, filières, entretoises, sommiers, colonnes, soliveaux, pannes, soles, appuis, jambages, traveteaux, »<sup>7</sup>, cette tirade de Corneille illustre de façon amusante à quel point le bois d'œuvre est familier dans la maison ordinaire au XVII<sup>e</sup> siècle. La charpenterie constitue l'essentiel du comble, ainsi que les cloisons de distribution, et les planchers. L'essentiel des escaliers ordinaires est en bois. La pierre concerne les murs latéraux qui contiennent les cheminées, souvent le rez-de-chaussée et le pignon arrière.

- (fig.5) Façades des numéros 34, 32, 30, 28, rue du Port  
(fig.6) Maison, 3 rue Thiers à Vannes, façade sur rue (1623)

Durant le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, les charpentiers poursuivent la technique traditionnelle de l'encorbellement des étages et du pignon sur rue.

Les avancées d'encorbellement sont supportées par de petites solives nombreuses et assez rapprochées, sans entretoise. Leur extrémité est traitée en quart de rond. Généralement, le mur gouttereau suit l'encorbellement des étages par de simples ressauts en quart de rond. A Vannes, le 9 rue des Halles, les numéros 30 et 32 rue du Port<sup>8</sup> (fig.5), les maisons millésimées 1623 - 3, rue Thiers - (fig.6), 1628 - 1 rue Lesage - appartiennent à ce groupe. Dans le vannetais, on en trouve d'autres exemples à Auray, la Maison « Gareau » (1608) située 16-18 rue du Château, le numéro 1 rue Barré (1620)<sup>9</sup>, ou à Pontivy le n°6 place du Martray (1624) (fig.3) et 3 rue Guépin (1637).

Il n'existe pas de rupture véritable avec les décades précédentes avant les années 1650 où la façade sans encorbellement ou façade droite se répand.

Le numéro 3 de la rue de la Bienfaisance est au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle un des ultimes exemples de l'usage de l'encorbellement à Vannes, mais l'évolution est remarquable dans l'amplitude donnée à la façade sur rue longue d'une quinzaine de mètres et l'abandon du pignon sur rue même si le mur gouttereau, avec ressaut est conservé<sup>11</sup>. Cette maison n'a plus rien de médiéval avec ses hautes et larges fenêtres au premier étage, avec ses colombes disposées régulièrement, de façon symétrique. Elle offre une composition ordonnée et la porte d'entrée, bien qu'ornée d'une moulure en accolade dans le style du XV<sup>e</sup> siècle, est placée dans l'axe de la façade<sup>12</sup>. (fig.7)

Durant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la façade droite se

généralise<sup>13</sup>. Le soubassement et les murs latéraux en pierre sont le plus souvent en bel appareil sans décrochement. Le haut pignon est remplacé par une toiture à croupe ou à faible pente. En définitive, peu à peu, les façades se normalisent et tendent à adopter des proportions classiques. Le n° 3 rue Saint-Gwénaël, 13 rue des Halles, sont des exemples de ce type. Parfois même, la poutraison soutenant l'encorbellement est sciée pour obtenir une façade droite<sup>14</sup>.

- (fig.7) 3 rue de la Bienfaisance  
(fig.8) 34, rue du Port

Au niveau de l'organisation spatiale, le parcellaire en lanière est souvent maintenu car la possibilité de le modifier est rare en raison de la densité du bâti. Il induit une distribution composée d'une entrée latérale, d'une salle unique ou deux salles en enfilade, l'une ouverte sur la rue, l'autre prenant jour sur la cour ou le jardin à l'arrière. Au fond du couloir latéral un escalier en vis, appuyé sur le mur gouttereau, permet l'accès aux étages. Néanmoins, on observe aussi dans plusieurs exemples antérieurs des tentatives de modifier le parcellaire étroit en créant des façades plus longues sur rue au 20 rue Saint-Salomon (1560), au 5 rue Saint-Patern (1630). Mais, cette architecture en pan de bois issue de typologies très anciennes, apparues au cours des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles s'épuise au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

- (fig. 8b) Les Charpentiers - *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (tome 3)

7. Matamore utilise pour décrire les lieux de propagation d'un incendie, toute une série de termes techniques d'architecture comme métaphore de l'amour passion. Pierre Corneille, *l'illusion Comique*, Paris, François Targa, 1639, (Acte 3, sc. 4, v. 750).  
8. Ces deux maisons ont été construites par le même commanditaire (Macé), probablement dans les années 1630-1640. Voir Gérard Danet dans *2 000 ans d'histoire de Vannes*, Archives municipales, Vannes, 1993.  
9. Ces deux derniers exemples possèdent un mur gouttereau sur rue.  
10. L'encorbellement est une solution structurelle au ruissellement des eaux de pluie sur la façade. Pour nos exemples, le faible dépassement de la valeur d'un pied ne peut-être une solution de gain de place.  
11. La moulure en accolade du linteau de l'entrée dénote encore un certain d'archaïsme.  
12. La façade plate se répand dans les années 1599, 1609, 1610 à Rennes (Leloup op. cit.)  
13. On en voit des exemples rue Saint-Patern.



Par conséquent, les renseignements établis sur la base des registres de la Réformation ne sont que partiels, car ils ne concernent qu'une partie des maisons de la ville mais dans le secteur plus densément bâti.

C'est pourquoi, ils permettent de formuler quelques observations objectives. Les espaces non construits sont nombreux, puisque 33 % des maisons disposent d'une cour (102) associée ou non à jardin (38), le plus souvent située en fond de parcelle, à l'arrière de la maison<sup>43</sup>.

On dénombre plusieurs habitations pauvres, couvertes de paille, comme la maison de la veuve Lucas, rue Gillart (6 mai 1677). Les boutiques et les appentis s'ouvrant sur la rue sont très répandus<sup>44</sup>. Nous supposons également la présence d'une maison à porche<sup>45</sup> autour de la place Henri IV. En revanche, aucune maison à façade rideaux (dotées d'un châssis vitré en saillie de la façade), n'est apparue dans les registres<sup>46</sup>.

Il existe aussi des maisons extrêmement modestes comme celles édifiées à l'intérieur du rempart, boulevard Notre-Dame (rue Émile Burgault), où il est imposé en 1623 aux acquéreurs de bâtir une boutique de bois sans maçonnerie, ni cheminée, avec un petit galetas au dessus ne dépassant pas la mi-hauteur de la muraille<sup>47</sup>. La maison de rapport est connue à travers deux exemples. Celle construite par l'architecte François Cosnier place du Marché (place Maurice Marchais) sur un emplacement concédé par l'évêque de Charles de Rosmadec en 1655 (détruite). Puis celle construite par l'architecte Jan Caillot en 1681-1682 sur un emplacement cédé par les jésuites de Vannes (18 et 20 place Maurice Marchais)<sup>48</sup>. Malheureusement, les descriptions des registres de la Réformation du domaine sont trop succinctes pour se faire une idée précise de toutes ces typologies<sup>49</sup>. Toutes les maisons ne sont pas en pan de bois. L'étude systématique des procès-verbaux d'état de maisons qui permettrait d'éclaircir cette question reste à faire<sup>50</sup>.

## LA TRANSFORMATION DU BÂTI

Le parc immobilier, composé majoritairement (mais pas exclusivement) de maisons à colombages, évolue peu. Exception faite des lotissements nouveaux, on répare plus que l'on ne construit<sup>51</sup>. Les marchés de réparation sont évidemment plus nombreux que les marchés de construction, bien qu'une partie échappe aux archives, car ils sont traités verbalement entre le commanditaire et l'artisan, qu'il soit maçon ou charpentier, et non devant un notaire.

La question de la transformation de la maison est encore mal connue. Quel est le rythme de renouvellement, quelle rela-

tion y a-t-il entre l'âge d'une maison et les travaux de modernisation qu'on décide d'y mener ? Celui-ci a évidemment à voir avec les changements de propriétaires, avec l'état de leur fortune, avec la mode. Il est certain que la vétusté des bâtiments n'est pas la cause unique de la modernisation.

Voici quelques observations à partir des exemples vannetais. Dans les cas les plus radicaux, seul le soubassement en pierre est conservé - 3, rue Thiers et 34 rue du Port (fig.6 et 8). Parfois ces reconstructions conservent les éléments structurant de l'édifice antérieur, (murs de refends et cheminées). De façon très fréquente, les pans de façade sont refaits et de manière systématique, les petites rangées de fenêtres horizontales, souvent trois fenêtres consécutives dans les maisons « gothiques », sont reprises et agrandies (fig.2 et 13). On observe aussi la surélévation d'étage et l'exhaussement de façade comme au 1 rue du Port (1663) avec une continuité de style ou non.

Les toitures sont modifiées soit par exhaussement en surélevant le comble pour le rendre habitable soit en récupérant la hauteur sous plafond de l'étage en descendant le plancher. Cette méthode laisse apparaître les abouts des poutres qui soutiennent le plancher en façade entre le rythme des poteaux ou une série de chevrons verticaux sous la toiture comme au 14 place Gambetta (fig.13).

Le colombage est également fréquemment utilisé pour de petites extensions. Par l'exemple à l'Hôtel dit Logis de la Rose - 4, rue des Vierges (fig.12). L'ajout d'une travée en bois pour prolonger une façade en pierre rue Saint-Nicolas. La création de latrines en surplomb (fig. 14)

(fig.12) Logis 4 rue des Vierges (arrière)

(fig.13) Maison 14 place Gambetta

(fig.14) Hôtel Sécillon, rue des Vierges

Ci-contre (fig. 13), cette façade présente assez clairement les principales modifications que l'on rencontre sur le pan de bois. L'emplacement au 1<sup>er</sup> étage de 4 ou 5 petites fenêtres se distingue nettement. La reprise de maçonnerie du mur gouttereau en moins bel appareil correspond à la surélévation des combles, ainsi que la série de chevrons verticaux du 2<sup>e</sup> étage. Dans ces conditions la modification de la toiture était inévitable.

## L'ART DES ESCALIÉTEURS

Le passage de l'escalier en vis à l'escalier rampe-sur-rampe est sans doute l'élément essentiel de la « modernité » au XVII<sup>e</sup> siècle. Plus qu'auparavant, il tient dans la maison ordinaire un rôle de représentation sociale.

La forme du parcellaire, composé pour l'essentiel de parcelles étroites sur rue est une contrainte forte. Le déplacement de la porte d'entrée, permettant une nouvelle distribu-



43. 102 cours/38 jardins/308 maisons.

44. AD 44 B2340 : boulevard Notre-Dame : une petite maison en forme d'appentis à Le Garo (1677).

45. Maison dont l'étage est avancé sur la place ou la rue, soutenue par des piliers ou colonnes et formant un passage couvert ou galerie. Il s'agit d'une typologie assez répandue. On en trouve encore à Vitré et à Dinan. Il en subsiste un exemple à Pontivy.

46. Une architecture portuaire en pan de bois : les maisons à façade-rideau, dans Villes atlantiques dans l'Europe occidentale du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle (Guy Saupin, dir.), Rennes, PUR, 2004. Des maisons de ce type se rencontrent encore à Dinan et à Morlaix mais elles sont attestées à Saint-Malo à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle Ce concept était selon Jean-Pierre Soulas contemporain des châteaux arrière des navires.

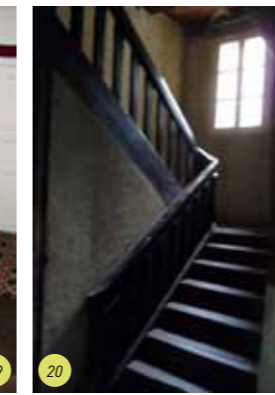
47. Kœchlin-Schwartz, Autour de la Porte Notre Dame, Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, tome 80, 1940, Vannes, p. 76-91

48. En 1680, les RP Jésuites cèdent pour 10 ans un emplacement vague appartenant à leur chapelle, à l'architecte Jan Caillot à condition qu'il y construise des logements. Des baux sont passés par Caillot avec des locataires à partir de 1683.

49. Beaucoup de maisons ont inévitablement disparu depuis cette époque. Entre 1677 et 1684, les registres mentionnent quatorze maisons ruinées ou emplacements de maisons soit 5 % du bâti.

50. C'est la méthode retenue par Youri Carbone pour Paris : Maisons parisiennes des Lumières, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2006, 512 p.

51. A partir de 1677 beaucoup de terrains attenants aux anciennes fortifications, le long des remparts, autour du château de l'Hermine, de la tour du Connétable sont afféagés par les autorités à des particuliers pour y construire.



tion reste irréalisable dans beaucoup de constructions. Ainsi, le plan médiéval à pièce unique ou deux pièces en enfilade, avec sa porte latérale ouvrant sur un escalier en vis se perpétue. Dans les constructions neuves, la vis reste largement utilisée jusque dans les années 1630/1640 (ex : 30 et 32 rue du Port (fig.5), n° 1 rue Thiers) et l'adoption de l'escalier droit n'est pas générale. La place indispensable à sa réalisation manque. Pourtant, certains parviennent à le loger dans les constructions existantes comme au 3 rue Pierre-René Rogues où l'escalier occupe presque la totalité de la largeur de la maison. (fig.15 et 17)

Le 20 janvier 1659, le maître charpentier François Le Hellay remplace l'escalier de la maison de sieur de Kergohen, rue de la Monnaie. L'acte précise : L'escalier « brisé sera de marches carrées le plus qu'il se pourra »<sup>52</sup> montre la volonté des commanditaires d'adopter ce parti.

Ainsi, l'art des escaliateurs caractérise la construction plus que tout autre chose et apparaît comme la grande originalité du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est probable qu'aux alentours de 1650 le succès rencontré à Vannes par les escaliers droit crée une véritable mode dans la ville. Les propriétaires de maisons plus anciennes cèdent à la tentation de posséder un escalier rampe sur rampe, malgré les difficultés techniques d'adaptation. C'est pourquoi, on observe des escaliers « contournés » avec des volées non symétriques avec des demi-quartiers tournants. Des maisons du XVI<sup>e</sup> siècle sont dotées de nouveaux escaliers au XVII<sup>e</sup> siècle. La maison n° 2 rue du Port (1565), possède un escalier rampe sur rampe (fig.19), le n° 4 rue Émile Burgault un escalier à quatre noyaux (fig.16 et 18). C'est toutefois dans les maisons en pierre que l'art de l'escalier se développe de façon plus spectaculaire à travers des escaliers suspendus à jour central<sup>53</sup>. Dans ce dernier cas, il est aussi possible que certains escaliers remarquables aient été démontés, transportés et adaptés dans des constructions neuves. Cela expliquerait l'archaïsme évident de certaines charpentes dans des maisons stylistiquement postérieures.

Outre ces dispositions, le type des balustres change : il peut être tourné en simple ou double paires symétriques (fig.16), sculpté (fig.15). En 1685, Claude Vincent refait l'escalier de la maison que Pierre Busson vient d'acquérir rue Saint-Vincent (à trois étages et transports et à deux noyaux)<sup>54</sup>. Il doit remettre « ce qu'y se trouvera bon des ballustres du vieux escalier et fournira ce qu'y sera nécessaire d'autre qu'y seront de pareille grosseur ».

(fig.15) Escalier du XVII<sup>e</sup> siècle, maison Place Valencia (3, rue Pierre-René Rogues)

(fig.16) Maison du XVI<sup>e</sup> siècle remaniée au XVII<sup>e</sup> siècle, Escalier du XVII<sup>e</sup> siècle 4 rue Émile Burgault

(fig.17) Place Valencia (3 rue Pierre-René Rogues)

(fig.18) Maison du XV<sup>e</sup> siècle 4 rue Émile Burgault

(fig.19) Escalier droit, maison 2 rue du Port

(fig.20) Escalier droit, maison 1 rue Saint-Gwénaël

Certains modèles connaissent un certain succès et sont copiés comme l'atteste le marché passé en 1684 entre Joseph Le Meilleur et le maître charpentier Pierre Choblet. Celui-ci précise que l'escalier sera réalisé « conformément à celui qui est dans la maison prébendalle du Sr du Nédo situé en a rue Notre-Dame de cette ville »<sup>55</sup>. Toutefois, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le traitement de l'escalier pâti de l'affaiblissement général de la charpenterie. Les modèles deviennent moins sophistiqués, les rampes en fer forgé se développent, d'autres sont simplement utilitaires (fig.20).

En conclusion, jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les architectes et les maîtres charpentiers poursuivent à Vannes une tradition très ancienne d'architecture en pan de bois. Mais peu à peu la demande se réduit sous les effets conjugués des règlements d'urbanisme et de la mode. L'art de la charpenterie continue toutefois d'être exercé avec invention pour la réalisation d'escaliers jusque dans les années 1670/1680. Cependant, la crise économique qui frappe la société du bâtiment au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles affaiblit considérablement le milieu des charpentiers et entraîne probablement une perte du savoir-faire. Ce déclin accompagne le recul général de l'architecture en pan de bois. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'intervention croissante des ingénieurs dans le secteur du bâtiment, va peu à peu imposer une normalisation des constructions. Le changement des mentalités va cantonner la technique en pan de bois à un rôle secondaire. La charpenterie n'a plus d'intérêt pour elle-même. Elle est en usage mais l'histoire de l'architecture n'en fait plus cas.

52. 20/01/1659 : marché d'escalier entre François Le Hellay maître charpentier et le sieur de Kergohen (AD56 6E 845).

53. Hôtel de Robien, rue des Vierges, hôtel Saint-Georges place Valencia.

54. 06/02/1685 : marché de charpente entre Pierre Busson procureur au Parlement, Claude Vincent maître charpentier, Bertrand Le Bret architecte, Pierre Le Torguenec couvreur en ardoise (AD56 6E 871).

55. Marché du 03/03/1684 entre Joseph Le Meilleur conseiller au Parlement de Bretagne et Pierre Choblet maître charpentier (AD56 6E 870).



**L'ARCHITECTURE**  
*EN PAN DE BOIS*

---

Ce recueil est édité par le service patrimoine de la ville de Vannes.

Conception graphique : Direction de la communication et de l'événementiel  
Mise en page et impression : imprimerie municipale

Décembre 2013

